

**LAUS**  
L'UNIVERSITÉ  
SYNDICALISTE

**MAG**

**DOSSIER**

**Environnement :  
une question syndicale**

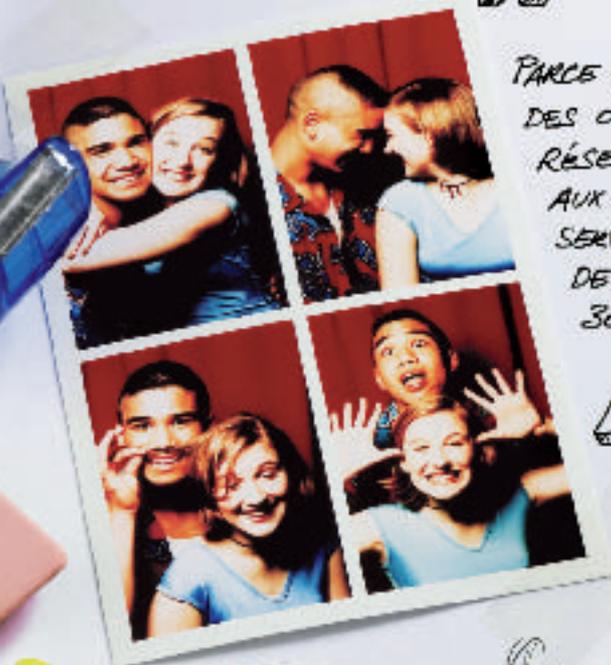
**DÉBAT - OPINION**

**Le financement des retraites**

**LE 20 NOVEMBRE**

**Mobilisation réussie**

# Pourquoi je suis à la GMF ?



PARCE QU'ILS ONT  
DES OFFRES  
RÉSERVÉES  
AUX AGENTS DES  
SERVICES PUBLICS  
DE MOINS DE  
30 ANS !!!

!!! IL N'Y A  
PAS DE SURPRIME  
POUR LES NOUVEAUX  
CONDUCTEURS !!!

-25%

!!! ET EN PLUS  
ILS OFFRENT -25%  
SUR TOUTS LES CONTRATS  
LA PREMIÈRE ANNÉE!!!

**GMF, 1<sup>ER</sup> ASSUREUR DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS.**

Un seul numéro : GMF au **0820 809 809** (0,12€ TTC/min) ou sur [www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)

Offre valable jusqu'au 31/12/2007  
La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employés de l'Etat et des services publics est assurée par la Société d'assurance mutuelle  
Entreprise régie par le Code des assurances - 45930 Châtenay cedex 9 et ses filiales GMF Assurances et la Sauvegarde.





# 38

Fenêtre sur  
Les journées  
de Blois



## Édito

En faisant le choix de supprimer 8 800 emplois d'enseignants dans l'Éducation nationale et en programmant la suppression de 70 000 autres sur les quatre prochaines années, le gouvernement fait le choix de mettre en péril la réussite d'une grande partie des jeunes de notre pays.

En niant la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, en refusant les mesures immédiates indispensables il affaiblit encore l'attractivité des métiers de la fonction publique, métiers déjà fortement dévalorisés. Dans le même temps, il fait planer au-dessus de la tête des fonctionnaires l'épée de Damoclès d'une nouvelle dégradation de nos conditions d'accès à la retraite.

Dans le même temps, le comité Pochard chargé d'une réflexion sur le métier d'enseignant disqualifie son travail en marginalisant dans ses travaux les syndicats les plus représentatifs de nos professions. Par ailleurs, aucune piste de revalorisation n'est aujourd'hui explorée, situation qui, pour nos catégories, aggrave les pertes de pouvoir d'achat dont sont victimes l'ensemble des fonctionnaires. Les CO-Psy voient leur existence même mise en cause.

Le gouvernement doit aujourd'hui prendre la mesure de l'exaspération et de la détermination de nos professions. Il doit ouvrir des négociations pour un autre budget, une autre politique éducative, une amélioration des conditions de travail, de rémunérations et de retraite des personnels. La volonté du SNES est claire : accentuer la pression en amplifiant les mobilisations, développer les campagnes d'opinions et sans attendre proposer une nouvelle action dans le cadre le plus unitaire. Ce sera le sens

de l'expression du SNES dès le 21 novembre dans les réunions des différentes intersyndicales.



**Daniel Robin**  
cosecraire général

# 23

Dossier  
L'environnement :  
une question syndicale



# 48

Entretien  
avec Stéphane Bonn ry

## Sommaire

### Revue de presse

#### 30 jours

#### Courrier

#### D bat/opinion

- *Le financement des retraites*  
– Charles Wyplosz
- Pierre Concialdi

#### Actualit s

- *Gr ve et manifestation du 20 novembre*
- *Loi LRU*
- *R formes  ducatives*
- *Avenir du m tier enseignant*
- *Enseigner en Finlande*
- *Droits et libert s :*  
*entretien avec Bernard Ravanel*
- *Europe : le trait  modificatif*

#### Eco/social

- *La r forme fiscale*
- *La pauvret  en France*
- *Le prix du p trole*
- *Entretien avec Beno t Bureau (DAL)*

#### Dossier

- *L'environnement : une question syndicale*

4

5

6

8

10

20

23

### M tier

- *Le livret de comp tences*
- *Avancement d' chelon*

### Portrait

- *J r me Cl ment, pr sident d'ARTE*

### Fen tre sur

- *Le 10<sup>e</sup> Rendez-vous de l'Histoire de Blois*

### International

- *Le regain des Forums Internationaux*
- *Afrique : l' ducation pour tous*

### Culture

- *Livres-revues*
- *Cin ma/Th  tre/Spectacles/Expositions*
- *Multim dia*

### Entretien

- *St phane Bonn ry*
- *Alain Dalan on*

### Tribune libre

- *Expression des courants de pens e*

31

36

38

40

42

48

52

L'Universit  Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degr  (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. T l. standard : 01 40 63 29 00). Directeurs de la publication : Serge Chatelain, G rard Anth aume. T l. 01 42 80 91 04. R dacteurs en chef : Matthieu Leiritz, Alexis Chabot. Secr taire de direction : Th r se Bara. Collaborateurs permanents : Nicolas B ni s, Carole Condat. R gie publicitaire : Com d'habitude publicit , 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive - Clotilde Poitevin, t l. : 05 55 24 14 03 - Fax : 05 55 18 03 73 - Site : www.comdhabitude.fr. Photocomposition et photogravure : C.A.G. Imprimerie : RPN, Livry-Gargan (93). C.P. N  0108 S 06386. I.S.S.N. N  0751-5839. D p t l gal   parution. Conception : Voltaire & Associ s, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. Photo de Une :   Roman Milert/Fotolia. Prix du num ro : 1,30  . Abonnement : 1) Personnels de l' ducation nationale : France 26   ;  tranger et DOM-TOM : 40  . 2) Autres, France : 37   ;  tranger : 51  . Publicit  : GMF (p. 2), CRDP NICE (p. 7), CASDEN (p. 35), GIE LE SITE TV (p. 51), ECOOUTOURS (p. 54), PLANET ENSEIGNANT (p. 54), CHALET EAU VIVE (p. 54), MAIF (p. 55), CANON (p. 56), CFA (p. 19). Ce num ro comporte un encart France abonnement.



# Revue des urgences



18 octobre 2007

### BORLOO REND UNE COPIE SANS CHIFFRE

Riche en propositions, le document remis aux ONG évite la question du financement. [...] Des propositions concrètes, il y en a pourtant dans tous les domaines : création d'une éco-redevance sur les poids lourds, mise en place du bonus-malus pour les véhicules polluants, interdiction des ampoules à incandescence dès 2010, étiquetage énergétique, bonus-malus pour les produits émetteurs de CO<sub>2</sub>, interdiction de substances toxiques, soutien à la filière bio, loi sur les OGM (avec libre choix de produire et de consommer avec ou sans transgénique)... Ce que craignent les ONG, c'est que les outils et les calendriers pour financer et mettre en œuvre ces mesures manquent cruellement. Beaucoup sont renvoyées à des négociations ultérieures courant 2008.



24 oct. 2007

### RIEN DE PLUS POUR LA FEUILLE DE PAYE

Alors que la France a atteint un nombre record de salariés payés au SMIC (15 %), qu'elle compte 7 millions de travailleurs pauvres, que les grilles salariales se resserrent, attirant vers le bas les revenus des cadres moyens et que certains postes de dépense explosent (logement, énergie, santé), le gouvernement se sait attendu au tournant. Il a donc choisi de gagner du temps. D'ici le 15 décembre, le Conseil d'orientation pour l'emploi sera saisi de deux chantiers. Le premier concerne la « dépolitisation » du mode de fixation du SMIC. Xavier Bertrand souhaite la mise en place d'une commission indépendante qui « dirait publiquement quel est le niveau du SMIC le mieux adapté ». Libre ensuite au gouvernement de suivre ou non la commission. [...] Le deuxième chantier, vivement réclamé par la CFDT et jugé « positif » par son secrétaire général, François Chérèque, consiste à ouvrir le débat sur la conditionnalité des allègements de charges sociales.



Octobre 2007

## Banlieues : état d'urgence

par Robert Castel

Deux ans déjà. À l'automne 2005, les banlieues françaises furent le théâtre d'émeutes urbaines. En dépit de cet électrochoc national, rien n'a vraiment changé dans les banlieues. Les jeunes « issus de l'immigration » y sont toujours « assignés à résidence », tels des « étrangers de l'intérieur ». Les jeunes de banlieue accumulent les mêmes contreperformances sociales : échecs scolaires, absence d'avenir professionnel, galères quotidiennes et recours aux combines de l'économie souterraine. L'étiquette tenace de l'inutilité sociale et de la dangerosité leur colle à la peau. La discrimination négative les frappe durement. Être discriminé négativement, c'est être assigné à un destin sur la base d'une caractéristique que l'on n'a pas choisie, mais que les autres vous renvoient sous la forme d'un stigmate.

Leur problème majeur est celui de la reconnaissance. On refuse une citoyenneté effective à ces jeunes, pauvres, presque toujours d'origine étrangère et pourtant pour la majorité d'entre eux de nationalité française. Ces jeunes des quartiers ne sont pas totalement en dehors de la société (la cité n'est pas un ghetto) mais ils ne sont pas non plus dedans, puisqu'ils n'y occupent aucune place reconnue. Leur exil est un exil intérieur qui les conduit à vivre en négatif – en raison de promesses républicaines non tenues – leur rapport aux valeurs qu'est censée incarner la société française. Leur situation est paradoxale : ils sont citoyens, inscrits dans le territoire français, et néanmoins ils subissent un traitement différentiel et discriminant qui les qualifie. Qu'on ne se y trompe pas. Les problèmes de la périphérie sont aussi les problèmes centraux de la société française. Braudel montrait déjà que le capitalisme marchand fonctionnait dans une relation asymétrique d'un centre à ses périphéries. Les périphéries aujourd'hui vont jusqu'aux plus lointaines frontières de l'économie-monde, mais s'installent aussi au sein des États-nations. Les marges sont au cœur de la nation et on pourrait ainsi dire que les banlieues, c'est notre « Sud » à nous. S'y condensent insécurité sociale – taux de chômage extrêmement élevé – et, il faut avoir le courage d'en parler, exacerbation de la question raciale. ■



18 octobre 2007

### MINI-TRAITÉ POUR UNION AU RABAIS

L'épuisement des États membres est réel. Car cela fait, en réalité, bien plus de deux ans que l'Union est enlisée dans ces discussions institutionnelles : dès le lendemain de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, en 1993, elle a essayé de se réformer en vue de l'élargissement. [...] Au sortir de cette impasse, il a fallu attendre l'élection de Nicolas Sarkozy. Sa proposition d'adopter un « traité simplifié » séduit ses partenaires puisqu'elle consistait à reprendre tout ce qu'il y avait de neuf dans la Constitution en abandonnant l'habillage constitutionnel et la reprise des traités restants (et donc les fameuses « politiques communes » de la partie III). Mais la Grande-Bretagne et la Pologne, les deux pays les plus eurosceptiques, ont profité de cette renégociation providentielle pour revoir à la baisse le texte rejeté par les Français et les Néerlandais. En juin, lors de l'adoption du « mandat de négociation », Londres et Varsovie ont obtenu l'abandon du poste de ministre des Affaires étrangères de l'Union et son remplacement par un simple « haut représentant ». De même, la charte des droits fondamentaux ne s'appliquera pas à ces deux États.



26 octobre 2007

### LA SITUATION DES BANLIEUES RESTE FRAGILE

Depuis 2005, avec la hausse du marché immobilier, la situation du logement s'est dégradée pour les milieux populaires. « En Île-de-France, c'est aujourd'hui plus difficile pour un jeune d'accéder à un logement autonome que de trouver un emploi », relève Michel Abhervé, un des responsables de l'Union nationale des missions locales. [...] Malgré l'affectation de moyens supplémentaires après les émeutes, les associations sont toujours confrontées à des difficultés de financement. Elles se plaignent de retards de paiement des subventions et de leur remise en question annuelle par l'État.

## Le dessin du mois



Le Canard enchaîné, 14 novembre 2007



© AFP/Thomas Coex

## L'Arche en péril

Le 25 octobre dernier, six membres de l'association humanitaire *L'Arche de Zoé*, fondée à l'occasion du tsunami de décembre 2004 en Asie, ont été arrêtés par les autorités tchadiennes juste avant le départ de 103 enfants pour la France, où les attendaient des familles d'accueil. L'opération a été jugée « illégale et irresponsable » par la secrétaire d'État aux Droits de l'homme, relayée par le directeur général de *Médecins du monde*. L'amateurisme et la précipitation semblent en effet caractériser l'action de *L'Arche de Zoé*. Reste la question de la responsabilité du gouvernement puisque le ministère des Affaires étrangères a certes exprimé ses réserves sur le volet adoption de l'opération sans la condamner explicitement. Par ailleurs, la violente réaction du Tchad et les rodomontades du Président français ne sont pas faites pour apaiser les tensions nées de cette affaire.

**18 oct.** **Régimes spéciaux (Acte I).** Forte mobilisation lors de la journée de grève contre la réforme des régimes spéciaux de retraite

**19 oct.** **Constitution européenne, le retour.** Les 25 adoptent le Traité européen dit « simplifié »

**22 oct.** **Histoire ou politique.** La lecture de la lettre de Guy Môquet dans les établissements scolaires se fait en ordre dispersé et sur fond de contestation par enseignants et historiens

**24 oct.** **Petits hommes verts.** Ouverture de la table ronde finale du Grenelle de l'environnement

**31 oct.** **Mal-logement.** Pour la troisième fois, les forces de l'ordre évacuent les mal-logés qui campent rue de la Banque devant le « ministère de la crise du logement »

**3 nov.** **Démocratie.** Le président pakistanais décrète l'état d'urgence et réprime durement son opposition

**4 nov.** **Diplomatie volante.** Nicolas Sarkozy vient chercher lui-même au Tchad les journalistes français et les hôtesse de l'air espagnoles arrêtés dans le cadre de l'affaire de *L'Arche de Zoé*

**6 nov.** **Autonomie des étudiants.** Plusieurs universités votent la grève contre la loi Préresse sur l'autonomie, d'autres facultés sont bloquées depuis plusieurs jours

**7 nov.** **L'Américain.** Nicolas Sarkozy veut « reconquérir le cœur de l'Amérique »

**7 nov.** **Démocratie, bis.** Le président de la Géorgie décrète l'état d'urgence et condamne l'intervention des forces russes dans les manifestations qui secouent le pays

**8 nov.** **Globalement positif.** Le ministre de l'Éducation présente un premier bilan de l'accompagnement éducatif dans les collèges ZEP et Ambition réussite

**9 nov.** **Primaire.** Xavier Darcos avance ses propositions pour la réforme du primaire, avec une « priorité absolue » à l'enseignement du français

**14 nov.** **Régimes spéciaux (Acte II).** Nouveau mouvement social contre la réforme des régimes spéciaux de retraite voulue par le gouvernement

**15 nov.** **Sages.** Le Conseil constitutionnel valide avec réserves les tests ADN de la loi Hortefeux mais censure les statistiques ethniques

**20 nov.** **En grève.** Les fonctionnaires en grève pour la défense de l'emploi et des salaires dans la fonction publique

### BILLET D'HUMEUR

## Révéléateur

**C**onaissez-vous la commission Pochard ? Oui, vous qui lisez avidement chaque *US*. Elle prétend élaborer des propositions sur l'évolution de nos métiers, sur la base d'une large consultation des personnels. Fort bien. C'est sans doute pourquoi le SNES n'a pas été convié à la table ronde sur les « enseignants et les établissements ».

On craignait sans doute de le voir rejeter certaines propositions « de bon sens » avancées dans la réunion : le principe de la présidence du CA par une personnalité extérieure, l'allongement du temps de présence des enseignants, et autres facéties...

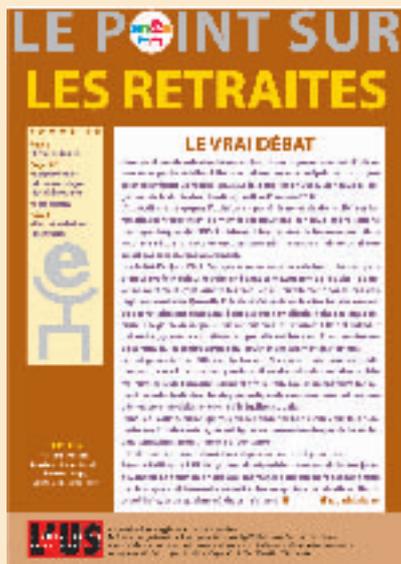
Soyons clairs : la crainte était justifiée.

**Mathieu Leiritz**

## Retraites

### Quelles revendications ? J. M.

Je suis certifié au 7<sup>e</sup> échelon HC depuis trois ans. Âgé de 58 ans, je peux donc prétendre à la retraite dans deux ans, à 60 ans. Je viens de recevoir l'estimation de mes droits à la retraite. Travaillant depuis le 24 novembre 1974 pour l'Éducation nationale, le ministère me propose 60,1 % de mon salaire à 60 ans, soit 2 148 € brut et je dois aller jusqu'à 65 ans pour obtenir une retraite à taux plein. Atteint d'une maladie « sur liste » cette possibilité me semble irréaliste et, ne pouvant bénéficier d'une CPA (Cessation progressive d'activité) au rabais, je ne vois comme solution que l'arrêt de travail (éventuellement longue maladie) quand ma situation le nécessitera. Propositions soumises au débat à partir de mon expérience. Je pense que se battre sur la révision des 40 annuités est un leurre,



même si nous devons syndicalement maintenir cette proposition vis-à-vis du gouvernement. Par contre, il me semble que des résultats peuvent être obtenus sur la révision du système de décote, injuste et assassin pour le calcul de la pension (même la CFDT, c'est peu dire, semble d'accord sur ce point). Pour la CPA, je pense que c'est là un axe de lutte possible qui permettrait une fin

de carrière décente pour nombre de collègues qui le souhaitent. Services auxiliaires : obtenir que les temps partiels imposés soient comptés comme temps pleins et les périodes non travaillées imposées elles aussi prises en compte (les salariés du privé bénéficiaient du chômage, compté auparavant dans le calcul de la retraite ; bravo l'égalité). Bien pour le 4 pages sur les retraites. Une proposition : peut-être serait-il opportun que le SNES mette en place un « service » futurs retraités vu le nombre important de collègues amenés à quitter la vie active dans les prochaines années.

## Enseignants documentalistes

### Je n'ai pas choisi cette profession par défaut A. D., Amiens

Parler de développement durable et de sauvegarde de la planète est à la mode, je m'interroge sur une espèce en voie de disparition : le professeur documentaliste... Les résultats de la politique de désertification sur notre profession sont là avec les remplacements... C'est la ronde des vacataires ou des professeurs en sous service... De plus en plus de postes ne sont pas occupés par des docs, toutes académies confondues, puisque notre nombre se réduit comme peau de chagrin. Il en va de nous comme des dinosaures... Mais allons, nous survivre à la prochaine ère glaciaire ? Comment faire vivre un CDI sans personnel stable et compétent ? Comment établir une politique documentaire ? Comment organiser des projets sans interlocuteurs ? Un petit exemple des ravages de cette politique : j'ai muté cette année pour une autre académie. Mon ancien poste est pourvu par un vacataire d'économie-gestion qui se retrouve seul

## Action juridique

### Local syndical : un droit !

Francis Berguin, [action.juridique@snes.edu](mailto:action.juridique@snes.edu)

Le décret n° 82-447 du 28 mai 1982 dispose dans son article 3 : « L'administration doit mettre à la disposition des organisations syndicales les plus représentatives dans l'établissement considéré, ayant une section syndicale, un local commun aux différentes organisations lorsque les effectifs du personnel d'un service ou d'un groupe de services implantés dans un bâtiment administratif commun sont égaux ou supérieurs à cinquante agents. Dans toute la mesure du possible, l'administration met un local distinct à la disposition de chacune de ces organisations. L'octroi de locaux distincts est de droit lorsque les effectifs du personnel d'un service ou d'un groupe de services implantés dans un bâtiment administratif commun sont supérieurs à cinq cents agents. Dans un tel cas, l'ensemble des syndicats affiliés à une même fédération ou confédération se voient attribuer un même local ». Dans nos lycées et collèges, nous n'atteignons pas l'effectif de 500 (200 dans la fonction publique hospitalière, pourquoi cette discrimination ?), mais on nous refuse souvent un local pour des raisons matérielles. Un intéressant jugement vient de condamner un établissement public à mettre un local syndical distinct à la disposition d'une organisation syndicale, cet établissement ne pouvant se prévaloir d'une « impossibilité matérielle » pour se soustraire à son obligation (Trib. adm. d'Orléans, 23 novembre 2006, Syndicat Sud-Santé d'Indre-et-Loire, n° 0500903). N'hésitons pas ! Réclamons un local !

## DERNIÈRE MINUTE

### EAF pour les redoublants de Terminale

À la demande de collègues de lettres nous avons interrogé la DGESCO sur les conditions dans lesquelles les redoublants, s'ils le souhaitent, ou triplants de Terminale repasseront l'épreuve anticipée de français (EAF) au bac 2008. Un nouvel objet d'étude (le roman) est inscrit au programme, mais il n'a pas été prévu pour autant d'épreuve spéciale pour ces élèves qui doivent en être informés. La DGESCO alertera les recteurs afin que cette information circule au mieux dans les établissements. Des mesures sont envisagées pour la formation des élèves qui le souhaiteraient.

# Allègre à la commission Pochard...

*Christian Grandemange, professeur d'Éducation musicale à Ussel, académie de Limoges*

Monsieur Claude Allègre s'en prend maintenant aux « professeurs de musique ». Ils auraient un « bon métier tranquille » et peu de travail, il faudrait donc les faire travailler plus (pour gagner autant), car je cite : « il est à l'évidence absurde qu'ils aient le même nombre d'heures devant les élèves que les profs de français avec leurs copies à corriger régulièrement ». Chacun pourra d'ailleurs découvrir dans la suite de son intervention du 1<sup>er</sup> octobre face à la commission Pochard (vidéo disponible en ligne), la richesse de son propos, son style littéraire inégalable et son éloquence flamboyante... M. Allègre n'a vraiment aucune connaissance du métier de « professeur d'éducation musicale et de chant choral » mais en a juste quelques préjugés vindicatifs. La vérité, c'est que les disciplines sont extrêmement différentes les unes des autres et ont des particularités qu'on ne peut pas comparer. Le professeur d'éducation musicale et de chant choral doit construire tous ses cours (pas de manuel), se former aux TICCE, connaître les goûts musicaux des élèves et l'actualité musicale, inventer et répéter

des accompagnements de piano, corriger des copies en nombre très important, endurer un niveau sonore certes maîtrisé mais prolongé et usant, canaliser l'oral anarchique et débridé des élèves, lutter contre le manque de reconnaissance de la discipline dans l'opinion publique, gérer des projets chorals parfois pharaoniques et hautement chronophages qui demandent des compétences de gestion, de composition musicale (le plus souvent des heures et des heures pendant les vacances), de direction chorale, se démener dans les collèges auprès des chefs d'établissement - pas toujours reconnaissants - pour sauver les heures de chorale ou trouver quelques trop rares crédits d'enseignement, et remplir des milliers de bulletins scolaires chaque année. Non, Monsieur Allègre, vous ne connaissez rien de notre profession. Non, notre métier n'a rien de « tranquille », même pas à la campagne ou dans des quartiers « faciles ». MM. Darcos, Fillon et Sarkozy, consultez des personnes qui connaissent vraiment notre métier et qui en parleront objectivement. Faites taire la calomnie.



## DERNIÈRE MINUTE : ZÉRO POINTE

L'inflation fin octobre atteint 1,9 %, 2 % sont prévus pour l'année 2007 (INSEE). Le gouvernement l'estimant il y a quelques jours encore à 1,3 % en avait tiré argument pour organiser la saisie d'un « trop perçu » de 0,5 % sur les pensions des retraités pour 2008. Dossier à rouvrir de toute urgence !



CENTRE RÉGIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE DE NICE  
[www.crdp-nice.fr](http://www.crdp-nice.fr) rubrique « éditions »

**COLLÈGE**

**SVT 6<sup>e</sup> Cycle d'adaptation**  
NOUVELLE ÉDITION

En référence au pilier 3 du socle commun des connaissances et des compétences  
ouvrage - supplément en ligne  
[www.crdp-nice.fr](http://www.crdp-nice.fr) rubrique « éditions »

À paraître :  
SVT 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> cycle central  
SVT 3<sup>e</sup> cycle d'orientation

**LYCÉE**

**SVT Terminale Scientifique**  
S'Enformer-Raisonner, Réaliser, Communiquer

Également disponible :  
SVT lycée 1<sup>er</sup> Scientifique  
SVT lycée Seconde - CD-Rom

BOURNE DE DOCUMENTS

Titre	Édition	Format	Prix
SVT 6 <sup>e</sup> Cycle d'adaptation	2007	CD-Rom	12,00 €
SVT 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> cycle central	2007	CD-Rom	12,00 €
SVT 3 <sup>e</sup> cycle d'orientation	2007	CD-Rom	12,00 €
SVT Terminale Scientifique	2007	CD-Rom	12,00 €
SVT lycée 1 <sup>er</sup> Scientifique	2007	CD-Rom	12,00 €
SVT lycée Seconde	2007	CD-Rom	12,00 €

**COMMENT FINANCER LES RETRAITES ?** Après les réformes du secteur privé en 1993 (Balladur), puis de la fonction publique en 2003 (Fillon), le président Sarkozy s'attaque aux régimes spéciaux. La persistance des déficits, l'allongement de l'espérance de vie servent d'arguments à ceux qui réclament, comme ailleurs en Europe, une nouvelle augmentation du nombre

# Financement des retraits

## Les retraites coûtent plus cher qu'elles n'en ont l'air

Imaginons, un instant, que tous les Français aient droit à la retraite à 50 ans. Dans le système actuel, il faudrait relever très substantiellement (d'environ 25 %) les charges salariales. Alternativement, on pourrait reporter le financement sur le budget général ; il faudrait alors relever les impôts. Il y a une infinité de manières de le faire – il y a tant de formes d'impôt ! – mais le résultat ne changerait pas, pour une bonne raison : quelle que soit la manière dont ils sont prélevés, au bout du compte, tous les impôts amputent le pouvoir d'achat ou augmentent les coûts de production, en général les deux à la fois. Tout impôt réduit le pouvoir d'achat de celui qui le paye. Naturellement, il va vouloir que son salaire augmente pour compenser cette perte. Du coup, ce sont les coûts de production qui absorbent la hausse. Or, soit ces coûts plus élevés se retrouvent dans les prix, et ils érodent le pouvoir d'achat, soit ils réduisent notre position compétitive vis-à-vis du reste du monde, et donc ralentissent la croissance et l'emploi. On tourne en rond, on se repasse le chmilblik, mais la facture doit être payée, et l'effet est détestable, économiquement et socialement.

Trop simple, cette conclusion ? Hélas, non. Certains proposent de « taxer les riches ». Vieux slogan aux accents nostalgiquement révolutionnaires mais particulièrement erroné, tout comme l'idée de taxer les profits des entreprises. Le problème avec tout impôt, c'est que c'est désagréable. Il faut donc s'attendre à ce que ceux qui se voient imposés réagissent. Les réactions simples prennent la forme d'évasion fiscale ou de fuite à l'étranger. Des formes plus subtiles incluent l'« optimisation fiscale » qui consiste à payer très cher des consultants pour exploiter les inévitables brèches de la législation. On peut trouver ces réactions moralement détestables, mais il y a beaucoup de morales, y compris celle qui considère l'impôt comme un vol. Même si ces questions éthiques sont importantes et fascinantes, en



Charles Wyplosz

pratique toute hausse d'impôt génère son antidote ; trop d'impôt tue l'impôt, dit-on avec justesse. Les riches et les entreprises se débrouilleront toujours pour ne pas payer plus d'impôts, et ce sont les Français moyens qui récupéreront la facture.

Pour ceux qui se désolent de notre médiocre performance en terme de croissance économique et de son corollaire, le chômage de masse, un des problèmes de la France est précisément le poids des prélèvements obligatoires. Dans ce domaine, nous occupons désormais la deuxième place mondiale, et nous allons bientôt chasser du podium la Suède qui est engagée dans un vigoureux programme d'économies de dépenses publiques. Alléger la pression fiscale était un vieux slogan de la droite, bien sûr parce que c'étaient les riches qui payaient. Aujourd'hui, ce sont les rangs fournis des classes moyennes qui contribuent le gros des impôts, et c'est donc la

France du milieu qui a directement tout à gagner à une baisse qui, indirectement, bénéficierait aux plus précaires à travers ses effets sur le pouvoir d'achat, la croissance et surtout l'emploi.

Mais pour baisser les impôts il faut baisser les dépenses publiques, ce qui n'est pas aisé car chaque dépense est justifiée aux yeux de ceux qui en bénéficient. Les retraites sont un objectif doublement justifié par l'allongement de la durée de vie (en moyenne un mois par an depuis trente ans). D'une part, cela signifie que les sexagénaires sont, en général, en bien meilleure forme physique que les quinquagénaires d'il y a cinquante ans. De plus, le temps passé à la retraite s'allonge et, du coup, le coût des retraites aussi. Refuser de tirer la conclusion de ces évidences revient à vouloir augmenter encore et encore les impôts.

À l'inverse, un allongement de la durée du travail réduirait les prélèvements obligatoires, augmentant du coup le pouvoir d'achat et la compétitivité de la France avec, à la clé, le recul tant attendu du chômage et du cortège de misères qu'il crée. Cela signifierait que nous travaillerions plus longtemps, mais nous en avons désormais la santé, donc que nous gagnerions plus d'argent, parce que les salaires sont plus élevés que les retraites, et que notre pouvoir d'achat augmenterait encore plus du fait de la baisse des prélèvements obligatoires. C'est tellement vrai que c'est ce que font de plus en plus de pays. ■

**Charles Wyplosz**, né en 1947, est un économiste et enseignant français. Il est depuis 1995 professeur d'économie à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. Il est rédacteur d'*Economic Policy* depuis 1984. Il est directeur de programmes en macro-économie internationale au CEPR, Center for Economic and Policy Research. Il est aussi membre du groupe d'économistes indépendants conseillers auprès du président de la Commission européenne.

#### Derniers ouvrages

- *Les 20 chantiers de l'Élysée : Propositions pour 2007*, Hachette 2007, ISBN 2012372767, avec Zaki Laïdi.
- *La Fin des privilèges, payer pour réformer*, Hachette Littérature, 2007, avec Jacques Delpla.

Site personnel de Charles Wyplosz (<http://www.wyplosz.eu/>)



**Face à l'allongement de la durée de la vie, d'autres solutions de financement sont possibles.**

**L'équité doit se fonder sur des objectifs communs aux divers régimes.**

**Le SNES et la FSU défendent pour tous les salariés un taux de 75 % à 60 ans pour 37 annuités et demi.**

nécessaire d'annuités pour partir en retraite. D'autres dénoncent le retour à une pauvreté programmée des vieux travailleurs, craignent la mise à mal des régimes par répartition et demandent une redistribution plus équitable des richesses entre revenus du travail et du capital.

# ites : quelles pistes ?

## Sortir de la langue de bois libérale

Le seul moyen de financer les retraites serait d'allonger la durée de cotisation : c'est ce qu'avaient martelé Jean-Pierre Raffarin et François Fillon pour imposer la loi votée en 2003. Le gouvernement reprend aujourd'hui cette antienne pour imposer sa « réforme » des régimes spéciaux.

Dans ce raisonnement, la hausse de la durée de cotisation est censée préserver le niveau des pensions, les « sauvegarder ». Pourtant, près de cinq ans après le vote de la loi, le constat est sans appel : malgré les incitations mises en place par la loi, l'âge de liquidation des pensions n'a pas reculé. Il a même plutôt eu tendance à baisser encore, même en tenant compte des effets des départs anticipés et de la démographie.

À plus long terme, la hausse de la durée cotisée nécessaire pour percevoir une pension à taux plein n'est certainement pas un bon moyen de « financer » les retraites, car l'espérance de vie professionnelle va continuer à baisser. Pour partir à la retraite à 60 ans, il manquera aux salariés du secteur privé nés en 1950 – et qui pourraient donc partir à la retraite en 2010 – environ une année de cotisation en moyenne. Et il manquera en moyenne 13 trimestres à la génération 1960, 18 trimestres à la génération 1970 et 23 trimestres à la génération 1980 !

Le décalage est encore plus fort pour certains salariés relevant de régimes spéciaux, comme les cheminots. Aujourd'hui déjà, la plupart des cheminots ne partent pas avec une retraite à taux plein : au moment du départ à la retraite, il leur manque en moyenne 6 à 7 ans pour percevoir une pension à taux plein. Avec l'allongement de la durée de cotisation, il manquera encore davantage d'années : environ 10 ans pour une durée de cotisation de 40 ans. Même en tenant compte du décalage concernant l'âge de départ (dès 55 ans pour les cheminots, 60 ans pour les salariés du secteur privé), l'écart entre la durée effectivement cotisée et la durée exigée pour percevoir une pension à taux plein est moins important pour les salariés du privé que pour les cheminots. À cet égard, ces derniers ne sont donc pas mieux lotis.

L'explication principale est simple et elle est bien connue : les salariés n'ont pas la possibilité de rester davantage dans l'emploi. Pas plus qu'ils ne peuvent décider de faire des heures supplémentaires et de « travailler plus pour gagner plus ». En conséquence, augmenter la durée de cotisation c'est simplement, dans la plupart des cas, abaisser le niveau des pensions. Bref, soutenir que l'on pourrait financer les retraites en allongeant la durée de cotisation, c'est un peu comme si on disait qu'on va financer ses repas en supprimant l'entrée et le dessert. Poussons cette logique à son terme : à cette aune, le plus sûr moyen de financer les retraites serait... de les supprimer !

Il existe cependant des catégories qui, malgré l'allongement de la durée de cotisation à 40 ans, peuvent percevoir une pension à taux plein après

moins de 25 ans de cotisations. C'est le cas des députés. Depuis 2003, l'âge pour avoir une pension à taux plein a été porté de 55 ans à 60 ans et la durée de cotisation est passée de 37,5 ans à 40 ans. Mais le système de surcotisation<sup>(1)</sup> permet, malgré cette « réforme », de percevoir une pension pleine dès 22,5 ans de cotisations.

C'est un exemple dont les salariés pourraient utilement s'inspirer. Car dans le fameux « triangle maudit » des retraites (élever l'âge de la retraite et la durée de

cotisation, abaisser les pensions, augmenter les cotisations), il y a dans toutes les réformes un angle mort, celui qui consiste à faire face aux besoins de financement des régimes de retraite en augmentant les cotisations.

Contrairement à une opinion fréquemment répandue, il ne s'agit pas là d'un scénario insoutenable. Même dans l'hypothèse où les salariés supporteraient intégralement le poids de cette hausse de cotisations, les gains de pouvoir d'achat (en termes de salaire net) seraient 3 fois plus élevés à l'avenir qu'au cours des 25 dernières années.

Sauf à supposer que la part des salaires dans les revenus continuerait de s'effondrer au cours des prochaines décennies. À ce jour, personne ne préconise un tel scénario et un consensus existe pour tableter, au minimum, sur une stabilisation de la part des salaires. La hausse des cotisations employeurs destinées à la retraite

constituerait un bon moyen de gager une partie de la hausse des salaires qui devrait accompagner l'évolution des gains de productivité. ■

(1) La cotisation est doublée pendant les trois premiers mandats (15 ans) et multipliée par 1,5 pendant le mandat suivant. Après 4 mandats (20 ans), la durée de cotisation prise en compte pour le calcul de la pension est donc de 37,5 ans.



Pierre Concialdi

**Pierre Concialdi** est un économiste français né en 1955, chercheur à l'institut de recherches économiques et sociales (IRES) et spécialisé dans les questions sociales. Il est un des animateurs du Réseau d'alerte sur les inégalités. Militant altermondialiste, il participe également à de nombreuses autres associations militantes, notamment la Fondation Copernic et Attac dont il est membre du conseil scientifique. Membre du Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI), il a joué un rôle important dans la création et l'animation de son indicateur des inégalités en France, le BIP 40 (contraction de l'inverse du sigle PIB et du CAC 40), puis dans l'animation de son site internet (<http://www.bip40.org/>).

• **Dernier ouvrage** : *Non à la précarité !*, 2007. Éditions Mango, 269 pages, ISBN 2-9143-53723

Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU, a répondu, lundi 19 novembre aux questions des Libénautes (*liberation.fr*) sur les raisons du mouvement de grève des enseignants (*Extraits*).

**Zoé :** *Eric Woerth parle de 3,5 % d'augmentation par an de salaire des fonctionnaires depuis 6 ans, qu'en est-il exactement ?*

**Gérard Aschieri :** Ce n'est pas sérieux. Si c'était ça, ça se saurait, et il n'y aurait pas une grève. Le ministre ressort un calcul moyen qui fait entrer en ligne de compte divers éléments qui ne correspondent pas au pouvoir d'achat de chacun. C'est un indicateur qui par construction augmente automatiquement, même quand il n'y a pas de mesure d'augmentation. Si le gouvernement veut vraiment un dialogue social, il vaudrait mieux qu'il renonce à ce type de calcul.

**Alf :** *La jonction de tous les mouvements (cheminots, RATP, étudiants, profs...), est-elle une bonne chose ?*

**G. A. :** Le fait qu'il y ait plusieurs mouvements qui se rejoignent, au moins dans le temps, peut leur permettre de se renforcer mutuellement. Mais il ne faut pas confondre les revendications, elles ne sont pas exactement les mêmes. Par exemple, en tant que responsable syndical, autant je suis solidaire de la bataille des régimes spéciaux, parce qu'au-delà je sais qu'il va y avoir l'échéance de 2008 sur les retraites, autant nous avons la responsabilité que les revendications spécifiques des fonctionnaires, sur le pouvoir d'achat, et sur les suppressions de postes, ne passent pas au second plan. Oui à la jonction, mais à condition que les revendications de chacun ne disparaissent pas.

**Olivbastille :** *Je suis prof... j'ai du mal à saisir l'intérêt qu'il y aurait à se mettre en grève demain. Le mot d'ordre n'est pas clair et se noie sous les revendications des cheminots. Quels arguments considérez-vous importants pour nous décider à nous mettre en grève ?*

**G. A. :** Les revendications ne sont pas celles des cheminots. S'il y a une raison de se mettre en grève, c'est que depuis des mois nous réclamons une négociation sur les salaires, et que l'on a aucune réponse. Et d'autre part les suppressions de postes intervenues cette année, qui s'ajoutent aux suppressions des années précédentes, et qui anticipent les suppressions des années futures, menacent à la fois les conditions d'exercice de nos métiers, le devenir des disciplines qu'on enseigne, et la capacité du système éducatif à faire réussir tous les jeunes.

**ProfDEmaths :** *Au-delà du 20, quelles sont les perspectives d'action au niveau de la fonction publique ?*

**G. A. :** Les fédérations de fonctionnaires ont décidé de se réunir dès le 21 au soir, pour en discuter. Aujourd'hui, le gouvernement fait comme si c'était simplement un mouvement de mauvaise humeur, qu'il faudrait laisser passer, pour ensuite continuer comme avant. En ce qui concerne la FSU, nous pensons que, s'il n'y a pas de réponse à nos revendications, il faudra mettre dans

# APRÈS LE 20 : POU

Le succès de la grève des fonctionnaires est incontestable. Emplois, salaires, statuts étaient au Le SNES appelle à poursuivre l'action. L'US fait le point de la situation et donne la parole à des

## PAROLES DE MANIFESTANTS : 20 NOVEMBRE 2007

**NEGHE T LUROIS**, professeur d'anglais au collège Jean Lurçat de Ris-Orangis (91)

*Les élèves de mon collège ont de moins en moins les moyens de travailler dans de bonnes conditions. Nous manquons par exemple d'assistants d'éducation pour les encadrer. Les professeurs doivent assumer des tâches de plus en plus nombreuses alors que beaucoup débutent dans des conditions difficiles. Plus globalement, les discours actuels sur la fonction publique m'inquiètent. Les fonctionnaires sont déconsidérés alors qu'un pays comme la France doit, selon moi, préserver une fonction publique de qualité.*



Neghet

**DAMIEN LECATELIER**, professeur d'EPS au collège Descartes de Fontenay le Fleury (78)

*En EPS, nous sommes très inquiets pour l'avenir des recrutements et la carte des formations en STAPS. Plusieurs fermetures de formation sont prévues. Les salaires de début de carrière ne permettent pas aux jeunes collègues de débiter sereinement, surtout en Île-de-France. Je suis aussi inquiet pour ma retraite : je ne me vois pas continuer à enseigner l'EPS à 65 ans... Nous sommes aussi menacés par l'externalisation de nos missions comme l'UNSS.*



Damien

**LAURENCE**, infirmière scolaire à Noisy-le-Grand (93)

*Nous sommes une profession en sous-effectif. Des postes ont déjà été supprimés alors que la demande des élèves est de plus en plus forte, surtout dans un département comme celui de Seine Saint Denis où les enfants sont souvent mal suivis sur le plan médical. Je viens aussi ici pour défendre une école au service de tous les élèves, quel que soit le lieu où ils vivent.*



**JEAN ARNAUD**, étudiant à l'université de Metz et militant à l'UNEF

*Un des aspects de la réforme des universités qui n'est pas assez expliqué c'est celui de la représentativité des étudiants dans les différents conseils. Notre représentation va être réduite et les présidents d'université ne seront plus forcément des universitaires. Je m'inquiète pour l'avenir de certaines filières qui vont rapidement être considérées comme « non-rentables ». La condition étudiante est aussi de plus en plus précaire : beaucoup d'étudiants sont salariés et cumulent souvent les cours et 35 heures de travail par semaine. Comment réussir dans ces conditions ? Il faut vraiment repenser toutes les aides aux étudiants et investir dans le logement étudiant.*



Jean

**ANNE DUVICORNE**, professeur de lettres à Bobigny (93)

*Dans les établissements, les profs sont de plus en plus sollicités pour faire par exemple « l'école après l'école ». C'est en soit une bonne initiative, mais les collègues n'ont pas forcément envie de cumuler les heures supplémentaires. Ce que je souhaiterais c'est d'abord travailler mieux avec mes élèves.*



Laurence

Propos recueillis dans la manifestation parisienne par Carole Condat et Nicolas Morvan, photographies de Thierry Nectoux

# RSUIVRE L'ACTION

**cœur des revendications. Une telle mobilisation ne peut rester sans suite. manifestants déterminés.**

**N**ul ne conteste le succès de la grève des fonctionnaires et tout particulièrement dans l'Éducation. Les manifestations ont également été massives : 70 000 à Paris malgré le temps et les difficultés de transport, 30 000 à Bordeaux, 60 000 à Marseille, 35 000 à Toulouse, 20 000 à Rennes, 10 000 dans le Finistère, 19 000 à Lille, 10 000 à Pau, 10 000 à Amiens, 7 000 à 8 000 à Montpellier... avec des cortèges unitaires où fonctionnaires, étudiants, lycéens défilaient ensemble et où la FSU occupait une place importante. À noter aussi le fait qu'un peu plus de la moitié des Français (53 %) « soutiennent » (33 %) ou éprouvent « de la sympathie » (20 %) pour ce mouvement de grève, selon un sondage CSA publié lundi 19 novembre.

Face à ce succès, Nicolas Sarkozy louait le 20 novembre devant les maires le dévouement « au bien commun » de « l'immense majorité des fonctionnaires », considérant que les agents publics « ne sont pas des privilégiés » : « ce sont des travailleurs qui méritent qu'on les respecte ». Cela ne coûte pas cher ! Mais refusant d'entendre les revendications, il s'est gardé de la moindre annonce concrète tout en réaffirmant « Je veux que leurs mérites soient mieux reconnus, que leurs carrières soient revalorisées (...) mais je n'accepte pas un système qui ne permet pas



© Clément Martin

de récompenser ceux qui en font plus ». En réponse aux revendications concernant la protection le statut, il juge « qu'à force de protéger tout le monde, on finit par pénaliser chacun ».

Le succès de la mobilisation pose la question de suites rapides dans le cadre unitaire.

Les premières remontées des assemblées générales des établissements montrent une forte attente de résultats et donc d'un nouveau temps fort national unitaire pour la fonction publique fin novembre/début décembre.

Les fédérations de fonctionnaires se réunissent ce soir pour en débattre, les fédérations de l'Éducation se rencontreront jeudi 22

dans l'après-midi. Côté Université, une prochaine journée nationale est programmée contre la loi LRU le 27 novembre (voir page 12).

Le SNES, dans son secteur, entend amplifier la mobilisation par diverses initiatives :

- campagne auprès des collègues en distribuant, en faisant remplir les questionnaires sur nos métiers, illustrant l'urgence de négociations pour satisfaire les demandes prioritaires, expressions publiques, rassemblements... ;
- campagne auprès de l'opinion publique sur la gravité des attaques contre le système éducatif et ses personnels en faisant signer la pétition des seize sur l'école (<http://www.snes.edu>) ;
- intervention auprès des élus.

Au plan de la fonction publique, le SNES avec la FSU proposera aux autres fédérations de fonctionnaires, le 21 au soir, de poursuivre l'action par une nouvelle journée de grève dans le cadre unitaire début décembre.

Le Bureau national du SNES se réunira le 23 novembre à l'issue des deux intersyndicales de la fonction publique et de l'Éducation pour tirer les conséquences en termes d'action. ■

**Claudie Martens,**  
le 21 novembre

Compte-rendus des réunions sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

le paysage, une ou plusieurs nouvelles initiatives d'action, que ce soit une nouvelle grève, une manifestation nationale. Par ailleurs, il faut être très attentif au mouvement des étudiants qui posent des revendications qui rejoignent les nôtres, notamment sur l'avenir de l'emploi public et des services publics. Je n'exclus pas que la FSU puisse prendre des initiatives d'action, sur les questions d'éducation.

**Jean ba :** *Les profs ont perdu la négociation sur les retraites en 2003, avec l'allongement des années de travail. De plus leurs augmentations de salaires se font très lentement, suivant une grille d'échelons à l'ancienneté : où se trouve la prise en compte de la pénibilité du travail d'enseignants ?*

**G. A. :** Elle ne se trouve malheureusement nulle part. En 2003, le gouvernement avait évoqué cette question ; depuis, plus rien. Dans les discussions que nous avons aujourd'hui dans la fonction publique il a fallu qu'on insiste beaucoup pour qu'on la traite. Du côté gouvernemental, on le fait avec beaucoup de réticence. Pour notre part, nous considérons que c'est une question importante.

**Zoé :** *Un dialogue est-il possible avec un gouvernement de droite alors que l'électorat enseignant est plutôt orienté à gauche ?*

**G. A. :** Un dialogue est toujours possible. On n'a pas, en tant qu'organisation syndicale, d'a priori politique. Nous prenons les interlocuteurs que le suffrage universel nous donne. Mais je souhaite que la réciprocité soit vraie, que le gouvernement prenne les organisations syndicales pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des organisations représentatives des personnels. En fait, le dialogue dépend de ce qu'on y met. Le problème aujourd'hui, c'est que du côté gouvernemental on n'a strictement rien mis sur la table.

**Jean ba :** *Qu'en est-il du service minimum dans l'Éducation nationale ?*

**G. A. :** Pour l'instant, il n'existe pas. Les élèves sont accueillis dans les lycées, collèges, même lorsqu'il y a grève. Dans les écoles il y a problème lorsqu'il y a une majorité d'enseignants en grève, ce qui peut aboutir à fermer l'école. Mais il faut savoir que les maires ont la possibilité d'assurer l'accueil des élèves, s'ils le souhaitent. En général, ils ne le font pas, il faudrait se demander pourquoi. Si l'on veut traiter de cette question, une discussion tripartite est possible, mais nous ne sommes pas prêts à accepter quoi que ce soit qui remette en cause le droit de grève.

**Eric :** *Il faut voir comment sont traités les conflits sociaux à la télé ! on ne parle que de « prises d'otage » et de pauvres « usagers » paralysés qui n'aspirent qu'à aller bosser pour mieux rentrer chez eux !*

**G. A. :** Je suis d'accord avec vous sur les médias audiovisuels. Regardant les journaux télévisés, j'ai eu droit à toutes les variantes des lamentations sur les pauvres usagers, sans qu'on ne traite jamais sérieusement des raisons pour lesquelles les gens étaient en grève. Justement, face à ce matraquage, on voit qu'il y a malgré tout des réactions de solidarité, je trouve que c'est plutôt bon signe.

## GUERRE DES CHIFFRES ?

Taux de grévistes le 20 novembre :

**58 % dans le second degré**

**65 % dans le premier degré**

Les 600 sections SNES qui nous ont envoyé leurs résultats au cours de la journée ont permis de communiquer très vite en direction des médias. Merci à tous.

Le ministère reconnaît 40 % de grévistes, chiffre calculé pour l'ensemble des personnels enseignants et non enseignants (en service ou non) ce qui au final le rapproche de notre estimation faite sur les personnels enseignants en service.

**45 % dans l'ensemble de la fonction publique d'État, 30 % à la mi-journée selon le gouvernement, contre 20 % lors de la précédente journée d'action en février. Un record depuis 2005.**

## UNIVERSITÉ PERSONNELS ET ÉTUDIANTS UNIS



La loi liberté et responsabilité des universités (LRU) a été votée cet été, malgré la forte opposition de la communauté universitaire qui s'est exprimée notamment au CNESER et au cours des assises de l'enseignement supérieur du 2 juillet, aux-

quelles le SNES participait. Le gouvernement a voulu imposer un calendrier rapide qui ne répondait pas à la principale préoccupation des personnels et des étudiants : le sous-financement des universités qui s'est aggravé au fil des ans. Alors que les universités

organisent leur passage à la nouvelle loi en décidant les modalités de mise en place des nouveaux CA (composition, calendrier), la mobilisation est montée en puissance avec tracts et réunions d'information. À ce jour, la moitié des universités est touchée par un mouvement de protestation qui s'amplifie, un tiers des universités sont bloquées : piquets de grève ou fermetures administratives. L'intersyndicale, qui rassemble les syndicats de la FSU, UNSA, CFDT, CGT, SUD, l'UNEF, SLR, etc., dénonce un **budget qui ne prévoit aucune création de postes dans l'enseignement supérieur, une première depuis 15 ans**. Après la mobilisation massive du 20 novembre, le SNESup appelle à faire des journées des 22 et 27 novembre de nouveaux temps forts de mobilisations contre la loi LRU. Dans ce cadre il prolonge son préavis de grève jusqu'au 27 novembre. ■

Jean-Hervé Cohen  
postbac@snes.edu

### PAROLES D'ÉTUDIANTS MOBILISÉS CONTRE LA LRU

**CAMILLE** Licence d'économie à Paris I et **BENJAMIN** Licence d'histoire à Paris X

*En gros le principal reproche pour nous c'est la privatisation, c'est-à-dire la crainte que cette loi favorise l'ingérence des entreprises privées dans l'Université avec tout ce que cela implique comme par exemple le droit pour des entreprises privées d'avoir un regard, voir une ingérence sur l'enseignement. Nous craignons la disparition de certaines filières et que certains secteurs soient privilégiés parce que plus rentables au détriment d'autres.*

**JOHN** Licence d'ethnologie à Paris X

*Cette loi répond à une logique de désengagement financier de l'État vis-à-vis des universités. La ministre s'en défend en proposant 1 milliard tout de suite et 5 milliards pour 2012. Mais cette somme est dérisoire pour la construction de logements pour les étudiants et la rénovation des locaux universitaires. Si on fait un parallèle avec les 15 milliards du paquet fiscal, on voit que le gouvernement ne met pas la priorité dans l'éducation.*

**SIMON** Licence de sociologie à Paris X

*Cette loi est anti-démocratique car elle renforce le pouvoir du président de l'université, réduit le nombre d'étudiants dans le CA et accroît le poids des personnalités extérieures nommées par le président. Nous craignons également une augmentation des frais d'inscription suite au désengagement de l'État. La ministre dit que cette crainte est injustifiée mais la conférence des présidents d'université est favorable à cette mesure dès la rentrée 2008.*

**GABRIEL** Master d'économie à Paris I, membre du bureau national de l'UNEF et du CNESER.

*L'UNEF pense que cette loi n'était pas nécessaire car les universités ont déjà une très grande autonomie. Nous ne demandons pas l'abrogation de la loi mais des modifications sur des points importants. Nous demandons un retour du CA aux proportions de 1986 pour ne pas donner au président de l'université tous les pouvoirs. Sur le recrutement contractuel, ça n'est pas uniquement une revendication des personnels mais c'est aussi important pour les étudiants car c'est la qualité du service public de l'enseignement supérieur qui est en jeu. Si les professeurs sont embauchés pour six mois ou un an sur des contrats précaires, la qualité de l'enseignement et des services (exemple la documentation) vont en pâtir. L'autonomie des universités est couplée à la pénurie budgétaire de financement public. Il risque donc d'y avoir des universités à plusieurs vitesses. L'UNEF veut s'assurer d'un engagement pérenne de l'État avec un programme de financement des universités pour les années futures.*

Propos recueillis par Françoise Lachize

### LES MODALITÉS D'ACTIONS : BLOCAGES ?

Silence dans les médias en octobre, indifférence du gouvernement, alors que la contestation des étudiants et des personnels montait dans les universités. Il a fallu les premiers « blocages » à Tolbiac pour que l'expression du mécontentement se fasse entendre enfin. « Nous on préfère dire piquet de grève plutôt que blocage », précise Sabrina, étudiante à Paris X. « Ça crée un espace de discussion, à Nanterre, avant les piquets de grève, il y avait 300 participants aux AG, Maintenant, il y en a 2 000 ». Gabriel, de l'UNEF, a une position plus nuancée, il est contre les blocages minoritaires qui risquent de diviser les étudiants. Face à un gouvernement qui cherche la confrontation, le SNESup dénonce les interventions policières ou de sociétés de gardiennages, les fermetures administratives abusives, qui sont à l'opposé des traditions universitaires de liberté et de débat. Tous sont d'accord pour dire que le mouvement ne doit pas s'isoler, « à Normale Sup, ils ont constitué une caisse de soutien aux traminaux de la porte d'Orléans en grève » rapporte Benjamin. « Les lycéens aussi sont concernés et ils sont invités à rejoindre le mouvement », nous dit Camille.

## PREMIER DEGRÉ

# PROTOCOLE SIGNÉ

Pour répondre aux besoins des élèves en échec, une des pistes consiste dans l'intégration des missions de soutien aux élèves dans le service des enseignants. C'est bien de cela qu'il s'agit dans le protocole négocié dans le premier degré. Pourquoi ne pas en discuter aussi dans le second degré ?

Soucieux d'annoncer très vite des réformes concernant l'école et de faire diversion face à l'ampleur des postes supprimés à l'Éducation nationale, Xavier Darcos multiplie depuis la rentrée ses interventions. C'est d'abord aux médias que fut réservée la primeur de l'annonce de la suppression des enseignements à l'école primaire le samedi matin dès la rentrée 2008.

S'appuyant sur le supposé intérêt des familles et sans tenir compte des avis très contradictoires des enseignants comme des chercheurs sur les rythmes scolaires, le ministre de l'Éducation nationale prit unilatéralement cette décision. Il s'agit bien d'une suppression pure et simple de l'équivalent de deux heures hebdomadaires pour la grande majorité des élèves, soit 360 heures sur l'ensemble de la scolarité et non d'un transfert des heures sur un autre moment de la semaine comme cela est prévu au collège à la rentrée 2009.

Sans se prononcer sur les conséquences pour les programmes scolaires et leurs modalités de mise en œuvre, Xavier Darcos a justifié sa mesure par un redéploiement des heures libérées au bénéfice des élèves les plus en difficulté, les 15 % pointés par le rapport du HCE.

Quand, comment assurer une aide aux plus démunis scolairement ? Quelle articulation avec l'activité de la classe ?

Afin d'étudier ces questions, le ministère de l'Éducation nationale a invité des organisations

### DANS LE SECOND DEGRÉ

Traiter sérieusement la question de la difficulté scolaire est une urgence qui suppose une réflexion approfondie sur les causes, les remèdes, la formation des personnels.

À cet égard, la façon dont Xavier Darcos prétend y répondre, à coups de mesures prises dans l'urgence et destinées à l'opinion, ne saurait longtemps leurrer qui que ce soit. Exportant hors du temps scolaire l'aide aux élèves, dispersée en fin de journée dans le second degré, le ministre ne répond pas aux besoins des élèves en échec. Il tente seulement de compenser la réduction des moyens et la dégradation des conditions d'apprentissage. Or, pour le SNES, ce sont prioritairement les conditions d'exercice de l'activité en classe qu'il s'agit d'améliorer. Une des pistes consiste dans l'intégration de la mission d'aide aux élèves, de « soutien » dans le service des enseignants. Identifier la nature des blocages cognitifs, repérer les obstacles en termes de démarches et de méthodes de travail doit relever pleinement de l'activité professionnelle des enseignants et être articulé au travail de la classe.

Parallèlement, d'autres formes d'aide comme l'aide aux devoirs devraient être assurées par des personnels comme les étudiants surveillants renforçant de ce fait les possibilités d'accueil des élèves.

Puisque le ministre a fait le choix, dans le cadre d'un protocole, d'ouvrir le dossier de l'aide aux élèves en difficulté dans le premier degré, rappelons-lui les problèmes du second : le temps de travail des enseignants est saturé, leur charge de travail démesurée, les heures supplémentaires ne peuvent donc être une solution. Si le ministre veut réellement contribuer à améliorer la réussite des élèves et le métier enseignant, il lui faut accepter de discuter de l'intégration dans le service des missions de soutien. C'est une demande forte des enseignants et une nécessité pour le système éducatif.



syndicales du premier degré à engager des discussions dans le cadre d'un protocole négocié ayant pour finalité « le réinvestissement » des heures libérées par la suppression des cours le samedi matin.

Par lettre envoyée à Xavier Darcos le 9 novembre, le SNUIPP-FSU, le SGEN, puis le SE-Unsa le 12 novembre, ont accepté cette démarche.

Le SNUIPP entend y développer le mandat des équipes et la revendication du « plus de maîtres que de classes » ce que reprend comme principe le protocole pour les écoles les plus en difficulté.

Le calendrier prévoit des discussions en novembre et décembre avant l'élaboration de textes réglementaires en janvier. ■

Frédérique Rolet

### Pouvoir d'achat

#### Baisse confirmée

À partir des fiches de paye collectées depuis 1978, l'édition 2007 du portrait social de la France publié par l'INSEE, apporte de nouveaux éléments sur l'effet financier du déroulement de carrière des fonctionnaires de l'État, mais aussi sur l'évolution des salaires à l'entrée dans la fonction publique.

Les augmentations que le gouvernement met systématiquement en avant sont pour l'essentiel dues à la carrière, qui apporte aux agents une augmentation moyenne de 2,2 % par an.

Ces données nouvelles mettent en évidence la situation spécifique de la catégorie A dont les trois quarts sont enseignants. Le salaire d'entrée accuse en moyenne une baisse de près de 20 % entre 1980 et 2005, explicable selon l'institut par la baisse en termes réels du point d'indice. Les carrières des cohortes les plus récemment recrutées sont aussi moins favorables : après 9 années d'exercice, la cohorte 1997 accuse un retard de 14 % sur la cohorte 1983.

### Agression

#### Pablo-Neruda (93)

L'agression dont a été victime samedi 10 novembre le principal adjoint du collège Pablo-Neruda de Pierrefitte a donné lieu ces derniers jours à des déclarations nombreuses et théâtralisées du président de la République, du ministre de l'Éducation, du recteur. Elles résonnent curieusement aux oreilles des personnels de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis et de l'académie de Créteil. Vendredi 9 novembre, l'inspecteur d'académie s'obstinait en effet à prétendre que tout se passait bien dans les établissements du département, alors qu'au contraire, le climat d'un certain nombre d'entre eux était, déjà avant la fin octobre, très tendu. En niant la dégradation des conditions d'étude et de travail dans nos collèges et nos lycées, l'administration veut surtout occulter le lien entre cette dégradation et une politique qui n'a cessé d'y faire diminuer le nombre d'adultes et de rendre la situation des surveillants de plus en plus précaire.

Communiqué de presse  
du S3 de Créteil  
(14 novembre 2007)



## Audience

### Le SNES reçu par Xavier Darcos

Le secrétariat général du SNES a été reçu par le ministre de l'Éducation nationale le 13 novembre.

Cette deuxième audience depuis l'arrivée de X. Darcos au ministère avait un côté un peu sur-réaliste. Face à nous, un ministre qui nous expliquait que les évolutions dans le second degré ne seraient étudiées qu'à partir de janvier, que rien aujourd'hui n'était dans les tuyaux. Comme si les 8 770 suppressions d'emplois au budget 2008 et les 70 000 prévues pour les quatre prochains budgets de la législature n'encadraient et n'orientaient pas toutes les évolutions du second degré pour les quatre ans qui viennent. D'autant que la « révision générale des politiques publiques » (RGPP), qui conduit à un audit piloté par Bercy au ministère de l'Éducation nationale, n'a d'autres objectifs que de mettre en musique ces suppressions d'emplois.

### Certitude

Une certitude : le lycée sera au centre des économies programmées. L'organisation du lycée, l'offre de formation, la diversification avec, en particulier la voie technologique, constituent autant d'éléments menacés par la chasse aux emplois. Sur le métier d'enseignant, le ministre, sans nous donner la moindre piste, a indiqué que le traitement de cette question serait fait à partir des conclusions de l'audit évoqué ci-dessus et du travail du comité Pochard. Comité dont la méthode de travail rend suspect les conclusions, le SNES étant exclu des réunions portant sur des éléments essentiels de notre métier. Le ministre a cependant indiqué qu'un effort devait être fait en terme de revalorisation des rémunérations pour les débuts et les fins de carrière.

# IL FAUT REVALORISER

## QUESTIONNAIRES : DES RÉPONSES CLAIRES

Le questionnaire du SNES comporte un volet pour les enseignants, un pour les enseignants documentalistes, un pour les CPE et un pour les CO-Psy. Dans cette US sont analysées les réponses parvenues pour les enseignants et les enseignants documentalistes, les autres volets seront traités dans une prochaine US.

avec près de 3 000 réponses arrivées au SNES, le questionnaire sur le métier d'enseignant donne des réponses claires sur les aspirations des enseignants à la veille de la publication du rapport Pochard et des propositions qui doivent être faites par le ministre durant le premier trimestre 2008.

97 % considèrent que la charge de travail a augmenté ces dernières années. Le développement des tâches diverses, la diminution des horaires des élèves en collège avec sa conséquence en terme de nombre de classes à prendre en charge par chaque enseignant, pèsent lourd dans ce résultat. 97 % des enseignants, veulent que leur service soit défini en « heures de cours ». Par ailleurs 75 % des réponses approuvent les propositions du SNES en matière d'évaluation des enseignants, 92 % souhaitent que le rôle des chefs d'établissement dans cette évaluation soit égal ou inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, ce qui est sans appel. 86 % des réponses approuvent la position de refus du SNES du conseil pédagogique. Seuls 2 % pensent que ce conseil devrait avoir un rôle dans « l'harmonisation des pratiques pédagogiques ». Les réponses récemment prises en compte confirment le rejet de toute introduction de la bivalence dans le second degré. La revalorisation telle que la conçoit le SNES est approuvée par 98 % des réponses tant dans ses objectifs que dans sa méthode.

Enfin, la dégradation des rémunérations des personnels enseignants du second degré conduit à placer la revalorisation de nos salaires comme la première des priorités (69 %) avant la diminution du temps de travail.



Le ministère serait bien inspiré de tenir le plus grand compte des aspirations quasi unanimes de notre profession au moment de prendre des décisions sur l'évolution du métier dans les semaines et les mois qui vien-

ent. Il dispose là d'un bon thermomètre du potentiel de réaction si ses propositions n'allaient pas dans le sens des aspirations des enseignants. ■

Daniel Robin  
daniel.robin@snes.edu

## ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES

Le désaccord sur la définition actuelle de nos missions est unanime. Les demandes s'équilibrent entre une nouvelle circulaire et des instructions pédagogiques officielles. Émerge la revendication d'un curriculum. Cette notion, récente dans la profession, semble largement partagée.

En tête des revendications pour le métier : la **création d'une inspection spécifique**. Les IPR EVS connaissant mal notre métier, défendant peu notre discipline, sont désavoués. Nos inquiétudes sur la conception du métier promue par l'IGEVS – faire évoluer notre fonction vers celle de conseiller auprès du chef d'établissement – sont partagées.

En seconde position : l'**augmentation des postes aux concours**, notre discipline étant la plus touchée par la baisse des recrutements. Des témoignages amers sur la déqualification qu'entraîne

la présence de collègues non spécialistes et sur l'impossibilité de remplir nos missions de façon satisfaisante, en particulier celle de former tous les élèves.

En troisième place : la **création d'un corps de secrétaires de CDI** : la valse des contrats précaires n'est plus tolérée alors que les besoins sur le terrain sont réels.

Enfin, la **non-rémunération des travaux supplémentaires est ressentie comme une très vive injustice** : projets, accompagnement éducatif, encadrement de sorties, réunions pédagogiques, orientation, animation de clubs, préparation de séances pédagogiques qui n'est pas prise en compte dans le calcul de nos services. Vous n'acceptez plus cette inégalité de traitement.

**Continuez de nous renvoyer vos questionnaires.** ■

V. Margaria, J.-P. Hennuyer  
documentalistes@snes.edu

# R NOS MÉTIERS

## ENSEIGNER EN FINLANDE

L'évaluation PISA a fait de l'école finlandaise un modèle.

Jean-Marie Maillard a rencontré des enseignants finlandais : témoignage.

**H**elsinki 1<sup>er</sup> novembre. Depuis 2005, le niveau de formation des enseignants finlandais a été porté de la maîtrise au master, qu'ils soient polyvalents et enseignent dans les premières années de l'École de Base (7 à 16 ans), ou qu'ils soient spécialistes de disciplines et enseignent dans les trois dernières années (14 à 16 ans) et au lycée (17 à 19 ans). Loi et décrets sur les diplômes ont été modifiés pour inscrire les contenus de diplôme dans le cadre européen Licence-Master-Doctorat. Le rôle décisif de la recherche dans la formation est réaffirmé (cf. extraits). Chacun ici est convaincu que c'est la principale explication des résultats plutôt bons du système éducatif. Que vont retenir de cela les *missi dominici* de la commission Pochard, qui ont annoncé leur visite ici dans trois semaines ? Arrivée devant l'école. Matti Raitunen, le directeur, explique qu'il accueille 480 élèves de 7 à 16 ans d'un quartier populaire où les problèmes sociaux sont nombreux. L'école offre plusieurs options de langue renforcée, réputées voies d'excellence, dont le

### EXTRAITS

« Depuis des décades, l'orientation finlandaise en matière de formation des maîtres a été le développement d'une culture professionnelle basée sur la recherche. (...) les enseignants ont besoin d'une connaissance approfondie des avancées les plus récentes de la recherche dans les disciplines qu'ils enseignent (...) ainsi que sur la façon dont quelque chose peut être enseigné et appris (...) Ils apprennent à avoir une approche analytique et ouverte de leur métier (...) et à développer systématiquement un contexte favorable à leur enseignement et à leur propre formation. »

Research-based Teacher Education in Finland. Painosolama Oy. Turku 2006.

### Disciplines associées

(comme majeures ou mineures)

- Langue finnoise - Littérature
- Maths - Chimie
- Maths - Physique
- Langues vivantes (généralement deux langues)
- Histoire - Sciences sociales
- Biologie - Géographie
- Religion (en fait histoire des religions ; quasiment toujours en mineure)
- Philosophie - Religion (en lycée)
- Philosophie - Psychologie (en lycée)

français. Les bâtiments ont été rénovés récemment. La salle des professeurs ferait rêver en France : vaste et claire, des fauteuils confortables, un coin kitchenette, et plusieurs petites salles de travail attenantes équipées de batteries d'ordinateurs. Les élèves se déplacent dans les couloirs à chaque pause ; une personne correspondant à nos CPE gère la vie scolaire, mais sans surveillants. Plusieurs professeurs spécialistes de disciplines témoignent sur l'enseignement de deux disciplines : une majeure, qui « pèse » près de 70 % des « crédits » disciplinaires, et une mineure qui en représente 30 %. J'ai beaucoup de questions : qui décide ? à quel moment ? comment ? et comment vivent-ils ce que j'appelle leur bivalence ? Plutôt bien me répondront les quatre collègues. Aucun ne parle d'ailleurs de bivalence, mais de « qualification à enseigner deux disciplines ».

Kirsti est professeur de langues, mais n'enseigne que le français, vu le nombre d'heures à effectuer ici, dans des groupes qui ne dépassent pas vingt élèves. « Mais mon cas est un peu particulier » me dit-elle « j'ai en fait deux majeures, l'anglais, qui était ma discipline universitaire de départ, et le français que j'ai commencé plus tard, et pour laquelle j'ai acquis les crédits requis ; c'est le cas de pas mal de professeurs qui enseignent en lycée, cela aug-



mente les possibilités d'embauche quand ils changent de municipalité-employeur ».

Liisa est professeur de suédois, sa majeure, et sa mineure est l'allemand. « Ici, je n'enseigne que le suédois ; mais dans mon précédent établissement, j'enseignais aussi l'allemand, pour à peu près un tiers de mon service ; les directeurs s'efforcent de donner le maximum d'heures dans la discipline majeure, mais ce n'est pas toujours possible. »

C'est la première année d'enseignement pour Leena, professeur de mathématiques (majeure) et de chimie (mineure). Mais ici, le poste consistait en quatre heures de maths, 4 heures de chimie et... 10 heures de physique ! « C'est vrai que j'ai paniqué au départ » dit-elle en souriant, « mais mes collègues m'ont beaucoup aidé. Je me sens plus efficace dans l'enseignement de mon programme maintenant. Mais je garde une anxiété : qu'un petit génie me pose une colle sur une question hors programme ». Autre inconvénient, Leena ne peut être nommée qu'à titre provisoire, n'ayant pas la qualification universitaire requise par la loi sur l'éducation pour devenir fonctionnaire municipale titulaire. Cette situation peut durer encore un an, puis elle devra partir, alors qu'elle se plaît bien dans le collectif de travail. Sa solution ? « Je vais m'inscrire en formation continue pour acquérir d'ici un an la qualification en physique comme 2<sup>e</sup> mineure. » Devant mes yeux ronds, elle insiste : « ici, c'est possible ! ». Etrange pays. J'aurais encore beaucoup de questions, mais il est l'heure de retourner en cours. On échangera beaucoup de mails, c'est sûr ! ■

Jean-Marie Maillard

### Orientation scolaire

Sur deux sujets, le ministre a été explicite. C'est d'abord l'orientation scolaire. Pour lui, il faut régionaliser l'information sur l'orientation - ce que nous avons empêché en 2003 - et remettre en cause la nécessité du diplôme de psychologues des conseillers d'orientations, renvoyant aux enseignants les missions qui correspondent à cette qualification. Ce serait donc la fin de la catégorie de CO-Psy avec en perspective une nouvelle augmentation de la charge de travail des enseignants.

### Évaluation des enseignants

Ensuite l'évaluation des enseignants. X. Darcos a défendu la ligne affichée par le SNPDEN-UNSA (syndicat majoritaire des chefs d'établissement), d'une évaluation croisée entre le chef d'établissement et les IPR. Cette proposition revient à donner aux chefs d'établissements une responsabilité dans l'évaluation pédagogique des enseignants. Il a par ailleurs indiqué qu'il recherchait les moyens d'évaluer les enseignants en fonctions des progrès réalisés par leurs élèves. Autant de propositions avec lequel le SNES est en profond désaccord.

Les non-dits, comme les sujets sur lesquels le ministre a été plus explicite, le confirment : le premier trimestre 2008 sera décisif sur les questions essentielles touchant à l'exercice de notre métier.

### Le premier trimestre 2008 sera décisif

Toutes ces questions sont au centre de l'inquiétude et de l'exaspération de notre profession. La direction du SNES a tenté de le faire comprendre au ministre.

Mais il ne faut pas exclure que notre profession soit contrainte, au début 2008, de faire entendre sa voix, afin de mieux convaincre.

Daniel Robin

Nicolas Sarkozy avait annoncé la couleur pendant la campagne présidentielle. Le gouvernement Fillon a lancé l'offensive, au nom de l'« équité » avec le privé et le reste de la fonction publique, contre les régimes spéciaux de retraite. L'épreuve de force est engagée ; le rapport de force a permis l'ouverture de négociations ce 21 novembre. État des lieux.

## RÉGIMES SPÉCIAUX : L'ÉPREUVE DE FORCE

Après le record historique de la grève du 18 octobre, les salariés des régimes spéciaux ont une nouvelle fois montré le 14 novembre leur détermination, avec des taux de grève de 60 %, à la SNCF, à la RATP, chez les gaziers et électriciens. Les salariés de l'Opéra continuent à se battre pour défendre leur régime très lié à l'exercice particulier de certains métiers du spectacle. Le rapport de forces instauré par les salariés n'a pas été entamé réellement par le retrait de la FGAAC (autonomes à la SNCF), qui avait négocié seule des avantages pour les conducteurs. Le gouvernement mise sur l'incompréhension de l'opinion et la lassitude des usagers.

Si à EDF et GDF les salariés ont repris le travail et discutent dans l'entreprise avec la direction, la situation est différente à la RATP et surtout à la SNCF où, malgré les difficultés, l'unité intersyndicale est encore solide.

La CGT, syndicat majoritaire, a choisi de prendre ses responsabilités afin de trouver une issue par le haut au conflit, en faisant bouger le cadre de la réforme, pour éviter l'isolement. Tout en rappelant les revendications (opposition aux 40 annuités, à la décote...), Bernard Thibault a fait la proposition d'une négociation tripartite – entreprises, syndicats, État.

En effet, le gouvernement, niant les spécificités des métiers et l'histoire de ces régimes, avait décidé d'un cadre global imposant des principes définis préalablement, au nom de l'équité. Mais il a aussi fait le choix de favoriser des négociations bilatérales pour diviser et de renvoyer aux directions d'entreprises le soin de négocier, alors que c'est au plus haut de l'État que les choses se jouaient. Le gouvernement qui avait ressassé avec l'appui de certains médias l'image d'un syndicalisme sans propositions, a dû accepter. Pour Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT en charge du dossier des retraites, « l'objectif n'est pas de faire grève pour la grève, il est de faire

avancer les revendications, de répondre aux attentes des personnels ». Mais après la lettre de méthode envoyée par Xavier Bertrand, ministre du Travail, qui propose un mois de négociations dans l'entreprise ou la branche en présence d'un représentant de l'État (après la reprise du travail), le gouvernement n'a fait aucune ouverture sur le fond. Il semble préférer laisser s'enliser le conflit, et parier sur le retour progressif au travail, prenant la responsabilité d'un conflit long, pénalisant les usagers et l'économie du pays. Depuis, si la grève a diminué, elle reste cependant encore très forte (aux alentours de 30 % avant le week-end du 17). La CFDT a cependant appelé à la reprise du travail, mais elle ne représente que 10 % des cheminots. À la RATP, quatre syndicats continuent la grève (CGT, Unsa, FO, CFTC). Cinq fédérations de cheminots opposées à la réforme des régimes spéciaux de retraite (CGT, FO, CFTC, Unsa et CFE/CGC) se sont réunies dimanche 18 pour décider de « la suite à donner au mouvement », après avoir reçu un texte de la



direction de la SNCF. Mais celui-ci a été jugé insatisfaisant par les syndicats : l'Unsa relève cependant la mention du maintien du niveau des pensions, FO estime qu'il s'agit d'une provocation, Sud refuse de « négocier l'application de la réforme ».

En effet, dans les différentes entreprises, des propositions concernant à la fois une plus grande progressivité de la décote, et des bonifications pour pénibilité ont été mises sur la table, mais comme le relève Didier le Reste, secrétaire général de la

Fédération CGT des Cheminots, rien n'a bougé sur « les trois principes fondamentaux que les syndicats souhaitent pouvoir faire modifier » : la durée de cotisation (étendue à 40 ans au lieu de 37,5 ans), la décote (pénalisation financière de ceux qui n'ont pas cotisé le nombre d'années nécessaire), et l'indexation des retraites sur les prix au lieu des salaires. C'est pourquoi la plupart des organisations syndicales ont reconduit la grève.

François Fillon l'a encore rappelé « Nous avons accepté de parler de tous les sujets du moment qu'on ne franchissait pas la ligne rouge [c'est-à-dire les principes ci-dessus] ».

Le gouvernement est enfermé dans une seule logique : la baisse des pensions comme réponse à l'allongement de la durée de vie et à l'augmentation du nombre de retraités dans les années à venir. Ce qui se passe aujourd'hui pour les régimes spéciaux est de même nature que ce qui s'est passé en 2003, et préfigure le rendez-vous de 2008.

Selon les projections mêmes du COR<sup>(1)</sup>, l'augmentation de la part de PIB consacrée aux retraites devrait être de 15 points à l'horizon 2040 ce qui représente 0,37 point de PIB par an. Qui peut affirmer que la France ne peut fournir cet effort ? C'est ce débat qu'il faut imposer pour sortir du catastrophisme. ■

Élizabeth Labaye

(1) Conseil d'orientation des retraites.

### Repères

**18 septembre** : Sarkozy lance la réforme des régimes spéciaux.

**19 septembre** : cinq fédérations de cheminots (CGT, FO, CFTC, Sud Rail, CGC) appellent à la grève pour le 18 octobre, rejointes par la CFDT puis l'Unsa et la Fgaac (autonomes), puis la RATP.

**10 octobre** : Xavier Bertrand, ministre du Travail, annonce l'allongement à 40 ans de la durée de cotisation, une décote pour les salariés n'ayant pas cotisé assez longtemps et l'indexation des pensions sur l'indice d'évolution des prix et non sur celui des salaires.

**18 octobre** : 73 % de grévistes, 150 000 manifestants.

**31 octobre** : les syndicats SNCF (sauf la FGAAC) et RATP appellent à une grève reconductible pour le 13 novembre au soir ; EDF et GDF suivent. François Fillon : « Quand on fait son devoir, on n'a pas peur. »

**14 novembre** : 61,5 % de grévistes à la SNCF, 44 % à la RATP, trafic quasi nul sur le réseau. Les assemblées générales décident la reconduction de la grève. Bernard Thibault propose une négociation tripartite pour chaque régime.

**17 novembre** : la CFDT Cheminots suspend le mouvement.

**18 novembre** : Fillon réclame la reprise du travail comme condition à la reprise des négociations.

**20 novembre** : grève de toute la fonction publique pour le pouvoir d'achat, les effectifs et la défense des services publics.

**21 novembre** : ouverture des négociations tripartites à la RATP et la SNCF.



## Des idées de cadeaux pour Noël, nos "best-sellers"



### L'Image du Monde, de Newton à Einstein

Panorama des représentations du monde, du monde figé du XVII<sup>e</sup> à l'Univers en expansion des théories actuelles, très influencées par les notions d'évolution et de relativité.

Arkan Simaan, Vuibert-Adapt, 2005, 200 pages, 18 euros

### La science au péril de sa vie - les aventuriers de la mesure du monde

Ou les fabuleuses aventures des astronomes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi palpitant qu'un roman. Prix spécial du livre d'astronomie de l'année 2002

Arkan Simaan, Vuibert-Adapt, 2006, 205 pages, troisième édition, 20 euros



### Avicenne et Averroès. Médecine et biologie dans la civilisation de l'Islam

Qui sont ces deux médecins philosophes de l'apogée de la civilisation arabo-musulmane ? Qu'ont-ils apporté à la médecine depuis le Moyen Âge ?

Paul Mazliak, Vuibert/Adapt, 2004, 256 pages, 25 euros

### Alexandre de Humboldt - Le dernier savant universel

En suivant la longue vie de ce « savant universel » on découvrira, derrière l'homme de science, un homme engagé contre l'esclavage, un philosophe, un poète et un pédagogue.

Préface de Philippe Taqeu.

Mireille Gayet, Adapt-Vuibert, 2006, 416 pages, 35 euros



### L'algèbre arabe - Genèse d'un art

Le développement de l'algèbre du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles au Moyen Orient, au Maghreb et en Andalousie par un spécialiste de l'histoire arabo-andalouse des mathématiques.

Ahmed Djebbar, Vuibert-Adapt, 2005, 224 pages, 25 euros

### Fabre, le miroir aux insectes

Analyse scientifique et critique de l'œuvre de Fabre par le spécialiste de Darwin.

Patrick Tort, mai 2002, 368 pages dont 32 reproductions couleur, 35 euros



## Viennent de paraître !



### Histoire de la glaciologie

La neige, la glace, du temps qui passe au temps qu'il fait. La glace et le temps. La muse des scientifiques. Peut-on parler d'histoire de la glaciologie ? Autant de questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre.

Préfaces d'Isabelle Autissier et Erik Orsenna,

Frédérique Rémy, Adapt-Vuibert, novembre 2007, 19 euros



### CPE Conseiller principal d'éducation : CPE - Regards sur le métier

Les CPE appartiennent à ces catégories de professionnels qui accomplissent au quotidien, avec conviction et passion, un travail peu visible mais dont l'ensemble du système bénéficie. Chercheurs et praticiens croisent leurs regards pour mieux identifier l'une des figures les plus originales du système éducatif français, souvent enviée par d'autres pays. Cet ouvrage s'adresse aux CPE et à leurs collègues enseignants comme à tous ceux qui aspirent à réussir l'un des concours les plus sélectifs de l'Éducation nationale.

Coordonné par Régis Rémy, Soizic Le Pautremat et François Galaup, Adapt Éditions, juillet 2007, 18 euros

## À paraître !

### Apprendre à regarder des œuvres d'art : apports culturels et méthodologiques

Une peinture ou une sculpture peuvent se regarder de manière naïve mais elles gagnent à être déchiffrées, décryptées à l'égal d'un texte littéraire, c'est ce que propose cet ouvrage largement illustré.

Gérard Le Cadet, Adapt Éditions, 4<sup>e</sup> trimestre 2007

## Information

### Publications de la FSU à l'occasion des Rendez-vous de l'Histoire de Blois

#### De la recherche à l'enseignement : penser le social, Blois 2004

Recueil d'articles sur la place de l'histoire sociale dans l'enseignement secondaire en Europe. Coédition Revue Européenne d'Histoire sociale, Alternatives économiques, SNES et Adapt Editions, 80 pages, juin 2004, 10 euros

#### Des femmes sans histoire ? Enseignement en Europe, Blois 2004

#### Religion et politique. Dissidences, résistances et engagements, Blois 2005

#### La riche histoire des pauvres, Blois 2006

Nouveaux Regards, collection « Comprendre et agir » des éditions Syllepse, Institut de recherches de la FSU, 6 euros.

Disponibles en librairie ou auprès de l'Institut de recherches de la FSU (35, rue de Metz - 75010 Paris - [institut@institut.fsu.fr](mailto:institut@institut.fsu.fr))

## Et toujours :



### L'orthographe en classe - Pour enrichir nos pratiques

Jeanne-Marie Bury, Adapt-éditions, 120 pages, 2005, 14 euros



### La lecture plaisir : de festivals en concours littéraires

Coordonné par Véronique Vanier, Adapt-éditions, 1998, 10 euros



### Exercices de remédiation pour la classe de français

Dominique Beloud, Françoise Droz et Isabelle Hout, Adapt-éditions, 10 euros chaque tome



### Corps et pédagogie

Coordonné par Véronique Vanier, 144 pages, sept 2004, 14 euros



### Aventures d'écriture

Coordonné par Véronique Vanier, Adapt-éditions, 2002, 136 pages, 14 euros



### Entrées dans la ville - Enseigner la ville : une démarche citoyenne

Coordonné par Véronique Vanier, Adapt-éditions, 1998, 88 pages, 10 euros

## BON DE COMMANDE (port gratuit)

Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commande .....

À envoyer à ADAPT Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT ou à commander sur le site [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu) (paiement par carte sécurisé). Tél. : 01 40 63 28 30 ou 01 40 63 27 71 - Fax : 01 40 63 28 15

**Vous pouvez aussi commander en ligne, c'est tellement plus facile. Le port est gratuit ! [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)**  
Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

ADN, statistiques ethniques

## L'avis du Conseil constitutionnel

Saisi par les groupes de parlementaires de gauche et François Bayrou, le Conseil constitutionnel a validé le 15 novembre le recours possible aux tests ADN pour le regroupement familial.

Il a toutefois émis des réserves, qui s'imposeront aux autorités judiciaires et administratives : la filiation restera soumise à la législation du pays de la mère étrangère et les autorités diplomatiques ou consulaires devront vérifier au cas par cas les actes d'état civil produits, avant de proposer les tests aux demandeurs de visa.

Censurant l'article 63 qui concernait les statistiques ethniques, car sans lien avec le reste de la loi, le Conseil constitutionnel l'a jugé contraire à la Constitution : l'article 1 stipule que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

Et le Conseil d'ajouter : « si les traitements nécessaires à la conduite d'études sur la mesure de la diversité des origines des personnes, de la discrimination et de l'intégration peuvent porter sur des données objectives, ils ne sauraient, sans méconnaître le principe énoncé par l'article Premier de la Constitution, reposer sur l'origine ethnique ou la race ».

Paris, samedi 24 novembre

## Appel à un rassemblement contre les violences faites aux femmes

Le Collectif national pour les droits des femmes (CNDF) auquel appartient la FSU appelle à un rassemblement samedi à Paris à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes dimanche 25 novembre. « Nous sommes solidaires des femmes du monde entier victimes de violences », affirme le CNDF dans un communiqué mardi, mais en France aussi, souligne le collectif, le « sexisme ordinaire sévit tous les jours ».

Le collectif appelle à un rassemblement, comme chaque année à l'occasion de la journée internationale, à 15 heures près du ministère de la Justice, à l'angle de la rue de la Paix et de la place Vendôme.

Sans-papiers

## Familles expulsées vers l'Albanie

Après deux jours d'enfermement au centre de rétention de Lyon, la famille Ali – les parents et deux enfants de trois ans et dix-huit mois – a été expulsée en Albanie dans un avion spécialement affrété, quatre minutes avant la fin légale du délai de rétention... Ils sont en danger, là-bas.

Pour la préfecture du Rhône, leur présence en France était, à l'évidence, une grande menace. Ils doivent revenir.



INTERVIEW DE BERNARD RAVENEL\*

# Palestine : les conditions de la paix

**L'US :** Des organisations du Collectif National Palestine pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens<sup>(1)</sup> ont décidé de se joindre à l'initiative de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine de lancer une vaste campagne à partir du 29 novembre 2007. Pourquoi cette date ?

**Bernard Ravenel :** Le 29 novembre prochain correspondra au 60<sup>e</sup> anniversaire du vote par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution – n° 181 – de partager la Palestine entre un État arabe et un État juif, Jérusalem ayant un statut international. 55 % de la terre étaient affectés aux Juifs (qui représentaient un tiers de la population), 45 % aux « Arabes » (les Palestiniens) jamais consultés.

Le monde arabe a considéré que l'ONU n'avait pas le droit de diviser un pays qui ne lui appartenait pas, d'où la guerre menée par les États arabes, perdue par eux. Israël a alors repoussé ses frontières et son territoire a fini par occuper non plus 55 % mais 78 % de la surface totale du pays. Ainsi s'est constitué l'État d'Israël alors que depuis 60 ans, l'État palestinien n'a pas pu naître.

En 1967, les 22 % restant pour l'État arabe, la Cisjordanie, Jérusalem-Est et Gaza sont occupés par Israël après une guerre de six jours, en violation des résolutions de l'ONU qui demandent le retrait d'Israël des territoires occupés. Les Palestiniens ont ensuite accepté un compromis difficile reconnaissant Israël sur 78 % de leur pays. Mais ils veulent aussi leur État indépendant sur les 22 % qui restent, ce qu'Israël refuse, d'où le drame qui se transforme en tragédie pour le peuple palestinien et en crise existentielle pour le peuple israélien.

Le 29 novembre 1947 commence l'expulsion massive de Palestiniens (plusieurs centaines de milliers jusqu'aux armistices de 1949).

La campagne lancée ce 29 novembre culmi-

\* Président de l'Association France Palestine Solidarité et de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, agrégé d'histoire, fondateur de la revue *Confluences Méditerranée*, auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes de la guerre et de la paix en Méditerranée.

nera le 17 mai 2008 au Parc des Expositions à Paris.

**L'US :** Le rapport remis par Hubert Védrine le 4 septembre à Nicolas Sarkozy rappelle que pour la France, « les Israéliens ne seraient pas en paix ni en sécurité tant qu'ils n'auraient pas résolu correctement la question palestinienne ». Qu'en pensez-vous ?

**B. R. :** La sécurité à laquelle a droit Israël

comme tout autre État est intimement liée à la sécurité des Palestiniens. Israël ne peut fonder sa sécurité sur une insécurité totale des Palestiniens. Mais il y a dans la société israélienne une « culture de la sécurité » spécifique, liée à la survie physique de l'État-nation dans un contexte régional hostile au départ, dans une phase d'affirmation ethno-nationaliste après 2000 ans de diaspora et après le génocide juif. Aujourd'hui le danger au Moyen-Orient est la prolifération nucléaire. Ce qui pose la question vitale de sa dénucléarisation qui concerne d'abord Israël – qui a la bombe – mais aussi l'Iran et les pays arabes – qui pourraient se donner les moyens de l'avoir. Mais la société israélienne est désin-

formée sur la problématique nucléaire et les risques qu'elle implique.

**L'US :** Une conférence internationale pour la paix va se tenir fin novembre à Annapolis. Que peut-on en attendre ?

**B. R. :** Pour parler de cette initiative américaine, je citerai Hervé de Charrette qui, dans *Le Monde* du 15 septembre 2007, rappelle que les États-Unis disposent des moyens de faire respecter par Israël les trois conditions de la paix : mettre le Hamas dans le jeu, retrouver l'inspiration de Rabin, à savoir négocier malgré le terrorisme, se mettre d'accord dès le départ sur le règlement définitif du conflit ; en clair « un accord de paix et non pas un processus de paix ». Pour l'ancien ministre des Affaires étrangères « l'administration américaine ne semble pas en prendre le chemin ». ■

Entretien réalisé par Philippe Castel  
droits.libertes@snes.edu

(1) Une trentaine d'ONG, des partis politiques et des organisations syndicales, dont la FSU.

## EUROPE

# INDISPENSABLE RÉFÉRENDUM

À l'issue du sommet de Lisbonne, les 27 chefs d'État et de gouvernement ont approuvé les orientations du Traité modificatif qui sera signé le 13 décembre pour être soumis ensuite à ratification par les différents pays avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le traité modificatif amende les traités précédents. Ce n'est pas la copie du traité constitutionnel rejeté en 2005 (l'aspect constitutionnel et la partie III ont disparu). Mais les propositions originelles du traité constitutionnel que le SNES avait fortement critiquées sont pratiquement inchangées. Elles ont simplement été dispersées dans les anciens traités sous la forme d'amendements.

Les principales innovations sont de nature institutionnelle (présidence du Conseil, système de vote, rôle du Parlement...). Concernant la laïcité, si la référence à l'héritage religieux est maintenue, le dialogue nécessaire entre l'UE et les religions a disparu du texte. S'agissant des objectifs de l'UE, « la concurrence libre et non faussée » est supprimée de la liste des objectifs mais est réaffirmée dans le protocole n° 6. Elle demeure ainsi un principe phare de la politique communautaire. La dimension sociale de l'Europe n'y est pas renforcée.

La Charte des droits fondamentaux, à laquelle le traité fait référence, sera « solennellement proclamée » le 12 décembre. Elle ne s'appliquera pas au Royaume-Uni et à la Pologne, mais devrait avoir une force juridique contraignante pour les 25 autres pays. La clause de « non atteinte à la libre concurrence » reste la règle générale applicable aux services publics renvoyant en particulier les secteurs du transport, de la poste ; de l'électricité, de l'eau... à la logique concurrentielle. Pour l'éducation, aucun changement notoire.

Le SNES porte un autre projet pour l'Europe, pour faire face aux enjeux économiques, environnementaux, sociaux. Cela passe par plus d'implication des citoyens, plus de démocratie, le développement de grands projets solidaires. Cette ambition nécessite en particulier des services publics affranchis du principe de la libre concurrence ce qui, dans l'état actuel du traité modificatif, ne deviendrait possible que par l'adoption d'une loi cadre.

Après le non des Français en 2005, le débat démocratique s'impose sur le traité de Lisbonne pour que les citoyens puissent s'appropriier l'ensemble des enjeux. Le SNES dénonce le processus et le calendrier choisis par le président de la République qui ne leur permettent pas. Nicolas Sarkozy fait le choix de la voie parlementaire. Le processus enclenché dès le 14 décembre conduira à la réunion du Congrès avec un vote début février.

Le SNES considère qu'un référendum est indispensable pour permettre aux citoyens de se prononcer avant toute ratification. Il agira pour obtenir l'organisation de cette consultation.

Le SNES, qui est partisan d'une Europe sociale et démocratique, entend utiliser la période pour porter ses exigences d'une autre conception de la construction européenne, associant l'ensemble des citoyens, pour une Europe respectueuse des services publics, plus démocratique, plus sociale et plus juste. ■

Claudie Martens

**Après le non des Français en 2005, le débat démocratique s'impose sur le traité de Lisbonne pour que les citoyens puissent s'appropriier l'ensemble des enjeux.**

le Comité Français des Aérosols

Une publication gratuite

"découvertes"

À DESTINATION DES ENSEIGNANTS, COLLÉGIENS, LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

Notre brochure grand public



Une brochure pour tout savoir sur l'aérosol. 32 pages en format magazine consacrées à l'aérosol et au développement durable dans un dossier spécial, avec tous les secrets de fabrication expliqués, toutes les bonnes consignes d'utilisation, des portraits d'industriels de l'aérosol, un quiz et toutes les informations récentes. À découvrir !

**N'hésitez pas à vous la procurer gratuitement !**

**Demandez 1, 10, 100, 200 exemplaires ou plus (selon vos besoins)**

**par e-mail : [depliants.cfa@wanadoo.fr](mailto:depliants.cfa@wanadoo.fr)**

**ou via internet : [www.aerosols-info.org](http://www.aerosols-info.org)**

COMITÉ FRANÇAIS DES AÉROSOLS,

Nathalie Wydauw

16, rue Jules Saulnier, 93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 42 43 19 90

# Nouveau cadeau pour les revenus du capital

Le président de la République est accusé d'avoir perfidement annoncé ses déboires conjugaux un jour de grève pour en atténuer l'impact médiatique. Ce même jour, une troisième nouvelle a été plus radicalement éclipsée par les deux premières : l'annonce d'une modification, dans le projet de loi de finances (PLF 2008), du régime de la fiscalité applicable aux dividendes. Ce changement mérite pourtant qu'on s'y arrête.

Au lieu d'être intégrés au revenu global et soumis normalement à l'impôt sur le revenu, les dividendes seront désormais soumis à un prélèvement libératoire de 18 %, comme les revenus des obligations, et ne seront pas déclarés dans le revenu imposable. Quelles sont les conséquences de ce changement ? D'un point de vue symbolique, les contributions publiques ne sont plus réparties entre les citoyens « en raison de leurs facultés », pour reprendre l'expression employée dans l'ar-



© istockphoto.com/Christine Balderas

ticle 13 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, mais selon le type de revenu, ce qui est un retour à l'impôt cédulaire du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Bonne affaire pour les hauts revenus

D'un point de vue pratique, c'est une bonne affaire pour les contribuables dont le taux marginal

d'imposition à l'impôt sur le revenu est supérieur à 18 %, ce qui correspond à un revenu déclaré supérieur à 25 195 € par an et par part. Évidemment, pour les très hauts revenus, dont le taux marginal d'imposition est de 40 %, l'avantage devient très substantiel : un ménage touchant 40 000 € de dividendes économise 8 800 € par an. Le prélèvement libératoire accroît par conséquent l'inégalité des revenus après impôt.

### Manque à gagner pour l'État

Pour le budget, il s'agit évidemment de ressources en moins. La mesure rapportera de l'argent en 2008 par disparition du décalage existant entre la perception des revenus et leur imposition. Mais il y aura par la suite un manque à gagner pour l'État... qu'il faudra combler en augmentant d'autres impôts, probablement acquittés par tous. Il est également préoccupant de favoriser ainsi le capital (dont les revenus sont taxés à

18 %) par rapport au travail (dont les revenus peuvent être taxés à 40 %), car c'est injuste et parce que les entreprises sont incitées à rémunérer leurs cadres en actions plutôt qu'en salaires, ce qui occasionne un manque à gagner pour la Sécurité sociale.

Enfin, cette dépense fiscale ne profitera guère à la consommation (toutes les études montrent qu'une faible proportion de la richesse financière est consommée) ni à l'investissement. Elle viendra grossir, sous forme d'achats d'actifs, une accumulation oisive dont le pays n'a certes pas besoin. En résumé, poursuivant, dans la logique du « paquet fiscal », le démantèlement du système fiscal français, la nouvelle disposition a pour effet de réduire l'imposition des plus fortunés, de supprimer la progressivité de l'impôt pour les revenus financiers et de privilégier fiscalement les revenus du capital par rapport aux revenus du travail. ■

Arnaud Parienty

## ENQUÊTES Les pauvres en France

### Deux enquêtes de l'Insee\* viennent rappeler l'importance de la pauvreté en France et les difficultés qu'elle provoque.

En 2005, derniers chiffres connus, on dénombrait selon l'Insee, 7,1 millions de personnes pauvres au seuil de 60 % du niveau de vie médian (817 euros par mois, par personne seule) et 3,7 millions au seuil de 50 % (681 euros). Des pauvres qui bénéficieront moins de la redistribution. Alors que la baisse des prélèvements a profité aux ménages aisés, les prestations ont peu évolué. Vous avez dit équité ? Car si en moyenne, la part des prestations sociales représente une faible part du revenu moyen disponible des ménages (5,4 %), pour les ménages sous le seuil de pauvreté, cette part s'élève à un tiers environ. Elle est particulièrement élevée en Seine-Saint-Denis, dans le Nord - Pas-de-Calais, les

Ardennes et dans les Pyrénées-Orientales. Dans le Nord, les Bouches-du-Rhône et en Seine-Saint-Denis, les familles nombreuses sont particulièrement affectées par la pauvreté, ce qui entraîne une pauvreté plus fréquente des enfants. Dans les départements plus ruraux, la pauvreté frappe plus souvent les personnes âgées. Le chômage, le poids des inactifs, les différences de structure sociale ou familiale sont les principales raisons de ces disparités.

### Santé précaire

Alors que le Sénat, après l'Assemblée nationale, vient d'adopter sans état d'âme les franchises inscrites dans le PLFSS, la santé des plus pauvres est préoccupante et met en évidence les inégalités sociales de santé qui ont tendance à s'aggraver.

Les personnes à faibles revenus se perçoivent comme en moins bonne santé que le reste de la population, mais elles vont pour-

tant moins souvent chez le médecin. La différence est particulièrement sensible dans la consultation de médecins spécialistes. Ainsi, 53 % des moins de 50 ans ayant de faibles revenus n'ont pas consulté de médecin spécialiste au cours de l'année précédente contre seulement 40 % du reste de la population. L'écart est un peu plus faible pour les 50 ans et plus (46 % contre 35 %), tout en restant important. Les consultations de spécialistes étant généralement plus chères, surtout en présence de dépassements tarifaires – très courants – la contrainte financière joue un rôle majeur de renoncement aux soins. Et depuis le durcissement de l'AME (aide médicale d'État qui concerne essentiellement les étrangers sans papiers), la situation est devenue critique chez ces personnes avec des difficultés importantes pour l'accès aux soins.

Il faut rappeler que les personnes à faible revenu sont moins bien

couvertes par une assurance complémentaire, ou n'en possèdent pas pour 22 % d'entre elles. (moins de 10 % pour l'ensemble de la population). Cela fait réfléchir sur les transferts grandissants de l'assurance-maladie sur les patients avec des restes à charge de plus en plus élevés et qui menacent aujourd'hui directement les ALD non exemptées de franchises. Les victimes du travail, cancers professionnels en tête, seront donc doublement pénalisées.

### Moins de prévention

Les personnes à faible revenu sont aussi les plus éloignées du concept de prévention et connaissent ou utilisent peu le dépistage. Parmi les femmes de 40 ans et plus appartenant à des ménages modestes, 34 % n'ont jamais réalisé de mammographie contre 19 % des autres femmes de plus de 40 ans.

Certaines pathologies sont surreprésentées chez les personnes à

faible revenu notamment celles de l'appareil digestif; on retrouve cette prévalence chez les enfants: ils sont moins nombreux à bénéficier d'un suivi en orthodontie (6 % contre 10 % des autres enfants), mais ils ont également plus de caries (6 % contre 2 %). Chez ces enfants, l'asthme est

également plus fréquent que dans le reste de la population (6 % contre 4 %). Les enfants des ménages à bas revenus sont aussi plus nombreux à n'avoir pas consulté de médecin généraliste au cours de l'année précédente (20 % contre 16 %), différence encore plus grande pour les méde-

cins spécialistes auxquels 58 % des enfants de ménages modestes n'ont pas eu recours lors des douze derniers mois contre 41 % des autres enfants. ■

Elizabeth Labaye

\*Insee Première 1161 et Insee Première 1162, octobre 2007.

## ANALYSES

# Flambée des prix du brut: un nouveau choc pétrolier?

Ils ont frôlé les 100 dollars! Le monde a les regards tournés vers les prix du baril de pétrole (158 litres) qui semblent ne cesser d'augmenter, sauf ces derniers temps. Pourquoi une telle augmentation? Les grandes compagnies pétrolières en profitent pour hausser, hors de proportion, les prix des dérivés comme l'essence ou le mazout, leur permettant de réaliser des bénéfices records. La hausse des prix actuels n'est donc pas liée à la dévalorisation de la monnaie comme semble le croire la BCE, mais à des phénomènes de surprofit d'un côté, spéculatifs de l'autre.<sup>1</sup>

## Production suffisante

Les pays de l'OPEP, réunis à Riyad les 18 et 19 novembre, ont eu raison de refuser la responsabilité de la hausse du prix du brut. Il ne s'agit pas d'une question d'Offre et de Demande contrairement à ce que disent la plupart des commentateurs. Le monde manquerait, suivant cette optique, de pétrole. Or, pour le moyen terme, c'est faux. L'épuisement des réserves de pétrole est une

réalité – sauf si d'autres gisements étaient découverts comme celui au Brésil récemment – à un horizon prévisible, mais, conjoncturellement la production est encore supérieure à la demande. Le prix du baril devrait donc tourner autour des 50 dollars...

## Spéculation

Si les prix flambent, c'est en raison de la spéculation sur les contrats à terme – achat et vente d'un engagement sur une production future, non encore sortie du sous-sol – sans rapport avec la production. Les fonds d'investissement ou les hedge funds viennent sur ce marché pour se « refaire » une santé après les déboires rencontrés sur les « subprimes » du marché de l'immobilier<sup>2</sup>. On comprend pourquoi le secrétaire du ministère du Pétrole indien a fait la proposition de supprimer ces contrats à terme pour arrêter la spéculation. C'est difficilement possible dans le contexte d'internationalisation des marchés financiers mais il a le mérite de demander une intervention des États pour réglementer ces mar-

chés et éviter leur toute puissance. Cette montée des cours du pétrole comme des autres matières premières montre que la crise financière est loin d'être terminée. Une indication nous est fournie par une relation faible entre les prévisions de la demande d'énergie, plutôt en baisse, et les cours de ces matières premières. Il est vraisemblable que cette crise connaîtra de nouveaux développements, en terme de faillites, bancaires notamment, qui sont devant nous. Dans tous les pays, pour des raisons internes, la crise immobilière sévit. La France et l'Espagne rejoignent le cortège ouvert par les États-Unis et la Grande-Bretagne.

## Crises prévisibles

Le 15 novembre, la FED, la banque de réserve fédérale américaine, est massivement intervenue sur le marché monétaire en injectant 47,25 milliards de dollars, en une seule journée, le montant le plus important depuis septembre 2001, après les attentats du 11 septembre... Les déclarations se multiplient pour voir la crise immobilière américaine comme similaire à celle de 1929... La logique financière veut que les spéculateurs aillent chercher ailleurs la possibilité de réaliser des bénéfices en jouant sur les différences de cours. Il est possible que la crise ainsi s'élargisse... ■

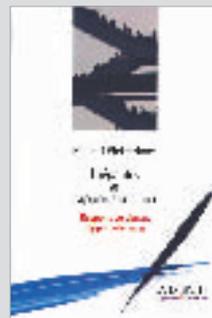
Nicolas Bénies

1. On pourrait élargir la réflexion aux produits alimentaires, en analysant la politique de la grande distribution...
2. Voir notre article dans l'*US Mag* précédent.

## Lecture

### Le retour de la société de classes

Faire de la sociologie est un exercice difficile surtout dans le contexte de la victoire idéologique du libéralisme – ce fameux tournant des années 1980 – considérant la société comme une addition d'individus. L'auteur s'essaie à démontrer la nécessité d'une approche



multidimensionnelle de l'analyse pour ne pas se contenter de l'apparence. Parler des conflits « ethniques » par exemple sans référence aux rapports sociaux de classes ne permettra pas de comprendre notre réalité, celle de l'exploitation, comme le concept « d'exclusion » ne suffit pas, à lui seul, pour saisir la place du chômage dans la transformation du salariat. La « révolution féministe » dans les sciences sociales, s'est traduite par le concept de « genre » permettant de concevoir les inégalités hommes/femmes qui, malgré leurs transformations, continuent d'exercer leurs effets sur la structuration des sociétés. Ce concept, nécessaire, doit se combiner, là encore, avec les rapports de classes pour en saisir les implications et leurs métamorphoses. Les inégalités sont inhérentes à cette société de classes, classes qui semblent s'être évaporées parce que la lutte des classes est désormais à sens unique. Seul le Medef, en France, la mène et défend ses intérêts. La prise de conscience de l'existence des classes est en passe de renaître de ses cendres pour permettre à la sociologie de retrouver le chemin vivifiant de la théorie. Ce livre s'en veut partie prenante.

*La Dispute/Le genre du monde*, Roland Pfefferkorn, Paris, 2007, 412 pages, 25 euros.



© Daniël Maunoury

## Dictionnaire

### Comment parler libéral

Alain Bihr, féroce et drôle, donne une leçon qu'il ne faudrait pas oublier. Le langage n'est pas neutre. Il construit un univers. Parler de « Charges sociales » au lieu de « salaire indirect ou socialisé » est déjà tout un programme. Sans parler de « Capital humain », terme qui ouvre ce dictionnaire de toutes nos oppressions. C'est un peu le manuel du « comment parler libéral dans le texte » qu'il nous propose. Un vrai parcours du combattant. La jubilation de l'écriture ne le cède en rien à la critique de la construction d'un monde uniquement idéologique, sans lien avec la réalité, un monde imposé reposant sur des mensonges partagés entre tous les « experts ». Une lecture recommandée pour développer son esprit critique, pour lire le monde différemment, pour commencer à l'appréhender.

**Nicolas Bénies**

*La novlangue néolibérale. La rhétorique du fétichisme capitaliste.* Alain Bihr, Éditions Page deux, 237 pages.

## Fédération des mutuelles de France

### Congrès

La Fédération des mutuelles de France (FMF) tenait son congrès cette semaine. La FSU, qui entretient depuis sa création des rapports de travail réguliers et cordiaux avec la FMF, y était présente. La FMF a tenu à manifester son soutien et sa solidarité avec les salariés des régimes spéciaux en grève et son président a dans son discours rappelé l'importance de la rue. La FMF s'est résolument prononcée contre les franchises et a constaté l'échec économique de la loi Douste-Blazy ainsi que la dénaturation du parcours de soins devenu maquis tarifaire et sans effet sur la mise en place d'une politique de santé. La FMF s'est inscrite dans la logique d'une mutualité complémentaire de la Sécurité sociale, attachée aux valeurs de solidarité et aux principes fondateurs de la Sécu. Elle a également fait état des difficultés du mouvement mutualiste face aux assureurs privés et à la nécessité de se renforcer et de se regrouper. Elle a proposé la création d'un espace de débat et de confrontation sur les questions de la protection sociale, proposition reçue positivement par la FSU.

## ENTRETIEN AVEC BENOÎT BUREAU, RESPONSABLE DU DAL<sup>(1)</sup>

# « Une lutte pour un vrai logement »

**L'US :** *Que se passe-t-il au juste rue de la Banque ?*

**Benoît Bureau :** Depuis mercredi 3 octobre, des femmes et des hommes sans-logis, le plus souvent effectuant les emplois les plus durs et les plus mal payés, ont engagé une lutte emblématique pour obtenir un vrai logement. Chaque nuit, entre 150 et 220 familles occupent les trottoirs devant le 24 rue de la Banque, face à la Bourse. Malgré la répression policière et le harcèlement, toutes ensemble et unies, elles résistent, et exigent pour elles et pour tous les précaires du logement, français et immigrés, un vrai logement. Ces familles sont pour 80 % sans-logis : quelques-unes sont hébergées chez des tiers, mais la majorité vit à l'hôtel. Il s'agit d'hôtels de tourisme, payables à la nuit, inadaptés à la vie familiale et vétustes pour certains. Les notes d'hôtel sont en moyenne de 2 000

*Banque porte-t-elle sur la question du logement d'urgence ?*

**B. B. :** Cette lutte est d'abord une lutte pour un vrai logement. Contrairement à ce que dit le gouvernement, il est aujourd'hui possible de loger, en urgence, les sans-logis dans de vrais logements. Première possibilité, l'application de la loi de réquisition permettrait de loger des familles dans les logements vacants (2 millions dans toute la France, 400 000 en Île-de-France). Deuxième possibilité, la mobilisation du parc HLM vide : près de 20 000 logements HLM sont vides en Île-de-France, dont la moitié dans des programmes de démolition. Ces logements pourraient être utilisés pour loger des familles à titre temporaire, en attendant l'attribution d'un logement définitif. Enfin, le parc privé peut être mis à contribution : plutôt que de payer une fortune à des marchands de som-

mesures de fond pour lutter contre la crise du logement : plafonnement des loyers et construction massive de logements sociaux abordables.

**L'US :** *En quoi est-elle révélatrice de l'ensemble de la question du logement aujourd'hui ?*

**B. B. :** Si aujourd'hui des familles sont à l'hôtel, c'est bien parce qu'il y a une crise du logement très grave. En effet, ces travailleurs pauvres ne peuvent se loger ni dans le parc privé, du fait de la flambée spéculative des loyers, ni dans le parc social, en raison de la pénurie de logement. Les plus pauvres sont ainsi contraints de vivre à l'hôtel, dans des taudis, ou dans des bidonvilles. Les moins pauvres ont, eux, de plus en plus de mal à payer leur loyer ou à trouver à se loger. La lutte de ces familles est donc un révélateur : en ren-



© Clément Martin

ou 3 000 euros par famille et par mois : les gens y consacrent la quasi-totalité de leurs ressources, et les services sociaux complètent, à hauteur de plusieurs milliers d'euros par mois. Ce système est une aberration humaine et financière : ces hébergements sont inadaptés pour des familles et sont extrêmement coûteux pour les gens eux-mêmes et la collectivité.

**L'US :** *La lutte de la rue de la*

meil, les pouvoirs publics pourraient utiliser cet argent pour louer des logements dans le privé, comme c'est le cas en Angleterre. À Londres, 60 000 ménages sont hébergés ainsi, dans des logements du parc privé payés en partie par l'État et les collectivités locales. Il s'agit là de mesures d'urgence, pour loger les gens rapidement dans de vrais logements au lieu de les maintenir dans des hôtels. Toutefois, il faut également des

dant visibles les conditions de vie terribles auxquelles elles sont contraintes par la crise du logement et l'absence de volonté politique de lutter contre cette crise, en contraignant les pouvoirs publics à prendre des mesures, en luttant pour leur relogement, elles luttent pour le droit au logement de tous. ■

Propos recueillis par  
**Daniel Rallet**

(1) Droit au logement.

# DOSSIER

Grenelle de l'environnement

## Environnement : *une question syndicale*



© Daniel Maunoury



© Clément Martin

Dossier réalisé par Monique Bacelli, Alexis Chabot, Carole Condat, Élisabeth Labaye, Claudie Martens

**M**ouvement écologiste et mouvement syndical se sont longtemps ignorés, les écologistes étant perçus comme ne prenant pas en compte les questions sociales, les syndicalistes comme privilégiant les questions d'emploi par rapport aux questions environnementales. Les pouvoirs publics ou certains grands groupes d'intérêts privés ont largement contribué à nourrir l'idée d'une opposition entre les revendications des uns et des autres, bien utile pour mieux faire passer certains choix. Aujourd'hui, la crise climatique, l'épuisement de nombreuses ressources naturelles, l'érosion de la biodiversité, obligent à penser les questions du développement, en lien avec les questions environnementales, à remettre en cause les mécanismes et orientations industriels et économiques qui détruisent l'environnement et les liens sociaux. C'est ainsi que les syndicats ont inclus dans leur réflexion les problématiques du développement

durable et que nombre d'organisations de défense de l'environnement ont travaillé le lien entre l'environnemental et le social. Syndicats de salariés et associations ont commencé à travailler ensemble sur des questions ponctuelles, puis plus globalement au plan national comme au plan européen et mondial. Ce travail a permis de mettre en évidence de nombreuses convergences même si des débats forts demeurent, sur le nucléaire par exemple. Le Grenelle de l'environnement organisé cet automne a été l'occasion de pousser plus loin ce travail, dans et hors Grenelle officiel et de le prolonger dans la durée. Nous proposons dans ce dossier de faire le point sur cet événement, les débats qui l'ont traversé, les décisions prises, les positions de notre fédération, la FSU. Il ne s'agit pas ici de traiter l'ensemble des sujets abordés mais plus modestement de donner de premiers éléments sur des questions que nous avons à travailler collectivement dans le SNES et dans la FSU. ■

## Enjeux

# Penser ensemble les questions, sociales, économiques et environnementales

Imaginer résoudre la crise écologique par une égale mobilisation des citoyens « pour sauver la planète », c'est oublier que cette crise est la conséquence d'un choix de développement dont le principal moteur est la recherche du profit. Les solutions nécessitent de réinterroger les modes de production et de consommation dans la perspective d'un développement durable et solidaire.

La crise écologique est désormais reconnue comme une crise profonde mettant en jeu l'équilibre des sociétés. C'est une crise globale qui engage le devenir de l'humanité.

Le GIEC<sup>(1)</sup> estime entre 1 et 6 °C l'élévation de la température moyenne terrestre d'ici la fin du siècle avec comme conséquences potentielles dans les quarante prochaines années l'élévation du niveau de la mer, des inondations littorales accrues, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, une plus grande vulnérabilité des écosystèmes, la disparition de 20 à 30 % des espèces animales et végétales connues.

Si les États ne prennent aucune mesure rapide, les changements climatiques pourraient provoquer selon le rapport Stern<sup>(2)</sup> une récession économique catastrophique. Coût total de la facture : 5 500 milliards d'euros soit plus que les deux guerres mondiales réunies ou que la crise de 1929. Dans le même temps, de



© Daniel Maunoury

nombreuses ressources naturelles s'épuisent. Ainsi si la croissance mondiale de la consommation d'énergie est de 2 %, ce qui s'observe actuellement, il faudra entre 50 et 115 ans pour consommer toutes les réserves de pétrole, gaz, et tous types de charbons.

Cette crise reste souvent invoquée comme menace anonyme, qui exigerait une mobilisation de tous sans distinction, pour « sauver la planète ». Pourtant, elle est bien le résultat d'un mode de développement lié à des choix économiques et politiques qui ne sont pas neutres. Ses effets seront particulièrement lourds sur les pays les plus pauvres ou, dans un même pays, sur les populations les plus défavorisées. Les solutions nécessitent de réinterroger en profondeur les modes de production et de consommation en liant les dimensions sociales, économiques et environnementales, dans la perspective d'un développement durable et solidaire : politique énergétique, aménagement du territoire, politique agricole, emploi... au plan national européen et mondial. Loin d'une écologie compassionnelle, le mouvement syndical a avec les mouvements de défense de l'environnement la responsabilité de nouer ces liens et d'imposer les débats à ce niveau. ■

1. GIEC Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

2. Ancien chef économiste de la Banque mondiale, Nicholas Stern, a étudié l'impact à court terme du réchauffement climatique sur l'économie mondiale.

## Besoin de comprendre et de débattre

Les 27 et 28 septembre 2007, la FSU de Bretagne organisait pour la première fois un stage syndical sur les enjeux environnementaux à Siffiac dans le Morbihan. Dépassée par le succès, les organisateurs ont dû refuser du monde. Au final, plus d'une centaine de stagiaires ont pu participer aux travaux. Parmi eux, on comptait de nombreux enseignants de sciences de la vie et de la Terre, de sciences économiques et sociales, d'histoire géographie, mais aussi des professeurs de lycée professionnel, des professeurs des écoles. Forte implication également des collègues du syndicat national de l'environnement qui travaillent dans les services décentralisés du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable.

Au programme : le développement durable, les questions d'éducation à l'environnement, de formation, de sensibilisation des publics, une conférence-débat sur le réchauffement climatique avec Hervé Le Treut, directeur de recherche au CNRS et membre du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Une matinée a été consacrée à la gestion de l'eau, à la mer, au littoral. La diversité des intervenants, parmi lesquels on trouvait des chercheurs, des représentants d'association, des élus et des participants, a contribué à la richesse du stage. Les deux journées se sont achevées sur un débat autour des implications syndicales de l'engagement de la FSU pour le développement durable.

## Prix du carbone

Donner un prix au carbone

- Mise à l'étude d'une contribution climat énergie
- Étiquetage du prix écologique des produits.
- Retrait de la vente des produits les plus énergivores fin 2010.
- Avantage compétitif aux produits vertueux, financé par un prélèvement sur les produits les moins vertueux.

## Production d'énergie

Augmenter de 20 millions de tonnes équivalent pétrole notre production d'énergie renouvelable en 2020 et dépasser une proportion de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Les principales décisions du Grenelle de l'environnement au plan national

Grenelle alternatif

# Implication citoyenne

À l'occasion du Grenelle, organisations écologistes, altermondialistes, syndicales, ont lancé un appel à des « Grenelle de l'environnement alternatifs et citoyens »<sup>(1)</sup> afin que chacun s'empare des grandes questions écologiques et puisse co-élaborer des alternatives au type actuel de développement. Échos du Grenelle organisé à Saint-Denis le 21 octobre.

Le 21 octobre 2007, se tenait à la bourse du travail de Saint-Denis le Grenelle alternatif et citoyen d'Île-de-France. Plus de 250 participants issus de tous horizons se sont retrouvés pour travailler, en ateliers d'abord, sur quatre thèmes : Agriculture, OGM, Agrocarburants Eau Énergie, Climat Déchets et modèle de société, animés chacun par des chercheurs, des militants associatifs et des syndicalistes.

La séance plénière a permis dans un second temps un bilan des interventions, un débat sur le Grenelle officiel avec les représentants des mouvements et associations participant ou non à l'initiative gouvernementale : CGT, FSU, Alliance pour la planète, Confédération paysanne, Attac, Solidaires, Réseau « Sortir du nucléaire », les Amis de la Terre. La plupart des organisations présentes se sont accordées sur le caractère positif du passage d'un simple constat de l'urgence écologique à un débat sur les solutions concrètes à apporter. La démarche elle-même a semblé généralement positive : reconnaissance de la légitimité des combats menés pour l'environnement ; amorce d'une mobilisation citoyenne ; occasion de réunir des acteurs d'une grande diversité. Pour autant, les limites du processus ont été également mises en lumière, notamment au regard des premières conclusions du Grenelle.

Le débat a ensuite porté sur la construction d'un rapport de force à partir de ce qui rassemble les uns et les autres, pour peser sur le débat public face à l'échéance du projet de loi sur l'environnement, et à celle des élections municipales... Les interventions ont montré tout à la fois, une certaine indignation, beaucoup de frustration et une volonté forte d'avancer. Indignation par rapport au traitement médiatique qui focalise l'attention sur des mesures finalement secondaires et qui occultent les mesures de rupture pourtant présentes dans les groupes de travail du Grenelle. Indignation de certains de voir les gouvernements successifs



© D.F.

refuser de prendre en compte les avis majoritaires de la population exprimés *via* les sondages contre le nucléaire ou contre les OGM... Plusieurs personnes soulignent la nécessité de mieux intégrer la question des rapports Nord Sud dans la réflexion. Un intervenant du Niger pointe les effets pervers de l'endettement qui conduit certains pays à devoir accepter les stratégies d'investissement de certaines firmes, illustrant son propos avec la biodiversité et la déforestation en cours. L'exploitation de l'uranium en Afrique dans des conditions inacceptables est également évoquée.

Frustration par rapport à un processus démocratique bien trop limité, une pseudo-consultation des citoyens organisée par le ministère sur deux semaines avec quelques réunions en Région alors qu'il aurait fallu une grande consultation de la population. « La consommation, enjeu majeur, est laissé largement de côté par le Grenelle » pointent les uns, « la haute administration et ses grands corps

risquent de bloquer un certain nombre d'initiatives » dénoncent les autres...

Volonté d'avancer : l'échéance des municipales doit être l'occasion de traiter des questions de durabilité, de plan climat territoriaux car « si tout le monde s'accorde à dénoncer les zones pavillonnaires, qui créent une dépendance durable à la voiture, changer l'urbanisme relève pour partie des compétences des collectivités territoriales ». Les problématiques « santé/environnement » sont l'occasion pour un militant associatif de faire le lien entre crise sociale et crise écologique avec la question du financement de la Sécurité sociale. Le risque de voir le Grenelle officiel se conclure par une série de mesures sans cohérence globale conduit à proposer « la construction d'un scénario global assorti d'un calendrier »... Au final, beaucoup d'intervenants se sont réjoui des nombreux points d'accord entre syndicats et mouvements environnementaux. Il s'agit maintenant de poursuivre, ensemble, de s'organiser pour construire et « faire bouger les choses ! » ■

(1) **Signataires (au 4 octobre 2007) :** Acme France (Association pour le Contrat Mondial de l'Eau) – Action Consommation – AE2D (Agir pour l'Environnement et le Développement Durable) – L'Âge de Faire – Agir Pour l'Environnement – AITECIPAM – Alter Ekolo – Les Amis de la Terre – Association des Services Publics de Quimper – ATTAC – CADTM – CCIIPAC (Collectif Contre l'Implantation de l'Incinérateur à Proximité de l'Agglomération Clermontoise) – CEDETIM-IPAM – Chiche ! – CNIID (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets) – Collectif anti-OGM d'Île-de-France – Collectif Eau de Paris – La Confédération Paysanne – Convergence Services Publics – Eau-Secours 31 – Europe Solidaire Sans Frontières (ESSF) – Fondation Sciences Citoyennes – FSU – Global Chance – Greenpeace – PRIARTEM (Pour une Réglementation de l'Implantation des Antennes-Relais de Téléphonie Mobile) – Réseau Action Climat France (RAC-F) – Réseau féministe « ruptures » – Réseau Sortir du Nucléaire – S-eau-S – Solidaires – Sud-Rail – UNEF – Union des Associations pour la Défense du Littoral (UADL) – Véloration Paris Île-de-France – Zone d'Écologie Populaire.

## Transport

20 % d'économie d'énergie sur 12 ans

- Rail : doubler les réseaux de lignes à grande vitesse, 2 000 kilomètres supplémentaires d'ici à 2020 (16 Mds euros). Augmentation de 25 % de la part du fret ferroviaire d'ici 2012 (100 millions d'euros). Mise à niveau du réseau existant (400 millions d'euros par an).
- 1 500 kilomètres de lignes nouvelles de tramways ou de bus protégées dans les 10 ans. (4 milliards d'euros).

- Lancement du projet de canal Seine Nord Europe, 4 milliards d'euros.
- Mise en place d'une écopastille annuelle sur les nouveaux véhicules particuliers avec bonus-malus, avantages fiscaux aux voitures électriques : 5 000 euros.

## Thématique

## Qui a défendu quoi ?

Six groupes de travail constitués d'une trentaine de personnes issues de cinq collèges (État, organisations de défense de l'environnement, salariés, employeurs, collectivités territoriales) ont travaillé sur huit thèmes : changements climatiques et énergie, biodiversité et ressources naturelles, santé, modes de production et de consommation durables, démocratie écologique, développement-emploi-compétitivité, déchets, OGM. La FSU n'a eu droit qu'à un seul représentant dans le groupe chargé de la démocratie. Les rapports des groupes rendent compte de façon plus ou moins précise des positions adoptées par les uns et les autres. Résumé ci-dessous sur quelques sujets.

## Production d'énergie

Le groupe a adopté l'objectif d'une proportion de 20 % des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie, à l'horizon 2020. Le syndicat des énergies renouvelables – SER<sup>(1)</sup> a proposé l'objectif de 26 %, l'Alliance et FNE un objectif supérieur à 30 %. Une majorité de contributeurs ont proposé de viser 25 % (soit un multiple 2,9), mais le MEDEF et la CGT s'y sont opposés doutant de la faisabilité opérationnelle d'un tel objectif.

Les associations écologistes ont soutenu l'objectif de sortie du tout nucléaire et demandé l'arrêt du programme EPR<sup>(2)</sup>, la révision à la baisse de la part du nucléaire dans le portefeuille électrique national, *a minima* en cohérence avec les objectifs de développement des énergies renouvelables. L'Alliance a suggéré de fermer l'une des usines de retraitement des déchets de La Hague et de renoncer au choix de l'enfouissement en abandonnant les prospections dans la Meuse. La CFTC et la CGT ont défendu le développement de l'EPR. Pour la CGT, la technologie nucléaire demeure un élément de réponse aux enjeux climatiques en même



© Clément Martin

temps qu'une opportunité de développement des exportations françaises.

Le groupe de travail dans sa majorité a souhaité la limitation des centrales à fioul ou à charbon tandis que la CGT et la CFE-CGC ont estimé que l'on ne devait pas bloquer la modernisation du parc thermique.

Concernant les biocarburants de première comme de deuxième génération, l'Alliance pour la planète, soutenue par la CGT, a proposé de conditionner les importations des biocarburants au respect de conditions de production acceptables du point de vue écologique et social, et de fixer une limite maximale de surfaces de terres arables consacrées aux biocarburants. La FNSEA s'est opposée à cette proposition.

structure ferroviaire, la définition d'un plan national de réduction du trafic routier, le classement des transports de fret ferroviaire, fluvial et par cabotage maritime dans les activités « d'intérêt général », ce qui suppose de réelles obligations de service public assignées par l'État, la mise en place d'une « éco-redevance » sur le transport routier de marchandises. Ils ont réclamé une augmentation des financements publics pour le développement des transports collectifs de voyageurs. Enfin, ils ont appelé à donner la priorité au ferroviaire et au fluvial en attribuant au transport routier de marchandises un rôle « complémentaire ». L'opposition est venue essentiellement du MEDEF et de la Confédération Générale des PME qui ont par exemple pris position contre l'abaissement de 10 km/h des limitations de vitesse des poids lourds, la mise en place d'une éco-redevance kilométrique, l'objectif de 25 % de fret non routier sous 15 ans (CGPME), la prise en charge par les employeurs de la moitié du coût de l'abonnement « domicile-travail » dans les transports publics, la mise en place d'une écotaxe sur le kérosène (MEDEF)...



© Clément Martin

## Transports

L'ensemble des syndicats et des associations<sup>(3)</sup> a décidé de constituer un front commun pour « des mesures de promotion d'une politique durable des transports de personnes et des marchandises » et, comme mesure d'urgence, « surseoir à toute nouvelle décision de réduction des capacités de la SNCF ». Ils ont proposé une remise à niveau de l'infra-



© Clément Martin

## Bâtiment

38 % d'économies d'énergie d'ici 12 ans

- Tous les bâtiments publics devront être construits dès 2010 en basse consommation (50 kWh/m<sup>2</sup>) ou à énergie passive ou positive, 2012 généralisation au parc privé.
- Bâtiments publics existants : rénovation thermique avec un objectif de performance 2015. Parc HLM : mise aux normes

accélérée en commençant par les 800 000 logements les plus dégradés. Bâtiments privés : rénovation du crédit d'impôt « développement durable », déductibilité fiscale étendue ; mise en place de « prêts CO<sub>2</sub> » à taux réduit, diagnostic de performance énergétique à chaque cession, et mise à l'étude d'une obligation de rénovation.



© Daniel Maunoury

## OGM

Un consensus s'est dégagé sur la création d'une haute autorité sur les biotechnologies et la préparation d'une loi encadrant les OGM dans le respect des principes de non-brevetabilité du vivant, libre choix de produire et de consommer sans OGM, pollueur-payeur, principe de précaution, transparence. L'application du principe de précaution passe par l'arrêt de la culture en plein champ donc un moratoire pour les ONG et FNAB<sup>(4)</sup>. Ces propositions ont été contestées par la FNSEA qui demande une loi avant le printemps et donc la période des semis.

Concernant la recherche, s'il y a consensus pour la recherche en milieu confiné FNE, FNH, associations de l'Alliance, FNAB, Confédération paysanne sont opposées aux expérimentations en plein champ alors que la FNSEA s'oppose à toute idée de moratoire.

## Santé

Face aux impacts sur la santé humaine de la dégradation de l'environnement, six axes fondateurs ont été posés : le principe de pré-



© Daniel Maunoury

caution, le principe de substitution, la prise en compte de la politique environnementale en tant que composante d'une politique de santé, le lien fort entre santé environnementale et santé de l'écosystème, la nécessité d'une gouvernance et d'une démocratie participative, le principe du pollueur-payeur. Dans ce cadre, le groupe a proposé des actions impliquant les professionnels de santé et l'environnement, les acteurs économiques, les collectivités territoriales et les citoyens. Il s'agit donc d'abord de viser une cohérence d'action globale, ce qui passe par l'élaboration d'un plan national Environnement 2, de créer un Haut Conseil d'Expertise, de moderniser l'observation et la veille sanitaire pour mieux appréhender les grandes pathologies sur l'ensemble du territoire, de développer et la formation et l'information des professionnels.

Le second enjeu est celui du renforcement et du partage des connaissances dans le domaine des liens entre santé et environnement. Notamment la formation en santé et environnement doit être obligatoire pour les personnels de santé (formation initiale ou continue).

Une troisième piste de travail a pour objectif de réduire drastiquement l'émission et la dispersion dans les milieux (air, eau, sols et sédiments) des polluants connus pour leur caractère nocif pour la santé.

## Gestion des déchets

Les positions sont restées largement divergentes sur la place de l'incinération. Une diminution importante (-20%) des quantités incinérées est souhaitée par de nombreuses associations de défense de l'environnement, cette baisse devant se concrétiser pour L'alliance pour la planète et la plateforme du corps médical par un arrêt des nouveaux projets. Cette position n'est pas partagée par le collège des employeurs, ni celui des élus et des collectivités territoriales.

## Contribution climat énergie

Une large majorité du groupe était favorable à la mise en place d'une taxe intérieure sur les émissions de carbone, précédée d'une analyse de son impact sur la compétitivité et l'emploi, ainsi que sur le pouvoir d'achat et les inégalités. Elle souhaitait que des mesures de compensation puissent être envisagées, afin en particulier de protéger le pouvoir d'achat des bas revenus et la compétitivité des entreprises industrielles. Le MEDEF a considéré



© Clément Martin

qu'une telle démarche devait s'insérer dans le cadre d'une réflexion générale sur les prélèvements obligatoires et être discutée au niveau européen. ■

1. Le SER compte aujourd'hui 300 entreprises ou associations d'entreprises ayant des activités relevant des filières énergie éolienne, géothermique, photovoltaïque, solaire thermique, hydraulique, bois énergie, biocarburants et autres filières de la biomasse.
2. Programme préparant le remplacement des centrales nucléaires d'EDF, dont les premières pourraient être arrêtées aux alentours de 2020. Mis en service en 2012, l'EPR de Flamanville constituera le premier exemplaire d'une nouvelle génération de réacteurs nucléaires.
3. CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, la fédération France Nature Environnement, la fédération nationale des Associations d'usagers des transports, le réseau Action Climat-France, Les Amis de la terre, WWF, Greenpeace et la Fondation Nicolas Hulot.
4. Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.

## Les ONG et associations impliquées dans le Grenelle

- **Alliance pour la planète**  
Créée en mars 2006 pour interpeller les candidats à la présidence de la République elle regroupe 79 associations dont Greenpeace, WWF, les amis de la Terre, réseau action climat...
- **Réseau France Nature Environnement**  
Créé en 1968, il fédère quelque 3 000 associations locales et régionales dont la ligue pour la préservation de la faune sauvage, la fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature, eaux et rivières de Bretagne...
- **Fondation Nicolas Hulot**  
La fondation Ushuaïa est créée en 1990. Devenue fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme en 1995, elle est reconnue d'utilité publique en 1996. Elle poursuit une mission de développement de l'éducation à l'environnement.

## Agriculture

- **Développement de l'agriculture biologique** : passer à 6% de la SAU en 2010 et viser 20% en 2020, doublement du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique dès 2008, atteindre 20% de produits biologiques dans la restauration collective.
- **Certification environnementale des exploitations** : 50% des exploitations en 2012 sur une base volontaire, intégration des prescriptions environnementales dans les produits AOC, soutien public

- aux jeunes s'installant en niveau HVE ou agriculture biologique.
- Retrait des produits phytosanitaires les plus préoccupants : 40 d'ici 2010, réduction de moitié d'ici 2012, objectif de réduction des pesticides de moitié.
- Résorption des points de dépassement des 50 mg/l de nitrates et des excédents de phosphore dans le milieu.
- **OGM** : clause de sauvegarde sur le maïs MON810 (suspension de l'importation et de la culture) jusqu'au vote de la loi début 2008.

## Entretien

## Pour une véritable rupture culturelle

**Yannick Jadot**, directeur des campagnes de Greenpeace France, est le porte-parole de l'Alliance pour la planète. Née au printemps 2006, cette structure regroupe plus de 70 associations et syndicats qui représentent un million d'adhérents.

**L'US : L'Alliance pour la planète a été à l'initiative de ce « sommet environnemental ». Quel est votre bilan ?**

**Yannick Jadot :** Le résultat est globalement positif. L'environnement est désormais devenu un sujet de débat sérieux en France, et dont les citoyens et les médias se sont emparés. Nous passons du stade du constat à celui des propositions et des solutions. Il y a donc une véritable rupture culturelle : la question environnementale n'est plus abordée de façon fataliste et catastrophiste, et les réponses ne sont plus simplement locales. Les lignes ont bougé. Les acteurs porteurs du projet économique et social – les entreprises, l'État, les syndicats – ont longtemps sous-estimé les analyses des écologistes car elles remettaient en cause leurs cadres conceptuels. Les questions environnementales étaient souvent considérées comme des questions secondaires par rapport à l'emploi ou à la compétitivité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Enfin, des engagements forts ont été pris. C'est le cas du plan d'isolation des bâtiments qui répond à notre préoccupation première, celle du réchauffement climatique, et qui aura des retombées économiques importantes. Le président de la République a annoncé de nouvelles priorités : les économies d'énergie plutôt que le nucléaire, le tri des déchets plutôt que les incinérateurs, une agriculture de qualité plutôt qu'une agriculture productiviste, les transports ferroviaires et publics aux dépens de l'automobile...

Cependant, deux points fondamentaux relativisent ce qui précède. La question des moyens d'abord : sans ressources financières et humaines, ou réglementations, les décisions du Grenelle resteront de belles promesses. Quels seront les moyens attribués aux transports publics ? Ensuite l'absence de ruptures réelles avec les logiques précédentes : la construction d'un nouveau réacteur nucléaire par exemple est toujours prévue et la réforme des aides de la politique agricole reportée à 2012. Les solutions à la crise écologique ne pourront émerger qu'à condition de remettre en cause les monocultures industrielles et agricoles actuelles. Le Grenelle de l'environnement a été une session de rattrapage nécessaire au niveau européen. Sarkozy a su saisir, assez habilement, notre proposition formulée pendant la campagne électorale. Mais le Grenelle est d'abord le résultat d'un nouveau rapport de force dans la société, qui comprend aussi de nouveaux acteurs incontournables, à savoir les associations écologistes. Maintenant il faut maintenir ce rapport de force pour pousser les participants les plus conservateurs du Grenelle – et l'ensemble des citoyens – à aller au bout de la rupture.

**L'US : Quelles relations avez-vous eu avec les organisations syndicales à l'occasion de ce Grenelle ?**

**Y. J. :** L'Alliance pour la planète travaille depuis le début avec les syndicats, et la CFDT fait d'ailleurs partie de notre rassemblement. Entre syndicats et associations, nos agendas se sont déjà croisés et nous avons eu des convergences à l'occasion de manifestations altermondialistes



© Maria Nascimento/Greenpeace

et anti-OMC. Dans le cadre du Forum citoyen sur la responsabilité sociale et environnementale, nous avons travaillé avec la CGT et la CFDT pour penser la responsabilité des entreprises dans le cadre environnemental. Avec Bernard Thibault, nous avons eu l'occasion de faire état de nos combats communs et de nos divergences. Au niveau européen, au moment de la réforme de la législation sur les substances chimiques, nous avons construit ensemble des argumentaires qui montraient que les enjeux environnementaux et sociaux étaient liés. Cette démarche a été décisive et les députés socialistes européens, par exemple, ont rejoint nos points de vue et n'ont pas cédé au jeu de l'industrie

chimique. Le Grenelle nous a permis de travailler à nouveau ensemble. J'ai l'impression que beaucoup de syndicats ont intégré le constat et partagent la majorité de nos propositions mais ils restent attachés aux grandes logiques industrielles car ils sont historiquement implantés dans des secteurs clefs de l'industrie comme l'énergie ou les déchets. Si je prends l'exemple de l'énergie renouvelable, les syndicats savent bien que c'est un gisement d'emplois mais ils sont faiblement présents dans ce secteur car il est entre les mains d'un réseau de PME. Il est évident qu'il ne faut pas opposer le social et l'environnement. Tout prédateur social est aussi un prédateur environnemental.

Nous devons penser ensemble une transition économique globale et maintenir le rapport de force. Dans le cadre du Grenelle, nous nous sommes retrouvés sur les questions de pouvoir d'achat, de fiscalité et sur le sujet du renforcement des droits des salariés. Des rapports sociaux moins favorables aux salariés au sein de l'entreprise ne peuvent être que néfastes à l'environnement.

**L'US : Les consommateurs et donc les salariés, surtout les plus modestes, ne vont-ils pas être les premiers à supporter le coût financier des mesures ?**

**Y. J. :** La crise écologique va de toute façon avoir un coût que les citoyens vont devoir supporter. Il faut faire le choix de l'anticipation et de l'investissement sur la durée, en encourageant par exemple la rénovation et l'isolation des logements. Cette crise touche d'abord les plus démunis y compris dans nos sociétés riches. C'est qu'il faut être vigilant et travailler sur des outils qui permettent aux plus défavorisés de s'adapter et non pas de payer pour les autres. Par exemple, ceux qui sont rejetés à la périphérie lointaine des centres-ville sont les premières victimes d'un renchérissement du coût de l'énergie lié à leur charge de transport. Il faut dès lors imposer des alternatives : développer des transports en commun, exiger des constructeurs automobiles de meilleures performances énergétiques, mettre en place une fiscalité réellement redistributive en parvenant à faire payer aux entreprises les coûts environnementaux jusqu'ici reportés sur la collectivité. Nous devons, ensemble, associations et syndicats, analyser les répercussions que les mesures du Grenelle de l'environnement (la taxe carbone notamment) auront fatalement sur le partage de la valeur ajoutée. C'est là une question sociale essentielle.

## Santé

- Création de pôles de recherche sur les liens entre santé et environnement (400 postes de chercheurs).
- Air extérieur : plan particules avec un objectif de 15 g/m<sup>3</sup> en 2015 (- 30 %).
- Bruit : résorption en 5 à 7 ans des points noirs du bruit des plus dangereux (+ 300 M €), revalorisation de la TNSA pour les aéroports,

révision des modalités d'approche et de décollage des avions, renforcement des contraintes au trafic nocturne.

- Déclaration obligatoire aux pouvoirs publics de la présence de nanoparticules dans les produits grand public (2008).
- Renforcement des moyens de contrôle publics sur les sites à risques et sur les teneurs en substances toxiques (300 à 500 agents supplémentaires).

## L'Éducation

# L'oubliée

## du Grenelle de l'environnement ?

Considérée comme un des vecteurs fondamentaux du Développement Durable, l'Éducation apparaissait comme « l'oubliée » du Grenelle de l'environnement.

Aucune reconnaissance officielle pour l'Éducation au Développement Durable si ce n'est d'être traitée en filigrane dans le thème « gouvernance ». Les groupes de travail sont pourtant unanimes : tous ont évoqué la nécessité d'éduquer pour permettre un changement de comportement général face aux enjeux du Développement Durable.

Étions-nous encore une fois au cœur du « paradoxe 21<sup>(1)</sup> » ? Des urgences et des défis à relever pour assurer le futur de la planète et des Hommes et une mise en œuvre timorée, dépendante des lobbies, des volontés politiques ponctuelles, irrégulières.

Sur le terrain des enseignements, même constat : Malgré les deux circulaires (juillet 2004-avril 2007) qui « généralisent » l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le système scolaire français, malgré les paroles du ministre Xavier Darcos qui la « réaffirme » comme une priorité (« c'est la responsabilité majeure de l'Éducation »), celle-ci est mise en place, avec une tendance à « une journée dédiée à » au lieu d'un véritable enseignement inclus dans les programmes. Pour le SNES il est essentiel de ne pas confondre « sensibilisation » du ressort de l'émotion, de la culpabilisation, et « éducation » qui relève de contenus disciplinaires et de mise à distance... Incrire les enjeux de développement durable dans les

enseignements et les projets pédagogiques nécessite aussi un accompagnement des enseignants et des moyens au niveau de la formation. Et puis après le Grenelle lui-même, le 1<sup>er</sup> novembre, est tombée la nouvelle. C'est une des conclusions du programme gouvernance, mise en ligne sur le site officiel du Grenelle : « Le groupe de travail du Grenelle poursuivra ses travaux sur l'éducation à l'environnement et au développement durable jusque fin janvier afin de proposer un programme plus détaillé sur ce sujet crucial ». À l'heure actuelle, les modalités de fonctionnement de l'atelier intergroupe ne sont pas arrêtées. Le SNES se félicite de ce revirement puisque cet atelier intergroupe, pourtant demandé par de nombreux acteurs et ce, dès juin, avait été auparavant refusé. Il s'agit maintenant d'y faire entendre les exigences de notre profession.

Le 9 novembre le ministère de l'Éducation nationale annonçait de son côté la mise en place d'un groupe de travail présidé par Jacques Bregeon, directeur du CHEEDD (Collège des hautes études de l'environnement et du développement durable) chargé de faire toutes les propositions nécessaires afin que l'Éducation au Développement Durable (EDD) soit pleinement prise en compte dans les programmes d'enseignement et de formation initiale. Affaire à suivre ! ■

1. En référence au plan d'action Agenda 21 évoqué lors de la Conférence de Rion en 92 face aux urgences en matière environnementales.



## Prochain rendez-vous mondial : BALI

La conférence de Bali, du 3 au 14 décembre pilotée par l'ONU, doit poursuivre les négociations officielles pour la deuxième phase du protocole de Kyoto (2013-2017). Dans le protocole de Kyoto de 1997 trente-six pays industrialisés s'étaient engagés à réduire, entre 2008 et 2012, leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5 % par rapport au niveau de 1990. Au total, cent soixante-quinze pays ont



maintenant ratifié le traité, entré en vigueur en février 2005. Mais ni la Chine ni les États-Unis. L'urgence d'établir un accord avec l'ensemble des pays et notamment les États-Unis sera donc au cœur de cette conférence. L'Europe propose de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2020 ; les États-Unis « refusent de s'engager sur des cibles internationales », le Président américain refusant le système des quotas et du commerce de CO<sub>2</sub> prévus par le protocole de Kyoto et préférant orienter les débats vers des objectifs non contraignants. Les 21 partenaires de l'Asie-Pacifique (APEC)<sup>(1)</sup> ont, dans cette logique, adopté un appel mentionnant « une aspiration à réduire de 25 % le rapport de la consommation d'énergie et de la production d'ici à 2030 ». L'enjeu pour Bali sera pourtant d'aller au-delà des objectifs et des règles du protocole de Kyoto, en impliquant tous les pays d'ici 2009, Difficile quand les deux parties affichent des stratégies opposées. Ajoutons à cela que les efforts des pays industrialisés resteront vains s'ils ne sont pas étroitement coordonnés avec l'action des grands pays émergents - l'Inde, la Chine, le Mexique, le Brésil, l'Afrique du Sud. Après Bali il ne restera que la conférence de Poznan en décembre 2008 en Pologne, et celle de Copenhague en 2009.

1. Regroupement Asie pacifique qui comprend l'Australie, le sultanat de Brunei, le Canada, le Chili, la Chine, les États-Unis, Hong-Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle Guinée, le Pérou, les Philippines, la Russie, Singapour, la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande et le Vietnam.

## Urbanisme

- Au moins un éco-quartier avant 2012 dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat et une quinzaine de grands projets d'innovation.
- Programme de lutte contre l'étalement urbain : obligation d'étude d'impact pouvant amener à l'interdiction d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation, inscription dans les documents d'urbanisme d'objectifs (chiffrés) de réduction de la consommation d'espace, création de « Zones de densification environnementales » (ZDE)...

## Méthode de suivi et de mise en œuvre

Constitution d'ici au 15 décembre de groupes de travail pour chaque secteur (élus, administrations, professionnels et organisations non gouvernementales) avec remise de ses conclusions sous six mois et feuille de route.

## La position de la FSU

## Construire les alternatives

Le dernier congrès de la FSU en janvier 2007 a été l'occasion de pousser la réflexion collective sur le modèle de développement à mettre en œuvre, en croisant les regards de syndicats de la recherche, des services de l'environnement, de l'enseignement, des collectivités territoriales...

Pour la FSU, le modèle de développement mis en œuvre jusqu'à présent a montré ses limites. Productiviste et inégalitaire, il menace l'équilibre écologique et la survie des hommes sur la planète. Il consomme à outrance les ressources naturelles et énergétiques, il est gaspilleur d'énergie. Il s'inscrit dans une mondialisation libérale qui met en concurrence les peuples et les systèmes sociaux et productifs, et engendre pauvreté et inégalités dans le monde.

Les pays les plus industrialisés, notamment les États-Unis et l'Europe, mais aussi les grandes firmes internationales, portent une lourde responsabilité dans la dégradation de l'environnement, et l'extension de ce modèle des pays émergents comme la Chine ou l'Inde ne peut qu'inquiéter.

La FSU estime donc nécessaire d'envisager un autre type de développement, le développement durable qui représente la seule voie possible à condition qu'elle concilie bien les dimensions sociale, écologique et économique, dans le cadre d'une mondialisation fondée sur les droits. Le principe de précaution doit être systématiquement appliqué et réglementé au niveau européen pour le rendre plus efficace.

Concrètement, il s'agit ainsi de mettre en œuvre une tout autre politique des transports ; on constate que ceux qui ont le plus progressé (transports routiers et aériens) sont les plus coûteux en énergie et les plus nuisibles en matière d'environnement. En France particulièrement, « le droit à polluer » a été accordé de façon laxiste aux industriels et la politique du tout routier contribue à l'effet de serre. Il est notamment indispensable de remettre en cause la politique de flux tendus dans les entreprises, les externalisations, pour privilégier des circuits courts production/consommation. Il s'agit aussi de privilégier l'aménagement du territoire et les transports en commun.

Cela suppose de financer le développement d'infrastructures ferroviaires et fluviales, et de mettre un terme au dumping social qui baisse



© Daniel Maunoury

artificiallement les coûts du transport routier. L'UE a un rôle important à jouer pour se doter d'une politique européenne des transports et prendre des mesures pour la sécurité des navires et leur contrôle. Elle doit promouvoir le ferroutage et le « merroutage ». L'eau est un bien fondamental, il y a contradiction entre les politiques agricoles productivistes menées, celles de l'urbanisme et la politique de l'eau. La FSU souhaite que la préservation et la gestion des ressources, comme la distribution, relèvent d'un service public. Elle s'est prononcée pour une autre PAC, respectueuse de l'environnement et qui permette à la fois la souveraineté alimentaire et la possibilité pour les agriculteurs de vivre de leur travail, ce qui suppose une redéfinition des aides et une rupture avec les pratiques actuelles inégalitaires.

En ce qui concerne l'énergie, réduire la consommation des entreprises, des collectivités, des particuliers est une priorité pour lutter contre le changement climatique.

Le principe de précaution est indispensable face aux interrogations suscitées par les risques sanitaires soulevés notamment par les OGM et au travers des crises sanitaires apparues ces dernières années. La FSU demande un moratoire sur les OGM en plein

champ, en distinguant ce qui relève des recherches scientifiques en milieu confiné. Le développement de l'utilisation des énergies renouvelables, alternatives au « tout nucléaire », supposent une politique plus énergique de l'État et des collectivités.

La FSU s'est élevée contre la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité qui entraîne de graves problèmes comme c'est déjà le cas aux États-Unis. Elle souhaite un service public rénové de l'énergie et demande qu'un débat s'engage sur la politique énergétique française. ■

## Encore loin de la révolution verte

Pour la FSU, la mise au débat public des questions environnementales, à l'occasion du Grenelle de l'environnement et le large consensus qui s'est exprimé sur la gravité des enjeux, marque une étape décisive. Elle a contraint Nicolas Sarkozy à faire un certain nombre d'annonces qui constituent de premières avancées, en particulier concernant les transports, le logement, le développement des énergies renouvelables, la santé. Mais on est encore loin de la « révolution verte » annoncée ; de nombreuses ambiguïtés demeurent sur le gel des cultures OGM, sur la réduction de l'utilisation des pesticides, le nucléaire. En matière de fiscalité, l'engagement sur la création d'une taxe « climat-énergie » a comme contrepartie l'allègement annoncé de la taxation du travail dans le cadre de la révision générale des prélèvements obligatoires. Cela pose problème et montre que le gouvernement continue à opposer l'environnemental et le social. Les grands objectifs retenus par le président de la République sont insuffisants et surtout la grande inconnue reste le financement : aucun engagement budgétaire concret ne permet de penser que des véritables mesures opérationnelles ni changement important seront mis en œuvre. Les bonnes intentions affichées risquent de se heurter aux orientations économiques du gouvernement.

Extrait du communiqué de presse de la FSU, 26 octobre 2007

## En savoir plus...

- Rapports complets et synthèses des groupes de travail.
- Les mesures issues du Grenelle.
- Le discours de Nicolas Sarkozy.

<http://www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/>

SOCLE COMMUN : LE LIVRET DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES

## Clé de voûte ou cheval de Troie ?

**Le livret de connaissances et de compétences est expérimenté dans deux versions différentes accompagnées de grilles de compétences (voir L'US 658). Il apparaît bien comme l'élément de pilotage du socle commun, comme sa clé de voûte.**

Les versions soumises à expérimentation (voir ci-dessous) témoignent de la difficulté à concilier les deux objectifs du livret : élément de certification du socle, ce qui exige une certaine complexité, mais aussi texte lisible et compréhensible par les parents.

Le débat sur le socle est étroitement lié à celui sur la notion de compétences, de leur place dans le système éducatif et de leur évaluation. Devant l'inflation du savoir et des connaissances, la tentation est forte de retourner aux « fondamentaux », terme actuellement très galvaudé. Le SNES, sans préconiser l'une ou l'autre, choisit dans son projet de culture commune de partir d'une toute autre question : que signifie aujourd'hui « être cultivé » ?

### La notion de compétence à nouveau interrogée

Alors que les chercheurs insistent sur l'ambiguïté de cette notion, l'institution produit un « effet de réalité » : nommer et mesurer des compétences prouverait leur existence... Pour le SNES, plusieurs questions se posent : une compétence est-elle pourtant acquise une fois pour toutes ? Faut-il l'évaluer à travers des contenus et/ou à travers des mises en situation variées, et qui l'évalue ? La question se pose clairement dans le pilier 4 « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication », 6 « compétences sociales et civiques », 7 « autonomie et initiative ». La notion de compétence ne renverrait finalement pas toujours à une dimension cognitive, mais aussi permettrait de redéfinir les finalités du système éducatif.

Les items à évaluer diffèrent parfois beaucoup entre les deux versions expérimentées. Mais leur



© istockphoto.com/Stefan Graeber

répartition sous forme de cases à cocher montre un déséquilibre entre les disciplines relevant des « fondamentaux » et les autres, réduites à quelques items visant à la formation d'un genre « d'honnête homme ».

Le pilier « culture humaniste », présente des compétences transférables dans d'autres situations : « lire, comprendre, mettre en relation différents langages utilisés en histoire et en géographie ». Mais il s'agit surtout de « savoir-redire » ou de savoir-refaire, avec le risque de réduire l'histoire-géographie ou la littérature (séparée du pilier 1 « maîtrise de la langue ») à l'acquisition de

simples « repères » sans souci des démarches intellectuelles qui leur sont propres. Pour les arts : aucun souci de pratique artistique

et la dimension créative est renvoyée au pilier 7.

On peut se demander comment seront évalués les piliers 6 et 7. Ils réduisent les compétences à l'apprentissage de comportements normatifs, le « comportement responsable » se déclinant par exemple en « connaître

les règles d'hygiène, de santé et de sécurité ». Quant à l'autonomie et l'initiative, elles sont limitées à « apprécier les bienfaits de l'activité physique » ou bien « savoir choisir son orientation » dans l'une des deux versions. Au moins dans les trois premiers piliers, la difficulté sera grande à concilier les deux types d'évaluation qui devront coexister (pour combien de temps encore ?) : évaluation chiffrée qui fonde le système actuel et évaluation par compétences imposée par les notions même de livret et de socle. L'enjeu n'est pas mince.

Traduction pour l'extérieur de ce que l'école enseigne, le livret apparaît donc comme un levier de transformation du système éducatif à travers celle de l'éva-

### Le livret apparaît donc comme un levier de transformation du système éducatif à travers celle de l'évaluation.

luation avec d'importantes conséquences sur les contenus d'enseignement, nos métiers, l'organisation même du collège et l'orientation. L'expérimentation ne doit en aucun cas occulter ces dimensions. Le SNES s'y emploiera. ■

Alice Cardoso, Roland Hubert

## EXPÉRIMENTATION : OÙ ? QUI ? QUOI ? COMMENT ?

Il s'agit d'évaluer l'acquisition du socle commun décomposé en 7 piliers qui donnent chacun lieu à une page, en bas de laquelle sera inscrit, à la fin de la scolarité obligatoire si la compétence générique correspondante est acquise ou non.

L'expérimentation se déroule dans un ensemble territorial par académie comprenant toutes les écoles - publiques et privées sous contrat - d'une circonscription, les collèges correspondants ainsi que - le cas échéant - les lycées professionnels accueillant des élèves en classe de Troisième DP6 (voir site Eduscol). Les recteurs sont chargés du suivi de l'expérimentation et de son évaluation, aucun cadrage national n'étant prévu.

Le livret doit être renseigné à quatre moments de la scolarité (fin de CE1, de CM2, de Sixième et de Troisième) pour 3 piliers (maîtrise de la langue française, principaux éléments de mathématiques, les compétences sociales et civiques), les autres compétences n'étant évaluées qu'à partir du CM2.

Dans ces deux versions, le livret inclut également les attestations suivantes :

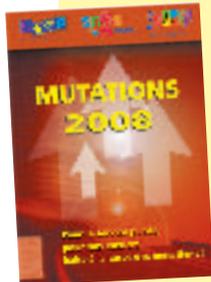
- les premier et deuxième niveaux de sécurité routière ;
- le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- le brevet informatique et internet (B2i) pour les niveaux « école » et « collège » ;
- les connaissances et compétences acquises en langues vivantes étrangères.

Pour le ministère, il s'agit de recueillir les observations des enseignants (contenus et facilités de mise en œuvre), ainsi que des propositions alternatives. La notion même de livret n'est donc pas interrogée et les conséquences sur nos métiers sont réduites à « la facilité de mise en œuvre ».

Si votre établissement a été choisi pour mener l'expérimentation, prenez contact avec votre section académique et le SNES national :  
secteur collège : [college@snes.edu](mailto:college@snes.edu)  
ou secteur contenus [contenus@snes.edu](mailto:contenus@snes.edu)

## Mutations 2008

C'est parti !



Ouverture des serveurs via I-Prof-SIAM : du vendredi 23 novembre (12 heures) au lundi 10 décembre (12 heures).

Tout sur le mouvement 2008 :  
 • supplément à L'US n° 659 spé-

cial « mutations 2008 » ;

• site [www.snes.edu](http://www.snes.edu) : publications en ligne, barres inter et intra des années antérieures, calcul de votre barème, analyses et bilan des mouvements précédents, FAQ « questions-réponses »...

Dans les sections académiques :  
 • les cartes des barres interacadémiques et intra-académiques 2007 ;  
 • les permanences et réunions mutations, les rendez-vous individualisés...

Consultez régulièrement le site [www.snes.edu](http://www.snes.edu) et les sites des sections académiques.

## Enseignants documentalistes

### Travaillez plus mais gagnez moins

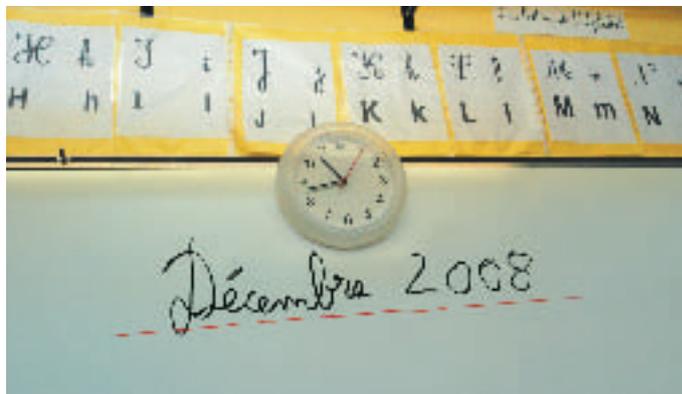
Nos services étant régis par le décret du 10/01/1980 et non par celui de 50, nous restons exclus du champ des heures supplémentaires. Avec la création du CAPES en 89, on espérait une régularisation de cette situation. Mais en 2007, le contentieux dure toujours. Soit deux enseignants : Gérard, professeur de lettres et Françoise, professeur documentaliste. Ils sont coresponsables d'un projet théâtre. Gérard, certifié hors classe est payé 37,03 euros de l'heure. Françoise également certifiée hors classe, 12,51 euros (HSE taux catégorie « surveillance » dans laquelle les enseignants documentalistes figurent encore). Françoise aurait pu être éventuellement rémunérée en heures périéducatives à 23,03 euros : on est encore loin du compte. Avec de la chance, son principal aurait pu lui comptabiliser 1,5 HPE pour qu'elle ne soit pas lésée... Avec la mise en place de l'accompagnement éducatif, le risque est grand de voir des collègues accepter de participer à ce dispositif sans connaître le taux auquel ils seront rémunérés. L'argument ministériel de nos services dérogatoires au décret de 1950 est une argutie. Le SNES exige l'équité.

## AVANCEMENT D'ÉCHELON 2007/2008

# Fiche syndicale : attention au calendrier

Le calendrier des CAPA et CAPN d'avancement (certifiés, CPE, CO-Psy, PEGC) est avancé. Dans quelques cas, ce sera dès le tout **début décembre**. C'est notamment le cas à Aix, Paris, Versailles. **Il est donc très urgent de retourner aux S3 concernés la fiche syndicale que vous trouverez ci-contre.** Veillez à renseigner toutes les rubriques et accompagnez son envoi des photocopies du dernier arrêté de promotion ou de reclassement et du dernier avis annuel de notation. La CAPN des agrégés ne devrait pas être réunie avant fin février.

Se fondant sur la jurisprudence, le ministère encourage cette année les rectorats à abandonner la date



© Thierry Nectoux

de naissance comme critère de partage à égalité de note. Les critères préconisés sont ceux qui seront mis en œuvre pour les promotions d'échelon examinées au niveau national (agrégés, chaires supérieures, détachés) après avis

de la CAPN soit la date d'entrée dans le corps (par ordre croissant), puis la date d'entrée dans l'échelon (idem), le mode de promotion au dernier échelon, la date de naissance (par ordre croissant). ■ **Nicole Sergent**

## FORMATION CONTINUE DES FONCTIONNAIRES

# Décret insatisfaisant

Le décret relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État est paru au *Journal Officiel* du 16 octobre 2007. La FSU n'a pas signé le protocole d'accord, en novembre 2006 pour de nombreuses raisons.

Rappelons ici les principaux



© Thierry Nectoux

points de désaccord. Le texte part d'une conception individualisée, hiérarchisée de formations courtes essentiellement d'adaptation à l'emploi. Refus de l'administration de s'engager sur un objectif financier, refus de mesure bud-

gétaire nouvelle pour financer le droit individuel à la formation (DIF) alors même que les droits inscrits précédemment ne sont pas financés. La FSU a revendiqué une augmentation des congés de formation. En vain. Le décret en rappelle les principes : indemnité fixée à 85 % du traitement brut et de l'indemnité de résidence ne pouvant excéder l'indice brut 650 d'un agent en fonction à Paris, obligation, après le 2<sup>e</sup> refus, d'un avis de la CAP ; impossibilité pour un fonctionnaire d'obtenir un congé de formation professionnelle pendant l'année qui suit un congé obtenu pour préparer un examen ou un concours administratif. Le texte prévoit un bilan de compétences : les collègues attendent que l'administration le fasse vivre.

Le DIF exclut les formations personnelles : il est exclusivement consacré au bénéfice de l'administration. Les « actions de for-

mations retenues à ce titre peuvent se dérouler hors du temps de service du fonctionnaire » mais dans ce cas, le temps correspondant n'est pas assimilé à un temps de service et ne permettra pas d'acquiescer des droits à retraite. Voilà un exemple du travailler plus longtemps sans améliorer la pension. Cet article en dit long sur la politique de l'État envers ses agents, en matière de formation continue.

Terminons par une anecdote. Une collègue, professeure d'histoire a suivi un master de didactique dans sa discipline. Déception cette année : l'action a disparu du plan de formation. Pour suivre le master, elle doit s'inscrire en fac et payer 220 €.

Il est grand temps que les personnels imposent une véritable formation continue. ■

**Marylène Cahouet**



## RÉUNION NATIONALE DES CLASSES PRÉPARATOIRES (CPGE)

Ouverte à tous les adhérents enseignant en CPGE

Mercredi 9 janvier 2008, 14 heures au S4

Renseignement et modalités d'inscription <http://www.snes.edu/clct/spip.php?rubrique20>

# PROMOTIONS

## Avancement d'échelon 2007/2008

### MODE D'EMPLOI

#### À qui cette fiche s'adresse-t-elle ?

Cette fiche concerne tou(te)s les collègues qui, au titre de l'année 2007/2008, sont promouvables au grand choix ou au choix.

Sont promouvables ceux ou celles qui entre le 1/09/2007 et le 30/08/2008 (dates impératives) atteignent l'ancienneté requise dans leur échelon actuel (voir tableau ci-dessous). Seules les promotions au grand choix et au choix sont étudiées en commission paritaire, l'avancement à l'ancienneté est automatique.

#### Exemples :

- Un collègue promu au 6<sup>e</sup> échelon le 10/04/2005 justifie en 2007/2008 à la fois de 2 ans 6 mois et 3 ans de séjour dans l'échelon. Il est donc promuable au grand choix le 10/10/2007 et au choix le 10/04/2008.
- Un collègue promu au 10<sup>e</sup> échelon le 5/06/2005 justifie en 2007/2008 de 3 ans d'ancienneté dans l'échelon. Il est donc promuable uniquement au grand choix le 5/06/2008.

#### ATTENTION

L'avancement des chaires supérieures est examiné par année civile

#### Avec quelle note mon avancement est-il examiné ?

Dans tous les cas, c'est votre note 2006/2007 qui détermine si vous êtes promu(e) ou pas. Cette note peut n'être qu'administrative (ex. : CPE, CO-Psy, AE...) ou globale car composée de la note administrative ajoutée à la note pédagogique (ex. : agrégé, certifié...).

#### À quel rythme serai-je promu(e) ?

Les collègues promouvables pour un même rythme de promotion (grand choix ou choix), pour un même échelon, sont classées par note décroissante.

- 30 % des promouvables au grand choix sont promu(e)s.

- 5/7 des promouvables au choix sont promu(e)s.

Si votre note ne nous a pas permis d'être promu(e) au grand choix ou au choix, vous serez automatiquement promu(e) à l'ancienneté lorsque vous aurez atteint la durée de séjour nécessaire dans l'échelon.

À égalité de note, d'autres critères que celui de la date de naissance peuvent être utilisés : ancienneté dans le corps, date d'entrée dans l'échelon, mode de promotion à l'échelon détenu. Complétez donc avec soin les différentes rubriques de cette fiche syndicale afin que les élus SNES puissent vérifier les éléments fournis par l'administration.

#### AVIS DE NOTATION

Les notes sont consultables sur I-PROF mais les rectorats doivent faire parvenir à chacun son avis annuel de notation. Joindre une photocopie à cette fiche syndicale.

**Attention :** on n'est examiné qu'une seule fois pour un rythme donné. Ainsi, si l'on n'a pas été promu au grand choix, une année donnée, il faudra attendre l'échelon suivant pour espérer bénéficier à nouveau d'un avancement au grand choix ; même chose pour la promotion au choix.

Par conséquent, pour une année scolaire donnée, on peut, étant promuable uniquement au choix, avoir une note supérieure au dernier promu au grand choix, ce qui ne peut avoir d'effet puisque, précisément, on n'est plus promuable au grand choix (le grand choix a été examiné antérieurement et négativement).

## RYTHMES D'AVANCEMENT

Échelon	Agrégés-Certifiés-CPE-CO-Psy			A.E-CH.E-PEGC		
	Grand choix	Choix	Ancienneté	Grand choix	Choix	Ancienneté
1 <sup>er</sup> au 2 <sup>e</sup>	-	-	3 mois	-	-	1 an
2 <sup>e</sup> au 3 <sup>e</sup>	-	-	9 mois	1 an	-	1 an 6 mois
3 <sup>e</sup> au 4 <sup>e</sup>	-	-	1 an	1 an	-	1 an 6 mois
4 <sup>e</sup> au 5 <sup>e</sup>	2 ans	-	2 ans 6 mois	2 ans	-	2 ans 6 mois
5 <sup>e</sup> au 6 <sup>e</sup>	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6 <sup>e</sup> au 7 <sup>e</sup>	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7 <sup>e</sup> au 8 <sup>e</sup>	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8 <sup>e</sup> au 9 <sup>e</sup>	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans
9 <sup>e</sup> au 10 <sup>e</sup>	3 ans	4 ans	5 ans	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
10 <sup>e</sup> au 11 <sup>e</sup>	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois

Échelon	Hors-classe agrégés	Hors-classe certifiés, CPE, DCIO	Chaires supérieures	
			Grand choix	Ancienneté
1 <sup>er</sup> au 2 <sup>e</sup>	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	1 an 3 mois	2 ans
2 <sup>e</sup> au 3 <sup>e</sup>	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	1 an 3 mois	2 ans
3 <sup>e</sup> au 4 <sup>e</sup>	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	1 an 3 mois	2 ans
4 <sup>e</sup> au 5 <sup>e</sup>	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	1 an 3 mois	2 ans
5 <sup>e</sup> au 6 <sup>e</sup>	4 ans	3 ans	3 ans 6 mois	6 ans
6 <sup>e</sup> au 7 <sup>e</sup>	-	3 ans	-	-

**FICHE A RENVoyer :**

→ au S4 (46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13) : agrégés et tous les détachés

→ au SNES académique : toutes les autres catégories.

PEGC : demander la fiche spécifique à votre section académique

## Avancement d'échelon 2007/2008

**DISCIPLINE**

**ACADÉMIE**

Catégorie  Chaire sup.  Agrégé  Certifié  A.E.

C.H.E.  C.P.E.  CO-Psy  DCIO

SITUATION 2007/2008

TITULAIRE  HORS CLASSE  OUI  NON

STAGIAIRE PAR CONCOURS

STAGIAIRE PAR LISTE D'APTITUDE

Sexe H ou F	Date de naissance	NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales
----------------	-------------------	--

Prénoms ..... Nom de naissance .....

Adresse personnelle .....

Code postal  Commune .....

N° de téléphone personnel  Courriel .....

N° de téléphone mobile  En fournissant ce numéro, les syndiqués acceptent de recevoir par SMS leur résultat, si ce service est mis en place par le SNES.

Établissement d'exercice ..... Code

Note pédagogique ..... Date de la dernière inspection .....

Note administrative ..... Note de l'année 2006/2007 (CPE et CO-Psy : sur 20 ;

Date d'entrée dans le corps  A.E. : sur 100 ; autres catégories : sur 40)

### SELON VOTRE SITUATION, remplir la rubrique A ou B

**A** Dans le corps actuel, vous êtes titulaire ou stagiaire déjà reclassé

- Échelon dans ce corps
- Date d'accès à cet échelon
- Mode de promotion à cet échelon :  
Grand choix  Choix  Ancienneté  Reclassement
- Si cet échelon est acquis par reclassement, reliquat d'ancienneté dans l'échelon à la date du reclassement  
 a  m  j

→ JOINDRE le dernier arrêté de promotion ou l'arrêté de reclassement

**B** Dans le corps actuel, vous êtes stagiaire non reclassé ou stagiaire par liste d'aptitude

- Ancien corps .....
- Échelon dans l'ancien corps
- Date d'accès à cet échelon
- Mode de promotion à cet échelon :  
Grand choix  Choix  Ancienneté  Reclassement

→ JOINDRE le dernier arrêté de promotion

#### AVANTAGE SPÉCIFIQUE D'ANCIENNETÉ

Pour connaître la liste des établissements y ouvrant droit, consultez le BO n° 10 du 8/03/2001. Si vous exercez, même partiellement, dans un de ces établissements, joignez à cette fiche le détail de vos affectations depuis l'année scolaire 1999/2000 (précisez le ou les établissements d'exercice) et indiquez à chaque fois la quotité de service effectuée dans ledit ou lesdits établissements.

#### Si congé ou disponibilité depuis la dernière promotion d'échelon

Type du congé .....

Début du congé

Date de la réintégration

N° SNES  
(voir carte syndicale)

Cotisation remise  
le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Académie : .....

Nom(s) figurant sur la carte

### IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date : ..... Signature : .....

**[REJOIGNEZ  
LA CASDEN]**

La banque de tous les personnels  
de l'Éducation Nationale,  
de la Recherche et de la Culture

Hé, génial !  
mon collègue qui  
est à la CASDEN  
me parle d'avantages  
UNIQUES...

Super,  
allons vite  
le dire  
aux autres !



COMME PLUS  
D'1,4 MILLION DE  
VOS COLLÈGUES,  
découvrez les offres  
CASDEN Banque  
Populaire qui vous  
sont réservées...

et venez jouer sur  
[www.pause-casden.fr](http://www.pause-casden.fr)\*

Pour en savoir plus sur notre offre  
de bienvenue, renseignez-vous dans  
une agence Banque Populaire ou une  
Délégation Départementale CASDEN,  
ou connectez-vous sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr)  
et [www.banquepopulaire.fr](http://www.banquepopulaire.fr).



**JÉRÔME CLÉMENT** est président de la chaîne culturelle franco-allemande Arte depuis 1991. Il a été reconduit dans cette fonction en 2006 pour une durée de cinq ans. Il nous a reçus au siège d'Arte afin d'évoquer la genèse de la chaîne qu'il préside et les enjeux de la politique de la culture en Europe.

## « L'Europe n'a pas de politique culturelle commune »

**L'US :** *Votre nom est associé à la création et à l'histoire de cette chaîne. Pourriez-vous revenir sur le contexte dans lequel a vu le jour cette chaîne culturelle franco-allemande et comment vous avez été associé à ce projet ?*

**Jérôme Clément :** Il faut se souvenir du contexte des années 1985-1990. Il y avait en France un certain émoi suite à la création de la Cinquième de Berlusconi et, plus largement, l'ouverture du paysage audiovisuel aux chaînes commerciales avait modifié l'équilibre public-privé. Parallèlement, l'idée d'une chaîne culturelle, projet qui figurait déjà dans les 101 propositions de François Mitterrand en 1981, faisait son chemin. En 1985, je travaillais auprès de Pierre Mauroy à Matignon et le besoin de rééquilibrer l'offre audiovisuelle était l'une des priorités d'un gouvernement de gauche. François Mitterrand a alors demandé un rapport à Georges Duby, professeur au Collège de France, sur la création d'une chaîne culturelle. Elle a vu le jour en 1986 sous le nom de la Sept.

À cette situation nationale s'ajoute le contexte européen de la fin des années 80. C'est la *perestroïka*, l'effondrement de l'Union Soviétique. C'est une période euphorique qui ouvre de nouvelles perspectives : rapprochement de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest, projet d'une monnaie commune fondé sur une entente franco-allemande solide... C'est une époque où l'on cherchait tous les projets possibles pour renforcer les liens entre les deux pays. L'idée d'une chaîne franco-allemande a donc vraiment vu le jour en 1988 à l'occasion d'un sommet franco-allemand. François Mitterrand et Helmut Kohl ont décidé que la Sept deviendrait l'embryon d'une chaîne commune. Alors président de la Sept, j'ai été pleinement associé aux négociations. Elles ont duré deux ans et ont abouti en

1991 à la naissance d'Arte, qui est un groupement européen d'intérêts économiques.

Il y a donc bien eu une double volonté au départ : celle de créer une chaîne culturelle et celle de créer une chaîne européenne à partir de l'axe franco-allemand. Le contexte de l'époque était très porteur et le rôle de Mitterrand et de Kohl a été essentiel. Aujourd'hui, je pense qu'il serait impossible de créer cette entreprise car l'élargissement rend la situation plus complexe et la volonté poli-

tique n'existe plus de part et d'autre du Rhin.

**L'US :** *Une des missions d'Arte mentionnée dans ses statuts est de « favoriser la compréhension et le rapprochement des peuples en Europe ». Quel bilan tirez-vous quant à l'avancée de l'Europe culturelle depuis la création d'Arte ?*

**J. C. :** Tout d'abord, dans de nombreux domaines, l'Europe reste à faire. L'Europe économique se limite pour l'instant à une monnaie

qui ne circule même pas dans tous les pays membres ; il n'y a pas d'Europe fiscale ; l'Europe industrielle existe avec beaucoup de difficultés... Ensuite il faut savoir ce qu'on entend par l'expression « Europe culturelle ». S'il s'agit de partager une communauté d'esprit et une histoire, on peut dire qu'elle existe déjà. Dans un contexte de mondialisation, face à l'Amérique ou à l'Asie, les Européens partagent de toute évidence un patrimoine commun. En revanche, en matière de politique culturelle, la situation est différente. Il y a quelques tentatives de réglementation, d'harmonisation à l'échelle européenne des droits d'auteur ou de la production audiovisuelle mais ça ne suffit pas. L'Europe n'a pas de politique culturelle commune. Arte, par exemple, n'a pas de financement européen. Il existe surtout des programmes, des échanges entre des pays et des institutions culturelles comme les opéras et les musées. Il faudrait une politique culturelle plus intense, plus dynamique mais on peut aussi s'interroger sur la demande qui existe dans des pays qui ont tous une identité différente.

**L'US :** *Comment situez-vous Arte dans un paysage audiovisuel qui est en plein éclatement avec la multiplication de l'offre et la spécialisation des chaînes ?*

**J. C. :** Nous avons une mission claire et essentielle qui est axée sur la promotion de la culture et de l'Europe. L'originalité de notre positionnement réside dans le fait que nous ne sommes pas une chaîne nationale et ethnocentrique. Notre champ d'action, c'est l'Europe, et nos programmes sont aussi ouverts à l'international. Nous sommes donc très à part dans le paysage audiovisuel.

**L'US :** *Quel regard portez-vous sur le paysage audiovisuel français et plus particulièrement sur la place donnée à la culture ?*

**J. C. :** Il suit la même évolution

**L'originalité de notre positionnement réside dans le fait que nous ne sommes pas une chaîne nationale et ethnocentrique. Notre champ d'action, c'est l'Europe.**



© AFP/Thomas Coex



© AFP/Thomas Coex

## À mes yeux, une des légitimités du service public réside dans le fait de proposer des programmes culturels qui n'ont pas forcément une rentabilité immédiate.

que dans les autres pays du monde : avec la révolution technologique et la profusion des diffuseurs, nous sommes passés de quelques acteurs à une multiplication des chaînes. La question qui se pose en France, et dans d'autres pays d'Europe, c'est celle des rapports entre le service public et le secteur privé. En France, on a choisi de conserver un certain équilibre entre les deux et on y arrive plus ou moins bien. Il y a quand même cinq chaînes dans le groupe France Télévision et Arte. Ce n'est pas négligeable. Les télévisions publiques sont bien sûr soumises à la concurrence et elles évoluent vers des programmes assez commerciaux pour s'assurer des ressources publicitaires.

**L'US : On pourrait parfois avoir l'impression que l'existence même d'Arte exonère les autres**

**chaînes de faire de la culture.**

**J. C. :** Ni l'un ni l'autre. De toute façon, les autres chaînes publiques sont obligées de s'intéresser à la culture. À mes yeux, une des légitimités du service public réside dans le fait de proposer des programmes culturels qui n'ont pas forcément une rentabilité immédiate. Ces émissions qu'on peut qualifier de « en dehors du marché » doivent être regardées par rapport aux objectifs qu'on leur fixe et non pas par rapport à une audience potentielle.

**L'US : Mais cela implique un financement public à la hauteur des enjeux...**

**J. C. :** Il est évident que le financement public en France ne progresse pas assez alors que nos voisins allemands ou anglais ont su faire cet effort. Il faut envisager à la fois une augmentation et une évolution de l'assiette de la

redevance qui est d'ailleurs la seule source de financement en France de notre chaîne.

**L'US : Toutes les enquêtes montrent que les collégiens et les lycéens passent en moyenne trois heures par jour devant la télévision. Ce chiffre doit certainement interpeller à la fois le directeur de chaîne et l'homme de culture que vous êtes.**

**J. C. :** Arte n'est pas une chaîne éducative mais nos émissions historiques, nos documentaires ou nos soirées thématiques s'adressent bien sûr au public dont vous parlez. Ce qu'il faut faire davantage à l'école, c'est apprendre aux élèves à décrypter l'image.

**L'US : Ne serait-il pas envisageable de mettre certaines émissions d'Arte à la disposition des enseignants pour justement alimenter ce travail sur l'image ?**

**J. C. :** Nous avons déjà des partenariats avec des universités qui ont un département audiovisuel. Les étudiants travaillent sur des films produits par Arte. Notre mission, c'est d'abord de faire de la télévision mais notre site Internet peut aller dans la direction que vous proposez. Sur notre site, il y a toute une déclinaison et une présentation de nos programmes. L'émission *Le dessous des cartes* a par exemple été l'occasion d'une collaboration avec les éditions Belin. Il y a de toute évidence des champs à ouvrir. ■

**Propos recueillis par Carole Condat et Alexis Chabot**

### ARTE

Arte (pour Association relative à la télévision européenne) est née de la chaîne La Sept. C'est en 1992 que Arte succède à La Sept comme diffuseur, devenant La Sept-Arte en 1993 puis Arte France en 2000. Le projet de chaîne culturelle franco-allemande voulu par François Mitterrand et Helmut Kohl est concrétisé par un traité inter-étatique en octobre 1990, à la veille de la réunification allemande. Arte est un groupement européen d'intérêt économique, dont les deux membres sont à parité Arte France et Arte Deutschland ; pour autant, Arte est maintenue hors de la holding France Télévisions et n'est donc pas contrôlée par le CSA mais par ses seuls sociétaires. Des accords de coopération lient la chaîne culturelle et de nombreuses chaînes européennes, dont la BBC anglaise ou la RAI italienne.

Arte a développé une présence riche et multiple sur Internet. Non seulement pour présenter ses programmes (<http://www.arte.fr>) mais aussi pour proposer une large sélection des vidéos de ses émissions à visionner gratuitement durant les sept jours suivant leur passage à l'antenne (<http://plus7.arte.tv>). Ce programme de « catch-up TV » (séance de rattrapage) comprend les documentaires et les émissions-phares de la chaîne culturelle (telles *Metropolis*, *Tracks*, *Arte Reportage*...) mais pas les films, pour des raisons de droits de diffusion. Ces films sont disponibles sur le site payant d'Arte de vidéo à la demande (<http://www.artevod.com>). Arte offre également un « espace de liberté et de création aux internautes » avec sa plateforme de blogs (<http://blogs.arte.tv/>) qui organise le Prix Arte Vidéo-blog du meilleur blog (décerné à la fin de l'année 2007).

## JÉRÔME CLÉMENT

Diplômé de l'IEP de Paris, ancien élève de l'ENA, Jérôme Clément débute sa carrière en 1974 au service de l'architecture puis à la direction du patrimoine du ministère de la Culture. Chargé des questions culturelles et de la communication, il rejoint en 1981 le cabinet du Premier ministre Pierre Mauroy. De 1984 à 1989, il dirige le Centre National de la Cinématographie, avant de participer à la création de la Sept, dont il devient le président, poste qu'il conserve après que la chaîne devient Arte. Parallèlement, il prend la direction de France 5 de 1997 à 2000. Par ailleurs administrateur de l'Orchestre de Paris et du Châtelet, Jérôme Clément est l'auteur de plusieurs ouvrages tels que *Un homme en quête de vertu* (1992), *Lettres à Pierre Bérégovoy* (1993), *La Culture expliquée à ma fille* (1995), *Plus tard, tu comprendras* (2005).

**CONCENTRATION RECORD DE PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE** à Blois en octobre. Cette paisible ville du Loir-et-Cher enseignée, savante et populaire. Professeurs, inspecteurs, formateurs, éditeurs, chercheurs, étudiants et « historiens du rennes, les débats, les projections, les expositions et le Salon du livre. La manifestation est devenue en dix ans un rendez-vous toire restent fidèles à leurs missions initiales : créer un lieu de rencontres, d'échanges et de formation aussi bien pour les une histoire rigoureuse, renouvelée et soucieuse d'aider à la compréhension du présent. Depuis sa création, le SNES est associé



## Le 10<sup>e</sup> Rendez-vous de

mettait d'explorer toutes les périodes de l'histoire sous l'angle de la rumeur, de la propagande et de la construction de l'information par les médias, de la gazette au web. Sujet d'actualité au regard de l'importance démesurée donnée aujourd'hui à l'opinion publique, sondée quotidiennement sur tout et n'importe quoi

avec une rigueur scientifique contestable. Sujet polémique quand on s'intéresse à la concentration médiatique actuelle et à ses conni-

vences avec le pouvoir politique. Des conférences permettaient aussi aux professeurs d'histoire de s'interroger sur la place donnée aux médias et à l'image de propagande dans leurs pratiques. Et c'est bien là un des objectifs de cette manifestation : faire le lien entre la recherche scientifique et le savoir scolaire. À

ce titre, le SNES est présent à Blois depuis maintenant dix ans. Débuts timides qui ont d'abord pris la forme d'un texte de réflexion sur les programmes et la formation continue distribué par la section départementale du Loir-et-Cher. Conscient de la nécessité d'échanger sur nos pratiques en classe et de réfléchir ensemble sur les contenus d'enseignement qui sont au cœur de nos préoccupations, le SNES tente de créer des lieux de coopération entre l'enseignement supérieur et secondaire. Blois s'est vite imposé, pour l'histoire, comme le bon endroit pour cette rencontre. S'est alors nouée une association avec Jean-François Wagniar et la *Nouvelle Revue d'Histoire Sociale* puis les *Cahiers d'Histoire*. Chaque année, est proposé aux syndiqués un stage de trois jours. Les interventions croisées des chercheurs, de formateurs et des stagiaires permettent de nour-

**L'**opinion fait-elle l'histoire ? Tel était le thème d'étude de ce 10<sup>e</sup> rendez-vous de l'Histoire. Sujet tentaculaire qui per-

### Pour aller plus loin...

L'Institut de la FSU et les éditions Syllepse publient tous les ans les comptes rendus des journées d'études organisées par le SNES dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire. Dernière publication : *La riche histoire des pauvres*. Prix par ouvrage : 6 €. 2 € de frais d'envoi. [institut@institut.fsu.fr](mailto:institut@institut.fsu.fr) ou le 01 44 79 90 41.

JOURNÉE D'ÉTUDE ORGANISÉE PAR LE SNES ET LES CAHIERS D'HISTOIRE. OCTOBRE 2007

## Pour un enseignement critique de l'image

**L'**image n'est jamais une preuve, mais une représentation d'un événement. »

Cette phrase de Claude Robinot pourrait résumer les différentes interventions de cette journée. Là où les enseignants ont souvent tendance à utiliser les images pour « montrer », au sens de « ça montre bien que... », en recourant à la force du langage visuel immédiat qui rend le raisonnement « évident », les différents conférenciers ont cherché à replacer le travail avec des images dans toute la complexité d'une démarche scientifique. Images à l'appui, bien sûr...

### Représentations

Ainsi d'un exercice de classement chronologique d'affiches pour les emprunts publics de l'État français au cours de la Première Guerre mondiale : il permet de travailler

non seulement sur l'écriture de l'image, la composition de l'affiche, le graphisme, les résonances entre le texte et l'image, mais aussi sur le déroulement de la guerre, de l'enthousiasme guerrier de 1915 à la station défensive du poilu de 1917. Les représentations filmées de ce conflit (étudiées par Laurent Véray), le premier débat télévisé pour les élections présidentielles aux États-Unis entre Kennedy et Nixon en 1960 (décrypté par Romain Huret), les films militants de Mai 68 (intervention de Sébastien Layerle) ou sur l'engagement terroriste de la Fraction Armée Rouge en Allemagne dans les années 70 par des réalisateurs comme Margarete Von Trotta ou Volker Schlöndorff (Christiane Kohser-Spohn), autant de supports pour analyser une période et ses représentations successives.

### Publications

*Les Cahiers d'Histoire*, Revue d'histoire critique, n° 101, avril-mai-juin 2007, dossier : « Au nom des pauvres ». 6, avenue Mathurin Moreau 75167 Paris Cedex 19. Mél : [anne-jollet@wanadoo.fr](mailto:anne-jollet@wanadoo.fr)  
• *Le Cartable de Cléo*, revue annuelle sur les didactiques de l'histoire. N° 7, 2007 Dossier : « Le cinéma dans l'enseignement de l'histoire ». Éditions LEP, En Budron B4a - 1052 Le Mont-sur-Lausanne. [contact@editionslep.ch](mailto:contact@editionslep.ch) - [www.editionslep.ch](http://www.editionslep.ch)

### Risque

C'est un apprentissage particulièrement délicat qui demande d'imaginer des situations pédagogiques amenant les élèves à prendre de la distance par rapport à une lecture immédiate des images : il y a un risque non négligeable qu'ils prennent au premier degré la propagande nazie, qu'ils se laissent prendre au charme très calculé de Kennedy, ou qu'ils lisent en termes simplistes de bons/méchants la

scène de l'ouvrière face aux syndicalistes dans le film *Reprise...* Mais c'est un apprentissage d'autant plus indispensable dans notre monde d'images. Et ce sont bien sûr les professeurs qui doivent s'y préparer au premier chef. D'ailleurs, l'intérêt porté à cette journée est révélateur du besoin des collègues en terme de formation disciplinaire. ■

**Patrice Bride**, membre du groupe histoire-géo du SNES

est, tous les ans, pendant quelques jours, la capitale de l'Histoire, dimanche » ont l'embaras du choix entre les nombreuses conférences très médiatisées. Malgré cette agitation, les Rendez-vous de l'Histoire spécialistes que pour le grand public ; mettre à la portée de tous aux rendez-vous de l'histoire de Blois. Retour sur cette 10<sup>e</sup> édition.

# L'Histoire de Blois



© DR

rir une réflexion sur les missions de l'enseignement de l'histoire, enseignement qui n'échappe pas

aux pressions de l'opinion et du pouvoir politique. ■

Carole Condat

## Et prochainement...

Le SNES et le CVUH organisent les 14 et 15 mars prochain, un colloque sur l'enseignement des « questions sensibles » en histoire : histoire de l'immigration, histoire coloniale, histoire de la République... Ouvert à tous. Réservez vos deux journées. Inscriptions à partir de janvier.

**Professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, directeur de la revue *Le temps des médias*, Christian Delporte a été associé aux travaux du Conseil scientifique des 10<sup>es</sup> Rendez-vous de l'Histoire. Il vient de publier *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours* (Éditions Flammarion).**

**L'US : De quand datez-vous les débuts de la communication politique en France ?**

**Christian Delporte :** Dès les années 30, lorsque les hommes politiques commencent à adapter leur discours aux grands médias audiovisuels, avec la radio. Mais le tournant se situe dans les années 60-70, avec la télévision, l'introduction du marketing en politique et les sondages qui permettent d'évaluer l'image personnelle, de mesurer l'impact de l'« offre » politique, voire de la modeler à la « demande » de l'opinion.

se réduisent, plus la communication prend le pas sur le projet. Et cela ne date pas d'hier. Tout le monde se souvient de la « force tranquille » en 81, sur fond de clocher et de campagne verdoyante. Le slogan et le visuel proposés par Séguéla à Mitterrand avaient d'abord été suggérés par un autre publicitaire, Michel Bongrand, à Giscard qui, lui, l'avait refusé. L'homme politique, hier porteur d'idées, a tendance à devenir un produit médiatique. Et parfois, ce qui attire d'abord dans le produit, c'est l'emballage...

**L'US : La communication politique n'a-t-elle pas pour contrepartie d'appauvrir le contenu du message politique ?**

**C. D. :** La communication relève de l'affect, de l'émotion. C'est en séduisant l'électeur que l'homme politique conquiert sa confiance. La communication est une machine à rassembler une majorité de l'opinion. Un bon programme est alors celui où chacun peut y trouver son compte : donc moins une vision pour l'avenir que le catalogue de La Redoute ! Du coup, l'élection se transforme en une bataille d'image entre les principaux concurrents. Plus les clivages idéologiques

**L'US : Comment analysez-vous l'agitation médiatique entretenue par Nicolas Sarkozy ?**

**C. D. :** Jamais un Président n'a eu autant les yeux rivés sur les sondages, car toute la stratégie de Sarkozy repose sur lui-même et le lien de confiance personnel établi avec les Français. Il est donc condamné à communiquer en permanence pour conserver ce lien. Aujourd'hui, l'hypermédiatisation lui permet de combler les doutes de l'opinion sur sa politique. Mais si les résultats ne sont pas au rendez-vous, son hyperactivité risque d'être regardée comme une vaine gesticulation.

## PAROLES DE PARTICIPANTS AU STAGE SYNDICAL

**Gino Nocera**, professeur d'histoire-géographie depuis cinq ans. Lycée Tocqueville de Grasse

« Je me suis inscrit à ce stage syndical car le thème des journées choisi cette année m'intéresse particulièrement. Je souhaitais aussi mieux connaître le SNES et échanger avec des collègues syndiqués sur le métier. Les interventions étaient vraiment de qualité. On a aussi pu discuter des futurs programmes de collège. Le SNES est un syndicat de profs et la première mission d'un prof, c'est d'enseigner ! C'est une évidence mais il faut

parfois le rappeler ! À ce titre, on ne peut pas dissocier les aspects pédagogiques de nos préoccupations professionnelles. »

**Marion Nemoz**, professeur d'histoire-géographie depuis cinq ans. Collège Casanova de Vitry-sur-Seine

« Ce stage du SNES m'a permis d'échanger avec des collègues sur nos pratiques. J'ai aussi pris conscience de tout le travail réalisé par le secteur contenu et l'observatoire des programmes. C'est important pour moi que le SNES travaille sur les

contenus d'enseignement et fasse des propositions dans ce domaine. Cela doit faire partie intégrante de ses missions. On ressort motivé de ce type de stage mais, sur le terrain, réaliser des projets devient de plus en plus difficile. L'administration nous demande d'avoir des activités qui ont des retombées immédiates et en plus d'en trouver les financements ! Trop souvent dans les établissements, l'initiative pédagogique n'est plus forcément au service des élèves mais d'abord au service du rayonnement extérieur du collège ou du lycée. »

**DEPUIS 2001 ET LE PREMIER FORUM SOCIAL MONDIAL DE PORTO ALEGRE**, le mouvement altermondialiste s'est réuni à de nombreuses reprises. Associations, ONG, syndicats, formations politiques et militants de tous pays tentent, par la confrontation des idées et des expériences, d'imaginer une mondialisation solidaire et progressiste. Après une période d'essoufflement, la dynamique semble de retour.

## Vers un regain des forums sociaux

**E**n ce moment, trois forums sociaux sont en préparation :

- un forum social mondial décentralisé pour l'année 2008 qui se déclinera en de multiples activités dans de très nombreux pays, qui culmineront le 26 janvier, jour de mobilisation internationale ;
- un forum social européen qui se tiendra du 18 au 21 septembre 2008 à Malmö (Suède) et dont la prochaine assemblée de préparation se déroulera à Istanbul du 30 novembre au 2 décembre prochain. Une alternance tous les 2 ans entre FSM et FSE a donc été décidée ;
- un forum social européen des services publics qui se déroulera au sein du Parlement européen à Bruxelles les 5 et 6 décembre 2007.

### Impression de répétition

Ces échéances suscitent un réveil des forces participant habituellement au mouvement altermondialiste, après un moment de flottement à la suite des derniers forums sociaux. L'impression de répétition de mêmes discours dans les mêmes formes trop rigidifiées (séminaires sans véritable échange, polémiques stériles, analyses insuffisamment poussées...), des forces néolibérales de plus en plus musclées (exemple de la multiplication des accords de libre échange bilatéraux), un positionnement des « gauches » parfois ambigu face à cette situation, avaient contribué à une certaine démotivation.

### Relance

Plusieurs facteurs concourent à la relance de l'activité des forums.

Au niveau mondial, l'exemple latino-américain atteste la possibilité d'une autre voie à emprunter face à ces institutions que sont le FMI et l'OMC. La CSI (Confédération Syndicale Internationale), issue de l'unification des deux

plus grandes confédérations mondiales, a participé aux activités du forum social mondial de Nairobi (campagne sur le travail décent) et au Conseil International du FSM. Le développement des forums a suscité des expériences positives comme les luttes des travailleurs indiens à la suite du FSM de Mumbai. En Europe, les forces vives de la société se mobilisent contre la dérégulation progressive du travail et pour obtenir un débat démocratique autour du Traité Modificatif qui conserve pour l'essentiel les objectifs de l'UE tels qu'écrits dans la Constitution. La clause de non-atteinte à la libre concurrence reste la règle générale applicable aux services publics. La préparation des forums permet de porter en commun les exigences de la construction d'une autre Europe, plus sociale, plus juste et plus démocratique. En France, les principaux acquis sociaux et les services publics sont remis en cause (gratuité des soins, retraites, suppression massive de postes de fonctionnaires, atteintes aux droits fondamentaux...). La mobilisation et la résistance se traduisent par des grèves, également par la participation à la préparation des prochains forums sociaux.

### Décembre 2007 : Bruxelles

Le forum social des services publics qui aura lieu à Bruxelles début décembre est organisé par le réseau Services Publics qui s'est constitué à Athènes à l'occasion du dernier FSE ; d'autres réseaux plus anciens comme le réseau éducation (dont le collectif éducation français) y participeront pour dénoncer par exemple la privatisation rampante au sein même des établissements d'enseignement publics. Le fait que ce forum ait lieu au sein du Parlement européen n'est pas anecdotique : le mouvement social y dénoncera les atteintes graves aux services publics et les

politiques européennes qui les guident. Il fera ainsi mieux entendre ses critiques et ses propositions sur la conception des services d'intérêt général marchands et non marchands tels qu'ils sont conçus par exemple dans le Traité Modificatif.

### Septembre 2008 : Malmö

La préparation du forum social européen de Malmö draine également un nombre assez conséquent de composantes du mouvement social au sein des AEP (Assemblées européennes de préparation) : on y retrouve pour les Français la FSU, la CGT, Solidaires, ATTAC, le CRID, la LDH, la marche mondiale des femmes, Espaces Marx, etc.

La reprise de cette activité de préparation est favorisée par le sérieux de l'équipe scandinave, très jeune, très féminisée et très rigoureuse. À l'AEP d'Istanbul (début décembre), il s'agira d'établir les grandes lignes du programme du FSE de septembre 2008 dont nous souhaitons que la ligne directrice se construise autour des besoins réels d'une Europe sociale. Le SNES, très investi depuis Florence dans ce type de préparation, va s'engager dans le domaine de l'éducation mais également dans celui plus général des services publics avec la FSU. Nous nous efforcerons également d'accroître la participation des syndicats de l'éducation du Nord et du centre de l'Europe, celle des syndicats du Sud étant quasiment acquise (Portugal, Espagne, Italie, Grèce, Chypre et Turquie).

### 26 janvier 2008 : partout

Enfin la journée mondiale d'action décentralisée se construit également en France : forums locaux, actions locales et une initiative à Paris le 26 janvier 2008 pour assurer la visibilité de l'ensemble dans un espace réunissant stands, assemblées, activités culturelles et assurant le lien entre le local, le national et le mondial, par exemple par des intervenants ayant réalisé des expériences positives en lien avec le mouvement altermondialiste.

Il est nécessaire de bâtir toutes les convergences possibles des forces qui refusent la marchandisation des services publics et le recul des droits et libertés. Convergence des forces syndicales dans les organisations syndicales internationales et européennes, convergence de nombreuses composantes de la société civile dans les forums sociaux et dans

les actions des réseaux. Comme ils l'ont fait depuis le 1<sup>er</sup> FSM de Porto Alegre, le SNES et la FSU, porteurs de transformations sociales, et tels qu'ils ont été mandatés par leurs derniers congrès, contribueront activement à cette dynamique des forums sociaux. ■

Dominique Giannotti

Forum Social Mondial (FSM) (Alternative sociale au Forum économique mondial de Davos)		Forum Social Européen (FSE)	
2001	Porto Alegre (Brésil)		
2002	Porto Alegre	Florence	Italie
2003	Porto Alegre	Paris / St-Denis	France
2004	Mumbai (Inde)	Londres	Grande-Bretagne
2005	Porto Alegre		
2006	FSM Polycentré	Bamako (Mali) Caracas (Vénézuéla) Karachi (Pakistan)	Athènes Grèce
2007	Nairobi (Kenya)		
2008	Journée de mobilisation internationale du 26 janvier	Malmö (18 au 21 septembre)	Suède
2009	Belém (Amazonie Brésilienne)		

- Autres forums sociaux continentaux (comme le FSE) : Forum social des Amériques, Forum social Africain, Forum social Asiatique.
- Forums sociaux de grandes régions : Forum social du Maghreb, Forum social du Moyen Orient.
- Forums nationaux, régionaux et locaux

Tous ces forums sont réunis autour de la bannière « Un autre monde est possible ».

**ÉDUCATION POUR TOUS**, oui mais quand ? La question se pose surtout depuis que l'on sait de manière certaine que l'objectif ne sera pas atteint dans un grand nombre de pays. Plusieurs méthodes sont utilisées pour masquer les carences des responsables de cet échec.

# Quelles actions pour atteindre l'objectif en 2015 ?

**P**remière méthode, réduire les objectifs. On pourrait se contenter de résultats partiels : amélioration de la situation des filles, progression de la scolarisation ou encore plus démarrage de la préscolarisation. Deuxième méthode et c'est la plus utilisée, les décideurs contournent l'école publique pour ne pas investir dans l'éducation. C'est le cas au Gabon où le Président Bongo et son gouvernement étaient confrontés au dilemme de l'accueil de milliers d'élèves en Sixième à cette rentrée. La solution trouvée par les dirigeants gabonais est simple : le « trop plein » des élèves est dirigé vers des établissements privés non homologués via une largesse dont le Président gabonais a le secret ou plutôt la discrétion ; coût deux milliards de CFA pour payer la scolarité annuelle dans ces établissements scolaires dont seulement le nom évoque cette fonction. La recette « made in Banque Mondiale » est connue et est hélas utilisée dans d'autres pays.

## Fuite en avant

Le principal syndicat du pays, le SENA, ne s'y est pas trompé et a interpellé les autorités gabonaises par la voix de son secrétaire général Fridolin Mve Messa. Pour le SENA, la décision prise par le chef de l'État, à la

demande du gouvernement, d'orienter les élèves vers des établissements non reconnus d'utilité publique montre le refus de l'exécutif d'adapter les structures scolaires à l'évolution de la démographie scolaire. Plutôt que d'investir durablement dans l'éducation, les dirigeants gabonais choisissent la fuite en avant vers la privatisation de l'éducation !

« *Ont-ils soudain rempli tous les critères d'acceptation exigés par le ministère de l'Éducation nationale ?* » s'est exclamé le secrétaire général du SENA face à la multi-

**Le réalisme, cela devrait être de soutenir les syndicats qui défendent l'école publique face à des gouvernements qui considèrent l'éducation comme un marché**

plication des soi-disant établissements scolaires. Les « entrepreneurs de l'éducation » sont légion pour récupérer les subsides facilement distribués. C'est à qui transformera sa villa ou son garage en école.

Autre forme de marché utilisée par les autorités gabonaises, celui des personnels. Le pays n'est pas sans avoir des structures de formation d'enseignants. Pour autant et profitant de son avantage économique, il a décidé de recruter 250 enseignants en République Centrafricaine. Plutôt que de se doter d'une politique de recrutement digne de ce nom, le Gabon préfère recruter des enseignants dans un autre pays dont il pourra se débarrasser quand il l'entend.



## Nécessités

Le SENA a dénoncé ces mesures et demande les constructions et les agrandissements d'établissements scolaires nécessaires. Il demande également un recrutement d'urgence dans les établissements d'enseignement supérieur du pays assorti de mesures salariales incitatives pour les futurs enseignants.

Cette mesure devrait se prolonger par un plan de recrutement sur le long terme. Et le secrétaire général du SENA menace le pouvoir de perturbations dans l'année scolaire s'il n'est pas entendu. Le syndicat joue son rôle de défenseur de l'éducation publique gratuite pour tous comme le préconisent les politiques de l'Internationale de l'Éducation dont il est membre.

## Réalisme

C'est là que peut se placer une troisième considération sur les politiques en matière d'EPT. Tout le monde trouve un soudain intérêt pour la concertation, la négociation avec les organisations syndicales de l'éducation. Pourquoi ? C'est toujours la théorie du consensus qui ferait que l'inacceptable serait admis y compris par ses plus fervents détracteurs. Pour masquer les échecs, pour éviter de s'attaquer aux véritables causes, il faut faire dire aux syndicats qu'ils renoncent à leurs revendications pour cause de soi-disant réalisme. Le réalisme, cela devrait être de soutenir les syndicats qui défendent l'école publique face à des gouvernements qui considèrent l'éducation comme un marché et d'agir sur les institutions financières internationales pour qu'elles mettent enfin les moyens et qu'elles agissent conformément aux objectifs de l'EPT définis à Dakar en 2000. ■

Roger Ferrari



## À LIRE

Revue des revues

SAVOIR/AGIR

N° 1, trimestriel de l'association Raisons d'agir, Éditions du croquant. Une série de réflexions sur la défaite de la gauche aux dernières élections, revenant sur le 21 avril 2002, la campagne de Bush aux États-Unis, les banlieues... Ce dossier appelle logiquement à une refondation de la gauche.

## Notre sélection

### ▶ À LA BOURDIEU

Une définition des classes sociales qui doit beaucoup aux critères de Bourdieu plus qu'à ceux de Marx. Intéressant pour essayer de décrire la réalité d'aujourd'hui dans le processus de mondialisation.

• *Les classes sociales dans la mondialisation*, A.-C. Wagner, Repères/La Découverte.

### ▶ ANGOISSANT !

Une description implacable de notre monde comme il va mal. La peur, l'angoisse, l'individuation a comme conséquence une société de répression, de délation, de surveillance. Comme une nouvelle forme d'État en train de se mettre en place...

• *La grande surveillance. Caméras, ADN, portables, Internet...*, Claude-Marie Vadrot, L'histoire immédiate/Seuil, 215 p.

### ▶ UNE CHRONIQUE

Eric Hazan - éditeur de La Fabrique - a voulu raconter les 100 premiers jours du sarkozysme avec tout ce qu'il faut de références historiques, de mauvaise foi et de réelle révolte. Pour réfléchir sur les transformations du paysage politique et social. Une écriture un peu « à la hache ».

• *Changement de propriétaire. La guerre civile continue*, Eric Hazan, Seuil, 178 p.

### ▶ UN NOUVEAU NATIONALISME ?

Gérard Noiriel critique, tout en redonnant une perspective historique liée à ses travaux antérieurs sur l'immigration, la notion d'identité nationale, surtout incluse dans la dénomination d'un ministère. Il en retrace la genèse, indique le piège dans lequel est tombé Ségolène Royal et l'inflexion idéologique que ce nouveau nationalisme français suppose dans la désignation du bouc émissaire et l'inscription des thèmes portés par le Front national dans le cœur même de l'État...

• *À quoi sert « l'identité nationale » ?*, Agone, 154 p.

### ▶ COMPRENDRE LES BALKANS

Les Balkans seraient-ils pour l'éternité condamnés à être une question sans réponse, un baril de poudre ou une énigme indéchiffrable ? À deux pas de nos frontières un monde exotique qui fascine et effraie. Les auteurs éclairent pour un vaste public toutes les facettes de ce monde balkanique.

Sous-titré Histoire, sociétés, perspectives ils donnent au lecteur suffi-

## HISTOIRE ET MÉMOIRE

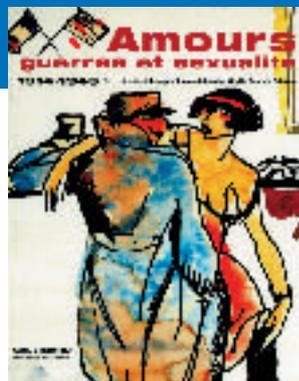
# Guerres et Genre

Les deux guerres mondiales ont transformé les rapports entre les hommes et les femmes et le rapport même à la sexualité, de par la séparation d'abord se sublimant dans l'écrit, puis dans des situations hors norme faisant de la sexualité une affaire d'État. Les sévices sexuels visant en premier lieu les femmes et les enfants - comme aujourd'hui sur chaque terrain de conflits - allant jusqu'à tondre les femmes responsables d'avoir « couché » avec l'ennemi, une façon sans doute de se venger de « s'être couché » devant l'occupant, un transfert de responsabilité, une pratique inhumaine s'inscrivant dans la répression contre les femmes, considéré comme « mère ou putain », surtout dans ces périodes troubles. Le concept de « genre » trouve ici toute sa place. Se mêlant aux autres. Les auteurs laissent trop facilement de côté les séparations sociales... mais

développent les représentations culturelles, au cinéma notamment. La paix ne se traduit pas par

le retour à l'avant mais par une nouvelle donne. Trente auteurs essaient de faire partager l'ensemble de ces questions en apportant quelques réponses. L'exposition et le livre-catalogue représentent des outils pédagogiques essentiels pour faire comprendre à la fois l'Histoire et la Mémoire comme la transformation de nos manières de vivre. ■ Nicolas Bénéès

• *Amours, Guerres et sexualité 1914-1945*, sous la direction de François Rouquet, Fabrice Virgili et Danièle Voldman, Gallimard/BDIC/Musée de l'Armée, 176 p., 230 illustrations. Exposition au musée de l'armée aux Invalides jusqu'au 31 décembre 2007.



## Raconter notre histoire

L'esclavage des Noirs fait partie de l'histoire commune de l'Occident et de l'Afrique. La constitution des Amériques s'est réalisée par la déportation massive d'Africains sur des terres qui leur étaient totalement étrangères. Comme le notait Daniel Boorstin pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les esclaves avaient une couleur... Et les femmes se retrouvaient la mule

de l'homme noir comme l'écrivait Zora Neale Hurston. Comment dire, faire comprendre cette survivance dans le capitalisme ? Gilles Gauvin, professeur en ZEP, a choisi l'abécédaire afin de tromper la vigilance des paresseux et faire surgir des rapprochements au goût étrange. Un ouvrage nécessaire, savamment illustré. ■ N. B.

• *Abécédaire de l'esclavage des Noirs*, Gilles Gauvin, Éditions Dapper, 167 p.

## Faire de l'Histoire

Le bicentenaire de 1789 a été largement dominé par la vision furetienne de l'histoire de la Révolution que Champs/Flammarion vient de rééditer en plusieurs volumes. Une somme, quelques fois intéressante. En réaction, Hobsbawm publiait *Echoes of the marseillaise, Two Centuries Look Back on the French Revolution* ; très sévère à l'égard du « révisionnisme historique ». Il porte un regard rétrospectif sur deux siècles d'historiographie révolutionnaire, avec l'objectif de mettre en lumière les enjeux politiques de l'entreprise de relecture de l'histoire de la Révolution amorcée au milieu des années 50. Une défense et une explication critique de la tradition historiographique jacobine et républicaine, face aux

lectures libérales voire contre-révolutionnaires déniaient l'importance des idées et des nouveaux droits. Elles faisaient de 1789 la révolution mère des totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle.

Aucun éditeur français n'avait jugé bon de le traduire. L'éditeur français a attendu que l'influence de François Furet soit moins sensible. Désormais, l'importance redonnée par les historiens au champ du social fait espérer que les conditions sont réunies pour entreprendre l'analyse des mutations qui ont marqué les études sur la Révolution française au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un jalon de cette réflexion renouvelée. ■ Elisabeth Labaye

• *Aux armes historiens. Deux siècles d'histoire de la Révolution française*, Eric Hobsbawm, La Découverte, 154 p.

samment d'éléments pour un parcours sans peine de la mosaïque balkanique. Nombreux encadrés, chronologie, biographies, monographies des divers pays font de ce livre un outil pratique et indispensable à la compréhension de ces fascinants pays de l'Europe du Sud-Est. J. D.

• *Comprendre les Balkans*, Jean Arnault Dérens et Laurent Geslin, Éditions Non Lieu, 363 p. Site : <http://courriers.balkans.info>



### ▶ UNE RÉVOLTÉE DANS LE SIÈCLE

Deux ouvrages complémentaires viennent dessiner l'image d'une femme - et elle s'est battue pour faire reconnaître les droits des femmes - révoltée, résis-

tante étant aussi ethnologue et cherchant à appréhender, en militante, le monde qui l'entoure. Germaine Tillion est cette femme, aujourd'hui centenaire. Elle incarne le XX<sup>e</sup> siècle dans ce qu'il a de meilleur, la lutte pour l'émancipation. En riant et en chantant. Elle est l'auteure d'une comédie musicale, une corde nécessaire. Il fallait lui donner sa place. C'est le but des auteurs réunis par Tzvetan Todorov, complété par des textes inédits. L'holocauste comme la guerre d'Algérie occupent une grande place dans ses réflexions. Le deuxième ouvrage reprend ses textes de combat pour toutes les libertés à partir de ses propres expériences. Une œuvre

moderne, un patrimoine qu'il faut savoir faire fructifier.

• *Le siècle de Germaine Tillion*, sous la direction de T. Todorov, 384 p. et *Combats de guerre et de paix*, G. Tillion, 828 p., Seuil.

### ▶ MANIÈRE DE VOIR

Maurice Blanchot ne fut pas un résistant. La guerre lui a laissé des loisirs. Il a pu se frotter à toute l'activité culturelle intense de cette période de l'Occupation. Les traces réunies ici permettent à la fois de s'en faire une idée et de distinguer les prolégomènes d'une pensée en train de se construire. Intéressant à plusieurs niveaux.

• *Chroniques littéraires du journal des débats, avril 1941 - août 1944*, M. Blanchot, Les cahiers de la nrf/Gallimard, 685 p.

## Notre sélection

### ► MÉMOIRES DU SIÈCLE



Günther Grass fait partie de cette cohorte d'écrivains qui ont marqué la deuxième partie du xx<sup>e</sup> siècle, avec *Le tambour* qu'il écrivit à Paris. Il a longtemps caché sa participation aux SS. Il avait 17 ans. Ce n'est pas une excuse. Rimbaud le disait déjà... Pour la première fois, dans *Pelures d'oignon*, à 80 ans, il raconte cette expérience sans en donner réellement d'analyse. Le lecteur, comme souvent avec lui, reste sur sa faim. Par contre, il donne à voir les villes allemandes après les bombardements, nous forçant à comprendre le contexte dans lequel il écrivit et sa conception du temps. Sa manière de se voir, de se mettre en scène sera utilement complétée par l'étude de Per Ohrgaard donnant des clés permettant une lecture plus intéressante. Son hermétisme voulu interroge le lecteur, obligé de refaire le voyage à l'envers. • *Pelures d'oignon*, Günther Grass, 413 p. et *Günther Grass. L'homme et l'œuvre*, Per Ohrgaard, 209 p. Seuil.

### ► POÉSIE ET HISTOIRE



Comment « faire » l'Histoire des Arabes ? De cette Histoire que la colonisation a fait oublier, qui fait l'objet de réécritures. Adonis a choisi la poésie en voyageant dans les vers de al-Mutanabbî et en les commentant tout en se référant au fait historique. Une lecture difficile pour une découverte renouvelée d'un art puissant, celui des mots, de ceux qui construisent une communauté, un pays situé dans l'abstrait. Pour se retrouver, pour se construire. Une lecture horizontale et verticale. Le premier d'une trilogie dont le titre est un programme total, *Le livre, (al-Kitâb)* ! Pour renouveler notre lecture du monde. • *Le livre (al-Kitâb)*, Adonis, 396 p., Seuil.

### ► FASCINANTE ÉGYPTE



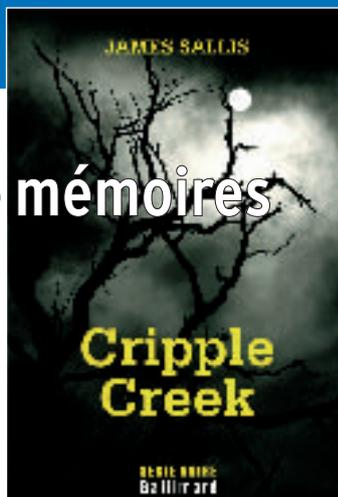
La civilisation égyptienne continue de fasciner. Les fresques, les temples sont là pour témoigner d'une grandeur qui laisse rêveur. Les dynasties se sont succédé à un moment où le calendrier était lié à leur existence et non pas à des divisions universelles du temps. Le règne de Ramsès II, le mieux connu par sa mise en scène de ses réalisations - il avait quelque chose d'un cinéaste, d'un spécialiste de la communication - suscite toujours la verve des romanciers et des historiens. Christiane Desroches-Noblecourt nous fait partager sa passion pour cette période. La suivre est un plaisir d'autant que les reproductions permettent aussi de se faire une idée de l'art de ce temps, un art qui défie le temps, celui qui passe mais pas celui qu'il a fait. Elle conclut par ses aventures *post mortem*, dans un laboratoire de Saclay pour restaurer la momie et lui permettre de continuer à suciter les rêves. N. B. • *Ramsès II*, Christiane Desroches Noblecourt, Flammarion, 252 p.

## LE MONDE EN NOIR

# Rencontre de mémoires

James Sallis est sans nul doute l'un des grands écrivains américains d'aujourd'hui. Dans ce nouvel opus des « aventures » - il ne se passe pas grand-chose, en fait c'est plutôt un voyage immobile - de Turner, cet ancien flic de Memphis venu se réfugier à Oxford, un bled perdu du Mississippi. Peut-on échapper à sa mémoire ? À celle des autres ? Comment rendre vivants ces morts qui nous entourent ? Quel héritage laisse-t-on à la génération suivante ? Ces questions agitent ce roman qui continue d'exercer ses effets en nous une fois refermé. Ces rencontres du troisième type viennent d'autres temps, de ce xx<sup>e</sup> siècle qui n'en finit pas de nous léguer une absence totale d'Histoire pour nous balader avec des histoires. Dans *Cripple Creek* Histoire et Mémoire se donnent l'accolade pour essayer de retrouver un sens du combat collectif pour la vie. Des fils de déportés, des Africains-Américains se trouvent soudain au coude à coude pour faire de nos fantômes un hymne légèrement délirant parfois à l'amitié, à la fraternité, à la liberté. Évidemment, tout se paie. L'amour surtout. Un prix disproportionné. Le monde s'habille en noir, on ne le sait que trop... ■ **Nicolas Bénéies**

• *Cripple Creek*, James Sallis, Série Noire/Gallimard, 206 p.



## Paris en noir



Le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, la Butte, le Sacré Cœur mais aussi la Goutte d'Or, ses putes transsexuelles, ses bistros, ses crêperies et... un pianiste de jazz Noir et Américain venu se trouver dans la Capitale loin de cette compétition faisant de l'accumulation de monnaie l'alpha et l'oméga de la réussite. Ricky - c'est son nom - est affublé d'un cousin plus vrai que nature, se fondant dans le décor de ces États-Unis libéraux. Son arrivée à Paris, sous le coup d'un mandat pour détournement de fonds, pour retrouver sa femme, sert de point de départ à une enquête aux rebondissements multiples. Elle permet de nous faire découvrir l'existence d'un réseau de relations de ces Africains-Américains venus ou restés à Paris pour faire carrière ou fuir, pour les plus anciens, le racisme. Ils et elles trouvent en France une autre figure du racisme bien mise en scène par la présence de Fatima, la femme qui a pris le cœur de ce pianiste. Jake Lamar nous offre un regard oblique sur ce quartier tout en nous entraînant dans une drôle d'histoire dont le rythme doit beaucoup au jazz. On y croit, pour l'essentiel. ■ **N. B.**

• *Rendez-vous dans le 18<sup>e</sup>*, Jake Lamar, Rivages/Thriller, 321 p.

### ► LA BARONNE DU JAZZ



Nica, baronne de Koenigswarter fut la providence des musiciens de jazz, amie de Thelonious Monk qu'elle aida, hébergea et transporta. Son cœur semblait brisé et le seul allant qui lui restait venait du jazz, de la révolution du be-bop. Charlie Parker était mort chez elle. Faire un roman de ce personnage déjà de roman, c'était une gageure. Les projecteurs s'orientent vers les personnages secondaires pour raconter toutes les légendes sur Monk. La baronne et Monk avec la baronne. Les personnages les plus réussis sont les auditeurs parisiens de ce concert de 1954 et cette histoire d'hommes et de femmes pris dans l'époque comme dans le cyclone du jazz. Ce sera la découverte que le jazz - Monk en particulier - a changé des vies. • *Pannonica*, Pauline Guéna, Robert Laffont, 265 p.

## NOS COLLÈGUES PUBLIENT

### ► ET TRADUISENT...



Ce livre de l'écrivain brésilien Salim Miguel pose toute la question de la relation entre l'Histoire et la Mémoire. Que s'est-il passé lors du coup d'État militaire de 1964 ? Peut-on et comment faire revivre ces événements pour ne pas les perdre, pour comprendre ? Mais les souvenirs ne se laissent pas faire... Ce travail sur la mémoire sert aussi à se conquérir soi-même et à se comprendre.

• *Brésil avril 1964. La dictature s'installe*, Salim Miguel traduit par Luciana Wrege Rassi et Jean-José Mesguen, L'Harmattan, 173 p.

### ► UNE HISTOIRE DU PORTUGAL

Historien des sciences, Arkan se lance dans le roman historique. À travers Henri le Navigateur, icône du Portugal, et Raul Pimentel, son (fictif) écuyer, il aborde l'expansionnisme portugais du xv<sup>e</sup> siècle, à partir de la prise de Ceuta. Il débusque, derrière la religion, des motivations autrement mercantiles, aboutissant à la traite des Noirs, au demeurant, ni création ni monopole du Portugal. Un éclairage contrasté sur les exploits maritimes des Portugais, à l'aube des « grandes découvertes », sur fond de personnages légendaires - Empereur du Mali - ou mythique - Prêtre Jean. Un complément de l'histoire du Portugal. **Gérard Hatab**

• *L'écuyer d'Henri le navigateur*, Arkan Si-maan, L'Harmattan.

### ► VOYAGES IMMOBILES

Il arrive que l'homme et la machine n'en fassent plus qu'un. La locomotive à vapeur fut de celle-là. Elle ne pouvait laisser indifférent. Dans la Martinique des années 50/60 elle construisait des rêves plus fous les uns que les autres. Cette histoire d'un homme, *L'Acier*, mi-révêé, mi-réelle est celle qui est ici racontée...

• *L'Acier. Un homme dans la Martinique des années 50/60*, Miguel Duplan, roman, L'Harmattan, 53 p.

## BD

### VIETNAM 1945

Clément Balou pour le texte et Mathieu Jiro pour les dessins - une suite d'aquarelles travaillées, avec le souci de la reconstitution précise - ont voulu faire revivre l'histoire de ces groupes de toute obédience qui ont fait le Vietnam indépendant. Il raconte aussi une histoire d'amour, une libération d'une fille découvrant le monde, tel qu'il est, tel qu'il fonctionne. Comme si ce n'était pas suffisant, ils font aussi référence à des œuvres d'art en train de se réaliser par la confrontation des cultures. Un livre complet.

• *Le choix de Hai*, Chinh Tri, volume 2, Seuil.

### JAZZ ET BD



Barcelone comme il faut la voir. Avec les yeux du jazz. D'une trompette. *Jazz Maynard* est le nom du héros, figure du détective privé sombrant dans toutes les teintes du noir, résistant par le biais d'une sonorité de trompette devant beaucoup plus à Chet Baker qu'à Maynard Ferguson - qui nous a quittés l'an dernier à 78 ans ! Les deux auteurs - Raule et Roger Ibanez - nous entraînent dans tous les recoins de cette ville, mi-révêé mi-réelle à la poursuite du diamant perdu, l'argent ou l'amour ou les deux, on ne sait trop à l'issue de cette première partie d'une trilogie, *Home sweet home*. Le trompettiste revient au pays pour régler ses comptes... Le jazz serait-il à la mode ?

**Nicolas Bénéies**

• *Jazz Maynard*, Home sweet home, Dargaud, 48 p.

## LONELY HEARTS CLUB BAND

# Le langage de la paix

Israël, un aéroport. Lignes droites, lumière blanche, plans dépouillés. Au milieu de ce vide, surgis de nulle part, un groupe d'hommes aux uniformes couleur de ciel. Le silence est dense, les tapis roulants filent dans l'indifférence, un touriste photographie le spectacle. Tati n'est pas loin, mais personne n'est là pour accueillir l'*Alexandria Ceremonial Orchestra*, une fanfare de police égyptienne qui ploie sous la lourdeur de son nom. Mauvais augure que cet incident, car c'est pour le groupe le moment fragile des transitions et des querelles. Alors chacun s'obstine dans sa fonction. Le chef Tewfik joue encore les tyrans, et Khaled le joli cœur est si occupé à séduire qu'il met toute l'équipe sur la mauvaise route : celle de Betah Tikvah, une bourgade en plein désert, royaume de l'ennui, quelque chose entre Heartbreak Hotel et Bagdad Café. Les couples s'y détruisent, les familles s'y délient, et la belle Dina y traîne une quarantaine déjà en ruines, reportant sa sensualité sur les gourmandises qu'elle croque sans relâche. Rien n'arrive jamais à Betah Tikvah : c'est un non-lieu, c'est-à-dire un vrai lieu de cinéma où tout est possible, y compris l'irruption d'une fanfare d'anges qui accompagneront non le jugement dernier, mais, tout de même, une sorte de résurrection. Le miracle des hommes en bleu réveille la ville pour une nuit. Sous leur regard qui observe sans juger, chacun voit sa vie différemment. Aux anges aussi, l'Autre tend un miroir où ils aperçoivent leurs erreurs et leurs faiblesses. Au matin, tous sont changés – Tewfik et Khaled, surtout, d'avoir possédé l'un l'âme d'une femme, et l'autre son corps, et de s'être découvert en commun la passion des notes lancinantes de Chet Baker. La musique de la

fanfare, s'élevant enfin dans une splendeur que le film a patiemment retardée, ne sera plus jamais la même.

*La visite de la fanfare* est-il une comédie ? Oui, mais on y sourit seulement, au milieu d'impressions tristes en quart de ton, comme ces chansons arabes classiques sacrifiées sur l'autel de la culture pop internationale. Un cinéma neuf se reconnaît à ce qu'il ne se laisse pas imposer les codes d'un genre. Pour autant tout est brillamment maîtrisé dans ce film délicat, le rapport des corps et de l'espace, le discours des gestes plus puissants que les mots, le réseau des émotions retenues, les prestations d'acteurs équilibrées autour du flamboiement de Ronit Elkabetz. Enfin le message discrètement murmuré. Eran Kolirin



a choisi de parler de ce qui unit les peuples par-delà leurs guerres, la musique, l'amour, la chair écarlate des pastèques, le souvenir des mélodies d'antan. Le tout se dit dans des demi-mots, des demi-silences, et dans un anglais à la fois fluide et maladroït, cérémonieux

et cocasse ; un anglais-espéranto pour ceux qui tiennent à communiquer par-delà les frontières. Cela a joué en défaveur du film, pressenti pour l'Oscar du meilleur film étranger aux Academy Awards 2008, et finalement disqualifié parce que plus de 50 % des dialogues sont en anglais. Quel est donc aujourd'hui le langage de la paix ? ■

**Jacqueline Nacache**

• *La visite de la fanfare* (Bikur Ha-Tizmoret), Israël/France/États-Unis, réalisation : Eran Kolirin.

## Propos de l'actrice principale et du réalisateur

(extraits d'entretiens réalisés par Ariel Schweitzer pour le dossier de presse)

« La collaboration entre Israéliens et Palestiniens dans ce film était le sommet de notre création, une rencontre bénie et rare. L'art a cette capacité de nous transporter vers un ailleurs, dans un autre espace-temps, de nous permettre de regarder les choses d'un angle original, puis de nous ramener à la réalité, mais une réalité perçue désormais avec une sensibilité différente. Si ce genre d'expériences était arrivé plus souvent, cela aurait provoqué une vraie révolution, car la création artistique peut transcender toute hostilité et rage... » **Ronit Elkabetz**

« Quand j'étais enfant, je regardais souvent des films égyptiens en famille. C'était très courant chez les familles israéliennes, au début des années 80. » [...] « Les films arabes ont disparu de nos écrans depuis longtemps. La chaîne a été privatisée et elle s'est noyée parmi les 557 ou je ne sais combien d'autres chaînes dont on nous a inondés » [...]

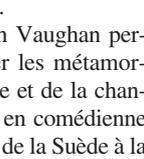
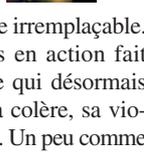
« La disparition des films arabes de la télévision israélienne m'a amené à poser des questions sur la société israélienne : son devenir capitaliste, son attirance pour la culture capitaliste et le refoulement de la culture arabe... » [...] « Le lien avec la culture arabe qui aurait dû être parfaitement naturel vu notre situation géographique et aussi du fait que la moitié de la population israélienne est d'origine arabe, ce lien a été perdu. Aujourd'hui, les Arabes et la langue arabe existent pour nous uniquement dans un contexte politique. La fanfare égyptienne est l'écho d'une autre musique : elle nous rappelle qu'un lien différent est possible... » **Eran Kolirin**

## FILMER LE JAZZ

Les télévisions européennes ont conservé dans leurs caves un stock de films permettant de voir et d'entendre les musiciens qui ont fait le jazz, à la fin des années 50 et dans les années 60. Années folles où cohabitaient tous les styles, tous les créateur(e)s, tous les voyages. Cette série de DVD, paradoxalement sous l'égide d'un label américain, permet de rendre compte de l'écume de ces jours. John Coltrane, Duke Ellington, Charles Mingus, Sarah Vaughan, Wes Montgomery, Dexter Gordon et Dave Brubeck se partagent cette affiche. Pour découvrir leurs visages, leurs mimiques, leurs présences... venant faire comprendre, accepter leur musique. L'image devient partie prenante

de notre découverte. Voir Coltrane et Elvin Jones, son batteur, dialoguer – même si l'un et l'autre ne bougent quasiment pas – est une expérience irremplaçable. De même, Mingus en action fait partie d'une poésie qui désormais nous appartient. Sa colère, sa violence sont palpables. Un peu comme s'il pouvait revivre.

Les films sur Sarah Vaughan permettent de mesurer les métamorphoses de la femme et de la chanteuse. Elle en joue en comédienne accomplie. Passant de la Suède à la Hollande, en 1958, elle nous offre deux de ses visages. En Suède de nouveau, en 1964, elle répond à l'image que nous avons gardé d'elle.



Ces enregistrements font partie de notre patrimoine.

• Jazz Icons, série parraînée par Quincy Jones, chaque DVD est accompagné d'un livret de 25 pages (en anglais seulement), distribué par Abeille Musique.



## PÉDAGOGIE DES LANGUES PAR LE CINÉMA

Le CRDP Paris a présenté le mois dernier le CINE-V.O. anglais qui comprend un DVD avec des extraits de trois films : *La mort aux trousses* d'Alfred Hitchcock, *Accords et Désaccords* de Woody Allen, *The Navigators* de Ken Loach et un site en libre accès sur <http://crdp.ac-paris.fr>. Le site propose des parcours pédagogiques correspondant aux séquences filmiques et des dossiers.

Cet outil est destiné aux enseignants de langues vivantes pour travailler en classe sur le cinéma. Le CINE-V.O. existe déjà en espagnol. Il contient dix extraits de trois films en langue espagnole : *Mon ami Machuca* de Andrès Wood, *Carnets de voyage* de Walter Salles et *Ana* de Patricia Cardoso.

Le CINE-V.O. anglais, outil plus récent, a intégré dans ses PPM les critères du cadre européen mais le CINE-V.O. espagnol n'en reste pas moins un outil très utile pour faire travailler les films proposés.

À noter aussi un outil du CRDP Paris pour les plus jeunes qui étudient l'arabe : *Un, deux, trois, l'arabe en chantant...* pour l'école et le collège.

**Thérèse Jamet-Madec**

• CRDP, 37, rue Jacob, Paris 6<sup>e</sup>. [www.scren.fr](http://www.scren.fr)

**ENTRETIEN AVEC PATRICK PINEAU,** metteur en scène de *Les trois sœurs* d'Anton Tchekhov à Bobigny.

## La passion du théâtre

**L'US magazine :** Vous avez été comédien avant d'être metteur en scène. Quelles ont été les étapes marquantes de votre parcours ?

**Patrick Pineau :** Après le Conservatoire où mes professeurs ont été Bernard Dort, Michel Bouquet et J.-P. Vincent, j'ai eu la chance de faire deux rencontres, avec Michel Cerda puis avec Georges Lavaudant qui m'a engagé sur *Féroé, la nuit...* de M. Deusch. Ce travail avec lui a été le point de départ de 17 ans d'une collaboration étroite. Là, j'ai fait d'autres rencontres marquantes comme comédien avec Claire Lasne, Gérard Watkins et Eric Elmosnino. Comme j'avais toujours eu envie d'aller « de l'autre côté », je me suis lancé dans la mise en scène. J'ai commencé avec *Conversation sur la montagne* de Duriff. Puis j'ai monté des textes de Serge Sandor, Darwich, Valetti. Et petit à petit, j'ai eu plus envie de mettre en scène que de jouer. Comme je faisais partie de la troupe de l'Odéon, j'ai eu des facilités. J'ai pu monter *Les barbares* de Gorki et ensuite *Peer Gynt* qui a été créé dans la Cour d'honneur à Avignon...

**L'US magazine :** Et tout de suite après, vous avez mis en scène *L'ours*, *La demande en mariage*, *Le tragédien malgré lui*, trois courtes pièces de Tchekhov.

**P. P. :** J'ai eu envie d'un théâtre qui puisse se jouer partout, dans des salles de fêtes, en plein air. Monter le matin, jouer le soir. D'un théâtre de « roulotte » comme je l'appelle. Et les petits Tchekhov qui sont des farces, des vaudevilles à la française, m'ont donné envie de continuer avec cet auteur gigantesque.

**L'US magazine :** Et pourquoi *Les trois sœurs* ?

**P. P. :** J'ai lu *Les trois sœurs* comme un roman.



Je n'avais jamais vu jouer la pièce. Je la découvrais et j'ai eu, à la lecture, une émotion très forte, comme on peut en avoir devant une œuvre qui fascine, un tableau, un opéra. Ce qui m'a intéressé, passé l'émotion, c'est le rapport de Tchekhov à la tragédie du monde moderne, à la tragédie de l'humain. C'est aussi que dans son théâtre, il n'y a pas de héros, qu'il ne porte aucun jugement, ne donne aucune réponse. *Les trois sœurs* est une pièce chorale faite pour un groupe d'acteurs, ce qui me convenait...

**L'US magazine :** Les *Petits Tchekhov* ont eu un gros succès après du jeune public. *Les trois sœurs* intéressera plutôt des plus grands...

**P. P. :** Une vingtaine de représentations ont déjà eu lieu en province. À chaque fois, de nombreuses classes de lycées, de lycées professionnels étaient là. Ils ont toujours bien réagi. Ils ont été émus, ils ont ri aussi. Tchekhov c'est la nature humaine, c'est un théâtre simple, un théâtre du quotidien, fait pour les hommes, un théâtre universel. Que l'on soit au XIX<sup>e</sup> ou au XXI<sup>e</sup> siècle, il y a toujours un garçon et une fille qui sera perturbé parce qu'il sera aimé ou pas aimé.

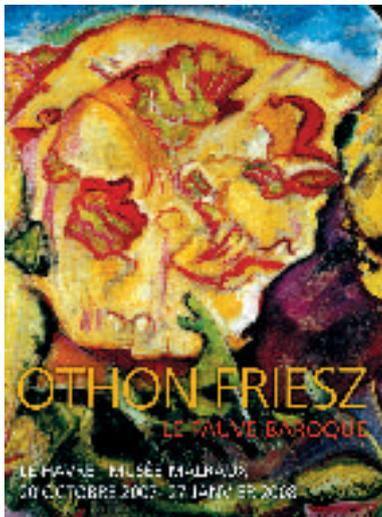
**L'US magazine :** Quel est votre meilleur souvenir ?

**P. P. :** C'est la rencontre avec ce professeur qui m'a donné le goût du théâtre en classe de Troisième. Il a tout déclenché et m'a ainsi permis de vivre de ma passion. ■

**Propos recueillis par Francis Dubois**

• À partir de janvier 2008, MC93, partenaire Réduc'SNES, [www.mc93.com](http://www.mc93.com)

## EXPOSITION Othon Friesz, le méconnu



Othon Friesz (1879-1949) est un peu le d'Artagnan des Trois Mousquetaires, Matisse, Vlaminck, Van Dongen..., celui qui fait partie de la confrérie sans en faire vraiment partie. Il est classé dans le fauvisme, tout en faisant preuve d'originalité liée à sa personnalité. Avant la guerre de 14, il démontrera sa capacité de créativité. La guerre sera pour lui comme un éteignoir. Il fallait bien une rétrospective de son œuvre pour apercevoir la place qu'il doit occuper à l'intérieur de cette école de peinture. Comme la plupart de ses contemporains, il s'illustrera dans les *arts décoratifs*. L'exposition permet de voir des vases, des assiettes, un ensemble de céramiques, des panneaux...

160 pièces sont réunies au musée Malraux pour le faire découvrir ou redécouvrir, pour retrouver le choc esthétique de ses œuvres. ■

• Musée Malraux, Le Havre, jusqu'au 27 janvier 2008. Tél. : 02 35 19 62 62.

### Poussières d'étoiles

Le Mac/Val, premier musée consacré à l'art contemporain, et premier musée national en banlieue, né de la volonté politique du conseil général du Val-de-Marne dont nous avons salué la création, a fait peu neuve en renouvelant son exposition permanente et en invitant une cinquantaine d'artistes français et étrangers à livrer leur point de vue autour du thème de l'Espace, de la place de l'homme dans l'univers... sous le titre énigmatique et symbolique « Stardust ou la dernière frontière » : une exposition temporaire qui s'accompagnera de nombreuses initiatives périphériques jusqu'au 13/01/2008... Ph. L.

• Vitry : [www.macval.fr](http://www.macval.fr)

### Nous, les héros

Cette pièce de Jean-Luc Lagarce, écrite en 1994, évoquant la vie d'une troupe de théâtre, en difficulté au centre de l'Europe, est cette année au programme de l'enseignement de la spécialité théâtre de Terminale L. Jusqu'au 16 décembre, c'est la 45<sup>e</sup> création du Centre dramatique de La Courneuve, mise en scène par Elisabeth Hölzle (présentation du spectacle sur [www.snes.fr](http://www.snes.fr)) au Centre culturel Jean-Houdremont de cette commune de Seine-Saint-Denis qui fut l'un des premiers partenaires « Réduc'SNES » en Île-de-France... Ph. L.

• Centre culturel Jean-Houdremont. La Courneuve. 01 48 36 11 44 (tarif réduc'SNES = 11 €, lycéens = 8 €).

### Non, Nicolas...

Ce dessin original de Tardi et deux autres illustrent ce coffret de deux CD qui peut constituer un cadeau original de fin d'année... À l'occasion de la sortie du troisième volume des *Contrechants de ma mémoire* : *La commune n'est pas morte !*, Serge Utgé-Royo repart en tournée à travers la France : détails sur le site du SNES. Un grand auteur-compositeur et interprète à (re)découvrir. Ph. L.

### Nos collègues s'exposent

Un titre d'exposition qui interroge : *Sauve qui peut le temps* pour nous inciter à concevoir un nouvel environnement fait de peintures, d'installations, de calligraphies, de photos, de scénographies et d'estampages pouvant devenir le nôtre. Monique Le Maoult, Martine-Elisa Proussov, Cam Le Huyhn, plasticiennes, en sont à l'origine. La référence à la chanson s'impose : « le temps des uns, le temps des autres, le tien le mien, celui qu'on veut nôtre », signifiant que notre temps commun est un temps construit.

• Espace Saint-Jean, Melun. Jusqu'au 6 janvier. Infos : 01 64 52 10 95.

### Actualité culturelle sur internet

Chaque semaine, sur le site du SNES, à l'adresse [www.snes.edu/snesactu/sommaire.php3](http://www.snes.edu/snesactu/sommaire.php3) rubrique culture, de nombreux compléments aux articles de ces pages : actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... dans les théâtres partenaires... débats et conférences, actions, collègues créateurs, festivals... Également accessible en permanence, pour les syndiqués (mot de passe de la carte nécessaire), la base « Réduc'SNES » de la centaine de lieux partenaires acceptant de faire bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses Régions... Vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir ? Contactez-nous.

[Philippe.Laville@snes.edu](mailto:Philippe.Laville@snes.edu)

# Pour voir le monde en relief et en Deux applications

**LA PUISSANCE DES ORDINATEURS**, la rapidité des connexions, le développement des images satellitaires... sont désormais suffisants pour rendre accessibles à un grand nombre d'utilisateurs des applications qu'on n'espérait guère il y a quelques années. Ainsi depuis 2005, *Google Earth*, logiciel gratuit, permet de « survoler » toute région du monde et d'observer des détails de l'ordre du mètre, voire mieux, y compris en 3D. Objet de curiosité (« je vois ma maison ») ou outil de tourisme (« préparation au voyage »), etc. ; c'est - surtout - un logiciel pour

## Promenade sur *Google Earth*

**G**E s'ouvre sur un globe virtuel qu'on survole de manière très intuitive, en zoomant librement et en continu jusqu'à afficher un quadrilatère de l'ordre de 100 m<sup>2</sup>. Le moteur de recherche indexe un nombre considérable de lieux qu'on rejoint rapidement sans même savoir a priori où ils se situent. Les données sont des photographies aériennes et des images satellitaires, la résolution atteignant parfois 10 cm ! Le relief est simulé de telle façon que l'effet de réel est saisissant. Sur certaines villes, particulièrement aux USA et au Japon, ou Paris... les bâtiments sont simulés en 3D. Divers outils permettent une grande variété d'exploitations et un grand confort :

- varier angles et inclinaisons ;
- relever altitudes et distances ;
- superposer repères, plages colo-

rées, images, cartes (en définissant un niveau de transparence), textes (infos-bulles), liens ;

- mémoriser lieux et successions de plans (avec les repères... qu'on peut y avoir placés) ;
- créer et exporter vers d'autres ordinateurs (en vue de travaux dirigés) des « trajets » reprenant tous ces repères.

*GE* n'offre pas partout la même définition ni la même rapidité de mise à jour. L'Europe en particulier est traitée de façon inégale. Mais des internautes peuvent marquer des lieux remarquables et y associer photographies et données complémentaires, plans de bus..., accessibles depuis le module « Infos pratiques » : visitez ainsi Florence...

Avec un vidéo-projecteur et une connexion rapide, l'utilisation en cours ne pose aucun problème particulier. En l'absence de connexion fiable, on peut utiliser le cache mémoire du logiciel : porter sa capacité à 2 Go (outils\_options\_cache), effectuer en connexion la séquence prévue, le cache conserve les images pour une utilisation ultérieure.

Et si la Terre vous lasse, partez pour le ciel (une icône à cliquer) ou la Lune <http://www.google.com/moon/> ■



## APPLICATIONS DÉRIVÉES ET/OU COMPARABLES

Tout en utilisant notamment les données de l'IGN, *Pagesjaunes.fr* montre souvent avec une meilleure définition des paysages de France. Dans certaines villes, on peut parcourir des rues et y observer les photos des façades, etc.

Divers services de préparation d'itinéraires comme *Mappy.com* sont abondamment « illustrés » de photos aériennes. D'autres montrent même des images au jour le jour : ainsi l'Agence Spatiale Européenne offre en moins de deux heures sur le site <http://www.esa.int/miravi> des images prises par le satellite ENVISAT. Utile pour suivre des événements (marée noire, éruption... et évidemment phénomènes météorologiques, mais ces derniers sont maintenant très diffusés).

## Quoi d'autre sur *Géoportail*?

**C'**est un service public dédié à la France, y compris évidemment « l'Outre-Mer ».

Les images sont des photos aériennes de l'IGN, à la résolution d'un pixel pour 50 cm. Des milliers de cartes (surtout 1:25 000, 1:100 000 et 1:250 000) peuvent être affichées séparément ou en superposition. Les clichés ont 5 ans au plus, rythme de mise à jour de la base des photographies aériennes. On peut passer de 2D à 3D, celle-ci étant opérationnelle depuis l'été 2007.

Des données, provenant d'autres organismes, sont ajoutées progressivement telles que les feuilles du cadastre, les zones inondables, les zones de risque d'avalanche, des informations INSEE sur les communes, des extraits vidéo de l'INA replacés sur leur lieu de tournage, etc. L'objectif est de développer un service intégré de description du territoire, l'accès à certaines données pouvant être réservé à des abonnés.

Les services offerts étant plus divers, la navigation est moins

intuitive et moins fluide, il faut prévoir un petit temps de découverte pour comprendre par exemple qu'il est maladroit de zoomer sans tenir compte de l'échelle si on superpose photo et carte... L'outil de recherche actuel est moins performant (indexation des communes, peu de sites en tant que tels comme les monuments...). Divers outils permettent de mémoriser des lieux... superposer des calques avec relief, routes, vue aérienne, en réglant les niveaux de transparence. La simulation 3D permet une excellente appréhension du relief (mais, contrairement à GE, la modélisation en 3D des bâtiments est peu développée). Le *Géoportail* est globalement plus précis, plus homogène, plus complet sur notre territoire. Cependant, sur les principales agglomérations, *Google Earth* utilise des photos aériennes bien plus précises. L'intérêt de la comparaison est cependant limité : ces services n'ont pas les mêmes objectifs et *Géoportail* devrait s'enrichir très rapidement. ■

## L'ACCÈS À CES SERVICES

*Google Earth* et *Géoportail* nécessitent l'installation d'une application spécifique gérant la 3D. Se laisser guider depuis la page d'accueil pour télécharger le logiciel : <http://earth.google.fr/> ou TerraExplorer sur <http://www.geoportail.fr/>

- Ces logiciels, gourmands, sont réservés aux ordinateurs de moins de 2 à 4 ans (selon gamme).
- Sinon, vous pouvez néanmoins travailler avec *Géoportail* en 2 dimensions.
- Haut débit nécessaire. Jouer sur le cache peut dépanner (*GE*).
- TerraExplorer (associé à *Géoportail*) n'est actuellement adapté qu'à Windows. Les versions Mac et Linux sont prévues pour 2008.



# détails : *Google Earth* et *Géoportail* à utiliser en classe

géographe avec des fonctionnalités propices à des exploitations pédagogiques y compris en SVT, SES, langues vivantes...

Ces derniers mois, l'Institut Géographique National, en coopération avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, a ouvert à la 3D sa propre application cartographique, *Géoportail*. Nouvel événement ? Autres possibilités d'exploitation ?

## Pour la classe : richesses et limites

### Pistes pédagogiques

- Travail en 3D et 2D sur les grands ensembles de reliefs en contournant les classiques difficultés de représentation des élèves de Sixième (géographie). On superpose et/ou on substitue la carte au moment voulu. Les géologues aussi apprécieront. *Géoportail* offre ici une meilleure homogénéité des images.
- Étude de l'intérêt d'un site en observant sa situation à différentes échelles et en mettant en évidence distances, altitudes, voies de communication...
- Étude de l'organisation d'une agglomération. Avec les fonctions « bâtiments 3D », « repères » et « lieux préférés », on peut travailler avec *GE* sur des villes américaines ou japonaises. *GE* permet d'enregistrer un trajet spectaculaire de visite à basse altitude.
- En histoire, la superposition carte transparente + photo aérienne permet de multiples applications. Ainsi on peut comparer le tracé du mur isolant Israël de la Cisjordanie aux limites du cessez-le-feu de 1967...

Dans ce cas il faut se procurer la carte ailleurs sur Internet, ce qui est facile.

- On peut progressivement placer des repères, enregistrer des préparations, les classer. De nombreux travaux de collègues sont en ligne. Pour les trouver, saisissez des expressions comme « volcanisme Google Earth » ou « volcanisme Géoportail » ou, mieux encore, utiliser des termes plus restrictifs afin d'éviter de trier dans des milliers de liens. Faire différents essais. Utiliser des moteurs de recherche ciblés comme *Spinoo* <http://www.cndp.fr/spinoo/> qui peut limiter sa recherche aux sites pédagogiques institutionnels français...

### Limites

- Ne nous leurrions pas, il ne s'agit pas de données actualisées à chaque révolution de satellite. Les vues datent souvent de plusieurs années. Sur des sites pris au hasard, l'IGN paraît plus à jour ; mais sur des sites très demandés ce n'est pas constant.
- Spécialement pour *GE*, un pay-

### POUR EN SAVOIR PLUS

Ces 2 applications offrent une aide en langue française. Signalons deux des articles utilisés pour préparer ces pages :

- Comparaison des 2 logiciels : site *FuturaSciences* <http://www.futura-sciences.com/fr/comprendre/dossiers/> (n'était pas à jour quant à *TerraExplorer*) ;
- Pistes pédagogiques pour l'histoire et la géographie avec des explications techniques simples : *Médialog* n° 62, juin 2007 (dans votre CDI ou voir <http://www.ac-creteil.fr/medialog/ARCHIVE62/no62.htm>).

sage peut-être constitué de vues photographiques non équivalentes : aériennes et/ou satellitaires, d'été et/ou d'hiver, basse ou haute définition.

- L'effet de réel est tout autant un outil qu'un obstacle car on risque d'introduire une confusion entre réel, représentation du réel, simulation.
- Pour la classe, ne pas se fixer sur un exemple (un lieu) avant d'avoir vérifié que les images disponibles conviennent. ■

### SITES DU MOIS

Le CRDP de Paris propose depuis le début de l'année, sur [http://crdp.ac-paris.fr/page.php3?fond=arts-culture\\_seance-plus](http://crdp.ac-paris.fr/page.php3?fond=arts-culture_seance-plus) des dossiers en ligne pour l'accompagnement pédagogique de films avec textes et aussi images : *Le Premier Cri*, *Jean de La Fontaine*, *Le Défi*, *Golden Door*, *Dol* ou *la Vallée des Tambours*.

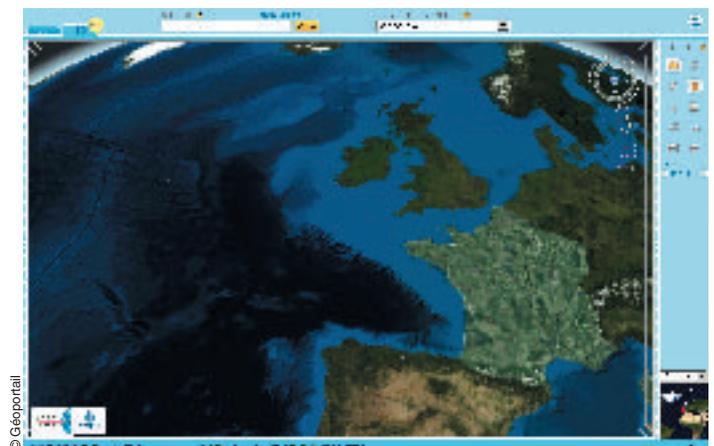
### DES NOUVELLES DU MONDE DES CÉDÉROMS

Derniers tests réalisés par ADAPT-SNES :

- 1190, *Géologie externe - évolution des paysages*, Hatier, documents multimédias à projeter en classe ;
- 1196, *Logolab*, édition Logolab, logiciel laboratoire multimédia ;
- 1181, *Progresar en espanol - Principiantes*, SCEREN-CNDP.

Ces trois produits ont été appréciés par nos collègues.

Plus sur ces cédéroms et des centaines d'autres tests effectués par des collègues : <http://www.adapt.snes.edu>



- Pages réalisées par **Alain Prevot**, pour ADAPT-SNES, 46 avenue d'Ivry, 75641, Paris-cedex 13, 01 40 63 27 70, [alain.prevot@adapt.snes.edu](mailto:alain.prevot@adapt.snes.edu).

Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons, la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans *L'US magazine*, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

Stéphane Bonnéry répond aux questions de Valérie Sultan

## Comprendre l'échec scolaire

**L'US :** *Votre ouvrage, **Élèves en difficulté et dispositifs pédagogiques, aborde la question de la difficulté scolaire sous l'angle des pratiques. Quelle problématique a guidé votre recherche ?***

Si l'on sait que l'échec scolaire frappe d'autant plus les élèves qu'ils sont d'origine populaire, et que les écarts d'acquisition entre élèves s'accroissent au cours de la scolarité, reste à expliquer comment se construit l'échec.

Quand on entend parler d'élèves « en échec », c'est souvent avec l'idée que leur « comportement » expliquerait leurs difficultés, en occultant presque le fait que ce comportement n'est que l'aboutissement d'un processus qui conduit au rejet de l'école.

Ce livre s'intéresse au contraire à ce qui se joue en amont de la grande difficulté, notamment à la participation de ces difficultés à la construction d'un ressentiment envers l'école. À force de cumuler les incompréhensions, les apprentissages ratés, l'animosité grandit et la spirale de l'échec s'amplifie.

Les difficultés les plus flagrantes apparaissent au collège mais sont présentes en amont. J'ai suivi un groupe d'élèves dans le passage CM2/Sixième pour comprendre les difficultés qui peuvent en partie être les mêmes. Le livre montre comment les formes d'enseignement sont un élément contribuant aux malentendus, quand, à l'insu des professeurs, certains dispositifs pédagogiques désavantagent les élèves. Est en cause l'influence du modèle implicite de l'élève et de l'enseignement véhiculé par les avis dominants dans la société et par les injonctions.

**L'US :** *Que pensez-vous de la démarche actuelle visant à culpabiliser les enseignants et les élèves lorsque les « performances » ne sont pas au rendez-vous ?*



les élèves à s'approprier ce qui leur est indispensable dans la suite des études.

**L'US :** *Les élèves seraient souvent amenés à effectuer une série de tâches parcellaires ne permettant pas l'appropriation du savoir. Sont-ils au clair avec ce que l'école attend d'eux ?*

Dans mon livre, de nombreux exemples décortiquent ce point. En résumé, l'enseignant est souvent persuadé, parce que les injonctions pédagogiques comme les supports l'y conduisent, que l'élève fait ce qu'il faut quand il résout une série de tâches ; de son côté, l'élève est persuadé qu'il fait ce qui est attendu quand il parvient au résultat sans mobiliser forcément la notion mise en jeu dans l'exercice et sans imaginer son objectif, souvent implicite.

À titre d'exemple, l'étude du genre littéraire qu'est le conte de fées donne souvent lieu en Sixième à la

Ni les enseignants, ni les élèves, ni les familles ne sont « coupables » de l'échec. Je crois que le livre le montre, avec la description et l'analyse de

réalisation d'un « tableau de synthèse » récapitulatif pour les contes étudiés certains invariants de ce genre littéraire. Ce dispositif pédagogique est si

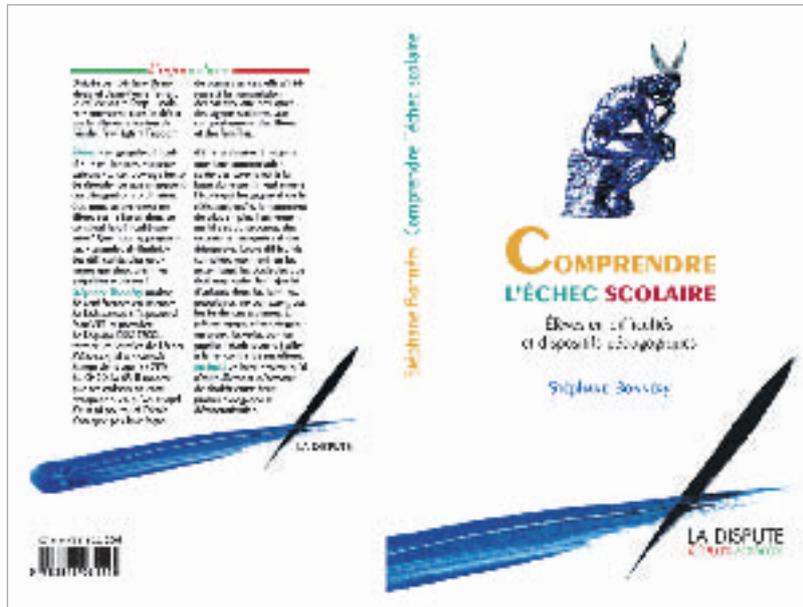
**La massification, en ouvrant les portes des études longues, n'a pas été accompagnée d'une politique préparant les élèves à s'approprier ce qui leur est indispensable dans la suite des études.**

situations de classe : c'est l'influence de la société sur l'école et les dispositifs d'enseignement qui est à interroger. Cette recherche montre les difficultés à identifier ce que les élèves ne comprennent pas dans les séances pédagogiques et dans le fonctionnement de l'école. Il y aurait beaucoup à faire pour conduire une politique de démocratisation de la réussite dans la scolarité unique, au lieu de désigner des « maillons faibles ».

Il faut plutôt interroger le fait que la massification, en ouvrant les portes des études longues, n'a pas été accompagnée d'une politique préparant

récurrent qu'il ne peut être attribué à la responsabilité des professeurs mais à des modèles d'enseignement auxquels ceux-ci empruntent et qui suppose que les élèves partagent spontanément l'évidence selon laquelle une séquence de six semaines vise à faire approprier un savoir et que ce « cap » va guider chacune des tâches réalisées. Or, les élèves suivis pensent bien faire en se contentant de recopier et de mémoriser un tableau. Ils n'ont pas identifié l'activité intellectuelle d'analyse à partir des catégories que l'enseignant a fait émerger grâce aux interactions avec une partie de la classe. Ils pensent que les

élèves participant au cours dialogué connaissent les réponses à l'avance, d'où un sentiment d'injustice. Le jour du contrôle, l'enseignant propose de travailler sur un conte non étudié en classe. Faute d'autres explications, ces élèves le soupçonnent alors d'un mauvais coup, se demandant comment d'autres connaissent les réponses sur des contes non étudiés. Le livre montre comment des difficultés d'apprentissage peuvent se déplacer sur le plan de l'identité ou de la relation pédagogique et entraîner dans la spirale de l'échec.



**On ne peut pas échapper à la conflictualité sociale, mais seulement y faire face collectivement tant sur le plan des pratiques que de la participation au débat sur les politiques scolaires.**

**L'US : Pensez-vous que les efforts de conceptualisation demandés aujourd'hui aux élèves soient plus importants qu'avant ?**  
 Oui, le livre le montre en détail, on ne demande plus de mémoriser-réciter « la vie du temps de Louis XIV » mais de comprendre la notion d'« absolutisme ». Le niveau requis augmente mais beaucoup d'élèves viennent toujours de familles qui n'ont pas eu la chance de faire des études longues ou qui n'ont pas intégré les logiques scolaires dans l'éducation familiale. On a plutôt l'impression que les façons d'enseigner dominantes sont implicitement modelées par les enfants qui, à la maison, sont imprégnés de ces logiques : ils savent que les adultes ont des intentions pédagogiques cachées, qu'une anecdote ou un fait peuvent être utilisés pour en tirer des principes génériques et identifier des phénomènes dépassant l'exemple, etc. La question essentielle de la prise en charge dans l'enseignement de tout ce qui est nécessaire à l'appropriation de savoirs complexes se pose à l'école si l'on s'inscrit dans un objectif de démocratisation et non de résignation à une école à plusieurs vitesses.

**L'US : Quel sens donnez-vous à l'expression « stratification pédagogique » lorsque vous évoquez l'activité enseignante ?**  
 Face à ce grand écart entre le niveau requis et une grande partie des élèves, on se rend compte que les enseignants sont bien peu aidés à penser une activité structurée, au contraire, par des

prescriptions : injonctions officielles, modèles didactiques et pédagogiques, matériels et manuels... autant de conceptions de l'activité enseignante qui se retrouvent mélangées, stratifiées, dans une même leçon, tiraillée entre des influences diverses : courants pédagogiques récents ou traditionnels, influence des niveaux du système, pédagogie générique et pédagogie « adaptée »... Les dispositifs pédagogiques participent aux incompréhensions des élèves car ces derniers sont censés mobiliser des dispositions prérequis, que l'école ne construit pas, quand l'objectif premier est de satisfaire à des injonctions hétéroclites. Pour résister à des séances qui aideraient davantage les élèves à surmonter les difficultés, il y aurait besoin de moyens conséquents pour la formation et la confrontation de pratiques, au-delà des seules

**Stéphane Bonnéry, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris VIII et membre de l'équipe ESSI-ESCOL, est l'auteur de Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques, qui paraît ce mois-ci aux éditions La Dispute. Il retrace et décrypte les spirales de l'échec d'élèves observés durant deux ans en ZEP, du CM2 à la Sixième.**

prescriptions hiérarchiques. De fait, ces formes pédagogiques stratifiées montrent que la question de l'échec scolaire mériterait une réflexion de fond, ce qu'empêche la querelle entre anciens et modernes. Une politique de réelle comparaison des effets plus ou moins démocratisants produits par différents dispositifs pédagogiques serait plus utile que de prescrire une méthode officielle *a priori* ou d'individualiser l'analyse des « performances » des enseignants ou des élèves.

**L'US : Vous expliquez que l'école est aussi un espace de conflictualité**

**sociale. Quelles seraient selon vous les mesures à mettre en œuvre pour transformer la massification scolaire en une réelle démocratisation ?**  
 L'école ne peut pas échapper à cette conflictualité. Soit on l'ignore, soit on en prend conscience et on essaye d'y faire face collectivement, tant sur le plan des pratiques que de la participation au débat sur les politiques scolaires. Si tout n'est pas du ressort de l'école, les enseignants disposent de leviers transformateurs importants. Le livre dégage des axes de réflexion pour une transformation des pratiques actuelles reposant souvent sur ce qui est « évident » pour l'école et les familles qui ont suivi des études longues. Ce changement implique de penser l'école non plus à partir des élèves qui partagent les délits d'initiés de la culture scolaire mais de ceux qui n'ont que l'école pour comprendre l'école. La question est aussi politique pour les enseignants tiraillés entre deux fonctions : sélectionner malgré eux au quotidien les élèves qui décodent le mieux les attentes implicites de l'école et donc participer à la reproduction des inégalités ; agir pour une plus grande démocratisation dans une logique de service public d'éducation nationale. On ne peut donc pas échapper à la conflictualité sociale, mais seulement y faire face collectivement tant sur le plan des pratiques que de la participation au débat sur les politiques scolaires. ■

**Propos recueillis par Valérie Sultan**

# Histoire du SNES, tome 2

## Les années tournant (1967-1973)

**L'US :** *Après avoir étudié dans un premier tome le long mûrissement qui conduit à la naissance en 1966 du nouveau SNES, le tome suivant couvre les années 1967-1973. En quoi cette période constitue-t-elle un « tournant » pour notre syndicat ?*

**Alain Dalançon :** J'ai conclu en évoquant un second âge d'or du SNES, passant de 53 000 syndiqués à 90 000, avant que ne se manifestent les premiers signes de la « crise du syndicalisme ». Cette embellie exceptionnelle coïncide certes avec la poursuite de « l'explosion scolaire » dans le cadre de transformations profondes de la société française. Mais la confiance que les personnels accordent au nouveau syndicat repose d'abord sur l'articulation réussie revendications-actions-négociations. Le SNES défend non plus une liste de revendications mais un véritable programme dont la formation des maîtres est la colonne vertébrale, dans la perspective encore imprécise de l'édification du socialisme. Grâce aux luttes qu'il impulse, en pratiquant un syndicalisme unitaire de « masse et de lutte », des résultats sont obtenus, en termes de postes créés, de titularisations, de statuts... sans pourtant pouvoir conclure sur des dossiers importants comme l'unification de la formation des maîtres ou les 17 heures aux certifiés.

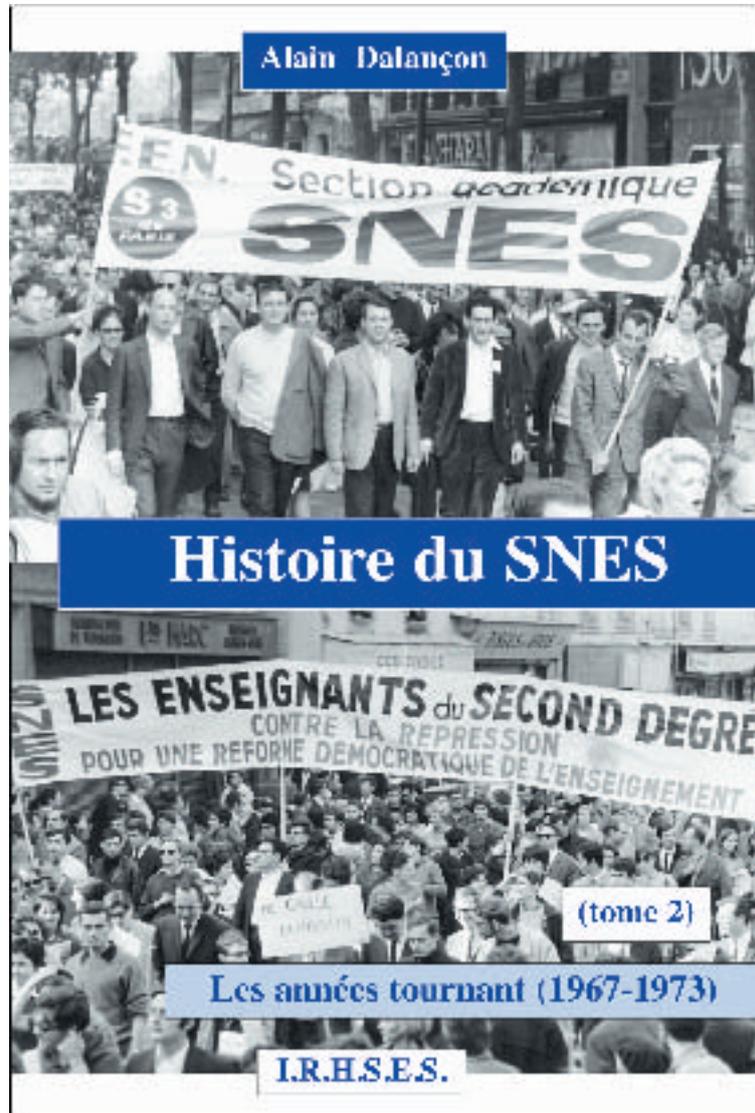
Ces années voient en même temps l'installation durable dans

le recul irrémédiable de l'ancienne, qui vont de pair avec l'enracinement de l'U&A dans d'autres syndicats de la FEN et sans que les tendances minoritaires issues de l'ancienne École émancipée<sup>(2)</sup> puissent jouer le rôle d'arbitre, dépassent la simple histoire du SNES. Une nouvelle donne est introduite dans le système-modèle de la FEN, qui révèle ses contradictions, se manifestant par l'incapacité de la fédération à faire la synthèse entre ses syndicats nationaux. De fait l'alternance est impossible et se conclut par la menace d'exclusion du SNES et du SNEP de la fédération en 1973, dont on peut se demander s'il s'agit d'une répétition générale de l'exclusion de 1993. Ainsi l'interrogation sur le sens de l'autonomie et le retour à l'unité syndicale, question renvoyée à un avenir meilleur au moment du choix de l'autonomie en 1948, ne trouve toujours pas de solution.

Pour toutes ces raisons, les problématiques concernent l'ensemble du syndicalisme français, ses résultats et ses structures, questions qui demeurent aujourd'hui d'une criante actualité.

**L'US :** *Mai 68 tient une place éminente dans votre ouvrage. Quel fut le rôle du SNES dans cette période ?*

**A. D. :** Durant les « événements » de Mai-juin, ce rôle fut considérable dans un second degré en pleine « révolution copernicienne » depuis des années. Mais pas seulement durant. Il faut en effet embrasser avant, pendant et après, si l'on veut comprendre la nature des enjeux et la portée du mouvement social dont je propose une nouvelle approche vivante. Parmi les points essentiels, je retiendrai d'abord l'exemple de symbiose de démocratie représentative et directe



**La confiance que les personnels accordent au nouveau syndicat repose d'abord sur l'articulation réussie revendications-actions-négociations.**

la « forteresse enseignante » de la Fédération nationale de l'Éducation (FEN) d'une orientation alternative à celle défendue par la majorité autonome. L'enracinement de la nouvelle majorité Unité et Action<sup>(1)</sup> dans le SNES,

mise en œuvre par une culture syndicale en action. C'est aussi la première fois où l'unité étudiants enseignants travailleurs prend une telle résonance avec, pour le SNES, la nécessité d'ajouter à ce triptyque de nouveaux acteurs, les parents, les lycéens et l'opinion publique. Et où le syndicat – tout comme la fédération – est amené à négocier aussi longuement et sur presque tous les sujets en s'appuyant sur une mobilisation exceptionnelle, ce qui lui permet d'enranger de nombreux acquis essentiels. Alors que les syndicats ont été vilipendés par les « gauchismes », cette efficacité permet au syndicalisme enseignant –

singulièrement au SNES – de sortir renforcé. Des problèmes restent cependant en débat comme la légitimité du système des tendances, l'efficacité de la grève de 24 heures ou les relations du syndical au politique, au moment où se conclut l'union de la gauche sur la base du Programme commun, pour combattre le néolibéralisme. Questions récurrentes posées au syndicalisme.

**L'US :** *Au début des années 70, l'idée progresse d'une nécessaire démocratisation de l'accès à l'enseignement secondaire. Quelle fut la part du SNES dans cette évolution qui culmine avec la création du « collège unique » ? Quelles propositions*

notamment sur l'évolution souhaitable des métiers de l'enseignement ?

**A. D. :** Il faut rayer du vocabulaire le terme d'enseignement secondaire qui renvoie au lycée napoléonien de papa. Le SNES milite pour la démocratisation des enseignements de second degré (ce que traduit de manière symbolique sa nouvelle dénomination). Le « collègue unique » ne fait pas non plus partie du vocabulaire du SNES, car il ne doit pas être une fin en soi comme dans le projet d'« École fondamentale » du Syndicat national des instituteurs (SNI). Notre syndicat combat pour un premier cycle pour tous, étape dans un second degré unifié, dans la perspective de la scolarité obligatoire à 18 ans. S'il lutte pour la disparition des filières ségréguées du CES Fouchet, il met en évidence la centralité de la lutte contre l'échec scolaire, de la définition d'une culture commune pour former l'homme, le citoyen, le travailleur, et de la mise sur pied d'une orientation progressive positive, permettant la réussite

des élèves dans des voies différentes mais d'égale valeur. Émergent ainsi les éléments du projet du SNES d'« École progressive ».

Ce projet est sous-tendu par la liaison consubstantielle entre démocratisation et revalorisation de la fonction enseignante en lien avec les fonctions de l'École qui sont alors objet de débats (combats contre la déscolarisation ou l'adaptation à la société industrielle). Il faut en effet prendre ensemble, sans les dissocier, les différents éléments de la condition de l'enseignant, en tant qu'éducateur, fonctionnaire et travailleur. Le syndicat ne se désintéresse pas pour autant du métier mais, dans le cadre général de son programme, propose une recherche ouverte en équipes, tout en combattant l'illusion que l'amélioration du service public d'éducation laïque n'est plus que d'ordre qualitatif et résiderait essentiellement dans la rénovation pédagogique. Problématique qui demeure bien actuelle.

**L'US :** À quand le troisième volume ?



Alain Dalançon,  
président de l'IIRHSES  
(Institut de Recherches  
Historiques  
sur le Syndicalisme  
dans les Enseignements  
de Second degré)

**A. D. :** Si j'en ai les moyens, je projette d'écrire un troisième tome pour la période 1974-1992. Il y faudra du temps, étant donné la richesse de cette période en événements et la masse des sources dont nous disposons. Ma tâche se compliquera sûrement. Je pense néanmoins que le jeu en vaut la chandelle car la connaissance de notre histoire est indispensable à l'analyse de la situation présente du syndicalisme et pour définir ses futures orientations. ■

Propos recueillis  
par Matthieu Leiritz

- (1) Courant majoritaire du SNES.  
(2) Courant minoritaire du SNES.

## Le tome 2 de L'Histoire du SNES vient de paraître

Un ouvrage de  
540 pages avec des centaines  
de documents inédits  
et de photos, à commander  
à l'IIRHSES. 46 avenue d'Ivry -  
75647 Paris Cedex 13 ou  
irhses@snes.edu -  
Chèque de 30 euros à l'ordre  
de l'IIRHSES.

Vous pouvez également  
vous adresser à votre S3 ou S2

**lesite.tv**

**DONNEZ DE L'IMAGE  
A VOS COURS...**

**lesite.tv**

SUR INTERNET, PLUS DE 2 000 DOCUMENTAIRES, REPORTAGES, MAGAZINES, FILMS D'ANIMATION...

- LIÉS AUX PROGRAMMES SCOLAIRES,
- ET ACCOMPAGNÉS DE DOCUMENTATIONS PÉDAGOGIQUES,

POUR STRUCTURER UN COURS, ILLUSTRER UN EXPOSÉ OU EFFECTUER UNE RECHERCHE DOCUMENTAIRE.

RENDEZ-VOUS SUR → [www.lesite.tv](http://www.lesite.tv) ET AU SALON EDUC@TICE A PARIS HALL 6 / STAND → [lesite.tv](http://www.lesite.tv)

POUR EN SAVOIR PLUS

N° Indigo 0 825 852 853

OU AUPRES DE VOTRE CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE (CRDP)

france 5

Logo of the French Republic

Logo of the Ministry of National Education

### Déterminés à agir

Le mois de novembre se caractérise par une montée du mécontentement social et une contestation de plus en plus marquée de la politique gouvernementale. Sur les questions de pouvoir d'achat, de retraites, de protection sociale comme sur les services publics et la fonction publique, le gouvernement est engagé dans une politique qui tourne le dos aux attentes réelles de la population et aggrave les inégalités sociales. Il tente d'opposer les salariés entre eux, de les faire passer pour des privilégiés, tandis que les revenus non salariaux ne cessent de croître et que des avantages fiscaux sont octroyés aux plus riches.

Dans la fonction publique, dans le secteur éducatif, les objectifs des réformes en cours entrent pleinement en cohérence avec le remodelage de la société française. Il s'agit bien d'affaiblir l'idée de l'intérêt général, de mettre les fonctionnaires sous la dépendance des employeurs, d'abandonner l'idée de l'élévation des qualifications et d'un projet émancipateur pour tous.

De même, la loi LRU, sans résoudre le problème des étudiants, renforcera les écarts entre les différentes universités.

Les mobilisations et les grèves à la RATP, à la SNCF, dans la justice, le succès de la grève du 20 novembre, à la suite de l'appel unitaire des fédérations de la fonction publique et de l'éducation, illustrent cette montée généralisée du mécontentement. Tout cela

exprime la revendication d'autres choix et l'exigence de véritables négociations sur les sujets de conflit.

Face à cette montée des luttes, et en essayant de jouer la carte de l'opinion publique contre les salariés, le gouvernement affirme sa détermination à poursuivre ses réformes et ne répond sur le pouvoir d'achat qu'en termes d'heures supplémentaires.

Après une ponction d'emplois sans précédent dans le budget 2008, le second degré reste dans le collimateur du gouvernement. La dégradation des conditions d'exercice de nos métiers et des rémunérations des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation impose une revalorisation et un statut amélioré, loin des travaux du comité Pochard.

Il nous faut donc nous préparer à un mouvement durable et se donner les moyens d'amplifier les mobilisations en y associant les usagers et plus largement l'ensemble des citoyens.

L'inscription dans la durée du mouvement et l'objectif de créer le rapport de forces suffisant pour faire bouger un gouvernement désormais très contesté nécessite, après le succès du 20 novembre, de proposer très vite une nouvelle journée de grève. ■

Pour UA, Frédérique Rolet,  
frederique.rolet@snes.edu

## ÉCOLE ÉMANCIPÉE

### Amplifier les mobilisations, construire les convergences : le mouvement social peut gagner !

Le succès du 18 octobre a obligé les centrales syndicales à lui donner des prolongements. Depuis, les cheminots ont prouvé qu'ils étaient toujours mobilisés et déterminés.

Les mobilisations des marins-pêcheurs, des salariés d'Air France, de l'ANPE en grève le 27 novembre, des avocats et des personnels de la justice en grève le 29 novembre, des étudiants en lutte depuis des semaines, démontrent que **l'état de grâce est terminé, qu'il nous faut tout faire pour que l'issue de ces mouvements nous soit favorable.**

Le 20 novembre a permis la convergence des luttes, et ne pourra pas être la grève de 24 heures qui dédouanerait les directions syndicales d'une inaction prolongée. **Si le 20 novembre restait sans lendemains, les salariés, mobilisés ce jour-là, ne le comprendraient pas.** L'absence des retraites dans la plateforme unitaire montre que l'unité est fragile, en revanche, la question de l'augmentation des salaires est une revendication centrale à même de créer un front durable, associant salariés du privé et du public.

Nous devons construire dans nos secteurs, avec ce qui fait l'unité mais aussi avec ce qui nous touche plus particulièrement, **le mouvement social qui permettra enfin de reprendre la main** face à un gouvernement qui est désormais contraint, mais

dans l'incapacité, d'éteindre les feux qui s'allument un peu partout.

À nous de développer, dans l'unité des salariés public-privé, avec les usagers, les résistances qui existent et s'amplifient, de donner des suites au 20/11, de construire les cadres et les campagnes – relais indispensables de nos luttes – de **franchir une nouvelle étape dans la construction du mouvement interprofessionnel** qui, seul, fera reculer ce gouvernement.

Notre syndicat a pris la mesure des enjeux et portera, avec la FSU, dans les réunions avec nos partenaires sa volonté de donner une suite rapide au 20. Conserver l'unité va être une donnée essentielle dans la période qui vient, porter **la nécessité d'une reconduction rapide, amplifier les luttes et les faire converger aussi.** Alors que les cheminots ont reconduit partiellement, que de nombreux secteurs enclenchent ou poursuivent des luttes concernant les réformes annoncées, la question du pouvoir d'achat, les milliers de suppressions de postes, la dégradation continuelle des conditions de travail, **une nouvelle grève puissante dès la semaine qui suit le 20 est nécessaire car le mouvement social est aujourd'hui capable de gagner, Tous ensemble.** ■

Contact : veronique.ponvert@snes.edu – www.ecoleemancipee.org

# Mettre en place un dispositif pour la reconduction de la grève dans un cadre interprofessionnel

Sarkozy met en place méthodiquement sa politique de revanche sociale. D. Kessler, ex n° 2 du MEDEF, explique dans *Challenge* (04-10-07), « qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. (...) Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ». **C'est dire l'ampleur des attaques en cours... et la force de la riposte globale à construire ! Quand les directions nationales du SNES et de la FSU en tiendront-elles enfin compte dans leurs analyses et leurs appels à l'action ?**

Déjà, l'absence d'appel national à la grève du SNES et de la FSU n'a pas permis de faire du 18 octobre plus qu'un premier coup de semonce. Et la dernière CA nationale du SNES a refusé d'envisager la reconduction de la grève du 20 novembre... alors que cette date s'annonce décisive pour la convergence et l'élargissement des luttes !

Sarkozy ne craint pas des journées de grève sans lendemain même très suivies, ni un conflit dur et long dans les transports dont il est prêt à organiser l'enlèvement s'il reste isolé. Une défaite des travailleurEs de ce secteur lui laisserait les mains libres pour s'attaquer de plus belle aux droits les plus fondamentaux de l'ensemble des salariéEs (TVA sociale, contrat de travail unique, droit de grève, retraite, sécurité sociale...), détruire ce qui reste des services publics (postes, statuts...) et amplifier sa politique répressive (sans papiers, militantEs...).

**La seule chose qui pourra le faire céder, c'est un mouvement de grève reconductible d'ensemble jusqu'à satisfaction de nos revendications :** retour à un taux de retraite de 75 % à 60 ans pour 37,5 ans de cotisation pour touTEs (public/privé) et maintien des régimes spéciaux, augmentations uniformes des salaires (300 €), restitution des postes supprimés dans la FP et création de tous les postes nécessaires, refus collectif des HS et titularisation de touTEs les précaires sans conditions, abrogation des lois et retrait des projets de privatisation ou mise sous tutelle des services publics : énergie, éducation (loi Pécresse, EPEP, financement des écoles privées...), abandon des franchises médicales et des déremboursements... Aujourd'hui, travailleurEs des transports en grève depuis le 13 novembre, d'EDF et GDF, de la Fonction Publique, d'Air France, étudiantEs... nous pouvons donner un coup d'arrêt durable aux projets de régression sans précédent du gouvernement si nous nous en donnons les moyens : **réunissons des AG interprofessionnelles pour assurer des solidarités actives entre les secteurs et mener la grève touTEs ensemble !** Le SNES et la FSU se doivent, avec les autres syndicats, d'impulser et de soutenir un tel mouvement dans l'unité en proposant des échéances de centralisation.

Émancipation, le 20/11/07

Contacts : er.emancipation@free.fr, ovinay@free.fr  
emancipation.cd@wanadoo.fr

## POUR LA RECONQUÊTE D'UN SYNDICALISME INDÉPENDANT

# Est-il possible qu'on ne parle pas des retraites ? Unité pour les 37,5 annuités pour tous, public-privé et pour nos revendications

Le 29 octobre la commission de garantie des retraites a rendu son avis et propose que la durée de cotisations passe à 41 ans pour tous les salariés. Le secrétaire d'État André Santini a déclaré : « *Le régime général de la fonction publique est encore une sorte de régime spécial. La question du rapprochement du public avec le privé se pose donc pour 2008* ». Ce rapprochement aurait pour conséquence le calcul de la pension non plus sur les six derniers mois mais sur les 25 meilleures années entraînant une diminution des pensions de l'ordre de 20 à 30 % s'ajoutant aux effets de la décote. L'avenir pour les fonctionnaires ce serait la pauvreté ?

Le 18 octobre a modifié en profondeur toute la situation. Nous regrettons donc que le secrétariat général n'ait pas proposé d'appeler à la grève alors que 8 sections académiques du SNES et 38 sections départementales de la FSU appelaient à la grève.

Nous sommes appelés à la grève le 20 novembre. Mais l'appel ne mentionne pas la question des retraites.

La motion de la CA nationale du SNES des 12 et 13 novembre 2007 déclare :

« *Notre objectif est d'arracher au gouvernement des améliorations pour nos métiers, nos salaires, pour la Fonction publique et d'imposer un débat sur le financement des retraites en montrant le lien entre la stratégie d'attaque contre les régimes*

*spéciaux et l'allongement de la durée d'activité promis à tous* ». « **Imposer un débat sur le financement des retraites** » ? Un « **débat** » ?

Au moment où les personnels de la SNCF et de la RATP sont en grève, grève unie et massive depuis le 13 novembre, où se tiennent les assemblées générales de cheminots décidant jour après jour la reconduction de la grève, est-il possible d'avoir, aux côtés de nos propres revendications de fonctionnaires, d'autres revendications que celles qui ont soudé l'unité des cheminots en grève contre toutes les tentatives de division :

- **37,5 annuités pour tous, public comme privé, non aux 41 années, maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois, non au calcul sur les 25 meilleures années, non à la décote, maintien des régimes spéciaux de retraites, non à la diminution des retraites.**
- **Annulation des 22 000 suppressions de postes prévues en 2008.**
- **Augmentation des salaires, rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.**
- **Maintien des statuts de chacun des corps de fonctionnaires.**

N'est-ce pas la base, le 20 novembre et après, de l'action unie qui peut l'emporter ? ■

Le 18 novembre 2007

Jack Lefebvre, Michel Lefebvre, membres du Bureau National du SNES  
Jacklefebvre1@free.fr

Tarifs : • 1 ligne = 9 € pour les adhérents ou abonnés au SNES • 1 ligne = 14 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

## LOCATIONS

Coll. loue Luberon, Bonnieux, maison sommet village, 4 pers. confort, calme, vue, terrasse, cour, cheminée, bois gratuit. À partir de 200 €/sem. Tél. 04 90 75 80 76.

(05) Névache, vallée classée, duplex (5 pers.), 450 €. Tél. 03 23 67 52 84.

Lozère, pour les fêtes, gîte 4 pers. 250 €/sem. Tél. 04 66 32 78 83 ou 06 77 26 16 50.

Coll. loue Paris 6e, 2 p., 4 pers. 350 €/sem. Tél. 01 42 55 33 00.

Rome, appart. Tél. 02 33 28 60 97.

Toscane, maison. Tél. 02 33 28 60 97.

(06) Coll. loue Golfe-Juan, villa 4-6 p., vue panor. mer, jard./terr. 330-560 €/sem. Tél. 01 40 36 08 98 ou catfabre@club-internet.fr

(06) Golfe-Juan, loue F2 dans rés. hôtelière, vac. Noël/Fév./Pâques/mai 300 à 400 €/sem. Tél. 04 93 37 94 78.

(73) Les Saisies. Loue duplex 6 pers. Tél. 04 79 37 03 21.

St-Cyr-sur-Mer, 3 p. meublé, confort, rés. fermé, gde terrasse, pking proche plage, Marseille, Toulon 350 €/sem, 600 €/quinz., loc. trimestre-semester : 800 €/mois. Tél. 06 83 07 53 01 ou 06 71 48 94 88.

Tunisie, Hammamet, collègue loue appart 102 m<sup>2</sup>, équipé tout confort + garage, au bord de mer dans résidence, pour 4 à 5 pers. À partir de 350 €/sem. Contact elgourari@free.fr ou 06 87 32 76 53.

Paris est, loue maison, métro Robespierre, vac. scol., 440 €/sem. Tél. 06 24 51 39 39.

(73) Valmeinier, appt 5/6 p., pied pistes. Tél. 03 23 09 66 92.

Italie, Naples, loue appart. Tél. 00 39 340 40 55 148.

Paris 18<sup>e</sup>, colle loue 2 p. clair, calme, 26 m<sup>2</sup>, idéal j. coll. ou étud. Libre 1<sup>er</sup> janv. 08. Tél. 01 42 51 67 11.

## Publicité



L'hiver au soleil, St-Raphaël cv, gd F3 calme, tt à pied verdure jard. park. s/s, 250 €/sem déc.-mars. Tél. 04 77 37 25 64 - 06 88 99 00 39.

Loue Aix-les-Bains, studio neuf cv, 2\*27 m<sup>2</sup> env., park. s/s. 150-250 €/sem. Tél. 04 77 37 25 64 - 06 88 99 00 39.

Réduc-SNES et l'association Chicokids organisent plusieurs circuits touristiques à Pâques, syrie, Ouzbékistan, Égypte ; en été, Guatemala et Mexique. Pour information ou réservation, contactez l'association : 05 56 85 62 70 ou 06 09 27 04 31. chicokids@gmail.com.

(65) Loue Cauterets, duplex, 4/5 personnes, très agréable, petite résidence, belle vue, près télési, thermes, sem. quinz. forfait cure. Tél. 06 80 96 64 27.

Avril, Alpes-d'Huez, St. 4 p., pd pist., J/A : 300 €. Fév. : 480 €. Tél. 04 76 56 82 84.

Part. la Clusaz, loue appt 6 pers. terrasse, garage fermé. Tél. 01 39 76 71 18.

## Publicité



(04) val d'Allos, ski 5 km, gde maison, tt confort, 550 €/sem. 6 pers. Tél. 06 86 97 20 48.

Paris, Studios, 2 p. meublés, équipés, tt confort à partir de 295 €/sem. Tél. 01 45 45 17 27. situp@worldonline.fr

Guadeloupe, stud. 300 €/s., F3 600 €/s., ds villa meub., clim. + pisc., vue mer, prox. marché, transports. Tél. Guad. 0 590 85 14 66 / 76 04 ; USA 202 686 90 20. Mél : dracine@aol.com. Site : mysite.verizon.net/chateauthierry/Guadeloupe

Paris-Gobelins loue 2 p., cft, à partir de 360 €/s. Tél. 03 80 65 10 51.

Savoie, La Rosière, l. stud. 4 p. tt cft, pl. sud, ski, Fr-Italie.

Côte Basque, Guéthary, T2, 5 pl., tt cft, vue mer, garage. Tél. 03 24 26 39 13.

(74) Châtel, loue duplex 6 pers., gd cft, vac. fév. : 600 €/s. Tél. 04 94 33 99 54.

## IMMOBILIER

Vte appt 4 pces à Montigny-le-Bretonneux (78). Au cœur du village, ds résidence 2002, 103 m<sup>2</sup>, comprenant 1 vaste séjour expos S.O., parquet chêne massif, cuisine US neuve, 2 gdes chbres av. placards, 1 suite parentale de 18 m<sup>2</sup> avec s. d'eau, 1 dressing, sdb, 2 wc, 2 balcons, 2 parkings en sous-sol. Prix : 390 000 €. Tél. 06 07 60 23 15.

## LOISIRS

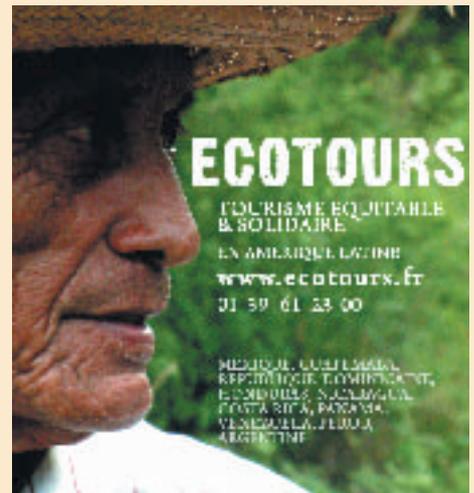
Circuits au Sahara encadrés par des Touareg. www.les-ischomars.com Tél. 06 69 00 63 57.

Vous voulez organiser un voyage à la carte en Syrie, Liban, Jordanie. Contactez Elias Al-Maari. ste-mari@scs-net.org

## DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, neufs, px importateur. Ex. : 1<sup>er</sup> prix 1 070 € livr. et SAV, ds tte la France, Bechstein, Baldwin, Feurich. Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7.

## Publicité



## SNES-Échanges vous propose

### Correspondances

#### Israël

• Professeur d'histoire, de sciences sociales et de journalisme depuis 20 ans dans la région de Carmiel au nord d'Israël, aimerait être contacté par des professeurs de votre région.

• Professeur de chimie, 52 ans, à Ramat Gan en classes terminales de lycée, aimerait entrer en contact avec des enseignantes francophones pour des contacts professionnels.

• Professeur de math en lycée spécialisé dans l'utilisation des multimédia en cours, parlant français et anglais, recherche des collègues passionnés par les outils modernes pour l'enseignement des maths. Il habite près de Tel Aviv.

### Échanges de logements

#### Espagne

• Professeur de français dans l'enseignement public à Madrid, marié, 2 petites filles, échangerait une maison à 2 étages à Mar Menor De Lo Pagan près de Murcia contre une maison pour 4 personnes n'importe où dans les Alpes.

#### Grèce

(Professeure de français, d'histoire grecque, d'éducation civique et d'orientation professionnelle, recherche des collègues mariés de collège ou de lycée pour correspondance et échange de maison. Elle habite Aigion au nord du Péloponnèse, à 40 km du port de

Patras, entre Olympie, Epidaure et Delphes, en bord de mer. Son fils est étudiant à Athènes.

#### Israël

• Notre collègue, 46 ans, enseigne l'éducation civique, l'anglais et l'histoire, aimerait entretenir une correspondance professionnelle avec un professeur de lycée (13-17 ans) et échanger sa maison en bord de mer d'Atlit près d'Haïfa.

• Groupe de collègues de lycée, la cinquantaine, recherche des collègues de toute région pour correspondance personnelle et échange de logement (élèves de 13-18 ans).

### Échanges scolaires

#### Israël

• Professeure de français à Givat Smuel dans un lycée depuis 20 ans, aimant le cinéma, les excursions et le web, aimerait être contactée par des collègues pour des échanges professionnels et des échanges d'élèves.

Si vous êtes intéressé(e), demandez les coordonnées de nos correspondants en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse à : SNES-Échanges, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Indiquez votre numéro d'adhérent ou le mois d'adhésion. Vous pouvez aussi consulter les annonces de SNES-Échanges sur notre site : [www.snes.edu](http://www.snes.edu).

Roger-Charles Le Breton

# POURQUOI N'AURAIT-ON PAS À LA FOIS UN TRAVAIL QUI ROULE ET UNE MAISON QUI BRILLE ?



## ORGANISATION DE SERVICES À DOMICILE

- À la MAIF, nous vous aidons à organiser votre vie quotidienne. Grâce à un réseau de prestataires, la MAIF recherche et missionne pour vous l'aide à domicile qu'il vous faut et prend en charge toutes les formalités administratives : vous disposez d'une aide de confiance et vous ne vous occupez de rien.

Pour nous, c'est ça être assureur militant.



ASSUREUR MILITANT

Pour tous nos contrats : [www.maif.fr](http://www.maif.fr) ou N° Azur 0 810 500 810 PRIX D'UN APPEL LOCAL

you can  
**Canon**

Le genre de projecteurs Xeed est le fruit de 70 années d'expertise Canon dans le domaine de l'optique. Les objectifs et les systèmes optiques développés par Canon font des Xeed des projecteurs offrant les plus hautes performances actuellement disponibles. Ils assurent une fine et homogène répartition de leur prise de lumière, vous autorisant à les utiliser partout sans effort. Le gain de performance de leur performance vous permettra de vous le souhaiter. Bénéficiant de la technologie AISYS (Aspectual Illumination System) associée aux diodes bleues et rouges en LCoS, les Xeed se démarquent par leurs images d'une homogénéité et d'un niveau de détail incomparables, exemptes de tout effet de moiré.



# XEED

Donnez toute leur dimension à vos conférences...  
quelle que soit la taille de la salle !



Destination:

Destination:

Destination:

Destination:

**Intelware et Canon : une association lumineuse !**

Retrouvez les vidéoprojecteurs Xeed chez les revendeurs partenaires d'Intelware.

Plus d'informations :

- par téléphone au 01 76 88 39 00
- par e-mail à [assistances@intelware.fr](mailto:assistances@intelware.fr)
- sur Internet [www.intelware.fr](http://www.intelware.fr)

**INTELWARE**



En ce moment, bénéficiez  
de 3 ans de garantie  
sur la lampe de votre  
vidéoprojecteur !

Offre valable jusqu'au 31 janvier 2008.  
Détails sur [www.canon.fr/offres](http://www.canon.fr/offres).